

BARJAC 2009

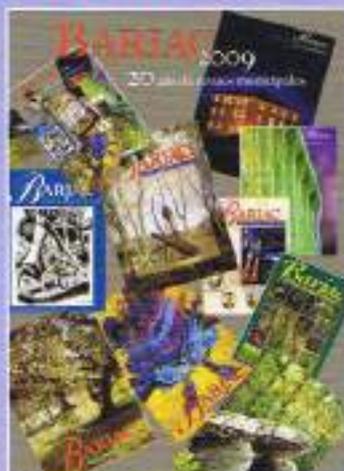
20 ans de revues municipales

Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHAPROL
BARJAC



009377 0029



SOMMAIRE

Edito	1
Finance	2
Les travaux	3
Urbanisme	8
Le personnel	10
Réalisations Services Techniques	10
Intercommunalité	11
Enfance - Vie Scolaire - Jeunesse	18
Cuisine centrale	29
NENA, le film	31
Aide Sociale	32
C.C.A.S.	34
Culture	35
Activités associatives Barjacoises	40
L'état civil 2009	56
Citoyens d'honneur 2009	57
Ils ont choisi Barjac	58
Revue de presse 2009	60
Mieux connaître son village	64
Infos services	72

Cahier central : "20 ans de mandat"

"Tu aurais pu vivre encore un peu Pour notre bonheur pour notre lumière" Jean Ferrat

Bloc-Notes :

Mon Jean, ce printemps qui vient de naître était une rive difficile à atteindre. Dans la dure saison cette promesse de parfums, de chants et de couleurs te soutenait. Si tu avais su que tant et tant de cœurs ton départ ferait lourds !

Tu aidais et aimais notre petit festival d'artisans de la chanson d'expression. Frais, révolté et tendre, beau, il te ressemble. Tu vivras en lui. Chaque fois que ce pays nous dira ses splendeurs et ses insupportables misères, tes notes et tes mots fleuriront nos lèvres...

J'étais à l'inauguration de la zone d'activités de St Jean. Le conseil général a aidé, au-delà de ses obligations cette entreprise de communes regroupées. Il s'agit d'un effort louable pour l'emploi, le réemploi de bâtiments et de friches industrielles. Sera-t-il récompensé ?

Il est question de supprimer la taxe professionnelle !

D'une autre façon, BARJAC a réalisé sa zone d'activité il y a 17 ans, obtenant une manne qui l'a bien aidé à assumer des charges de centralité lourdes. En histoire, il n'y a jamais un seul chemin à emprunter. L'essentiel, c'est qu'au bout il y ait un mieux pour les gens.

Pour dire son acceptation de la réforme territoriale, le Président de mes deux communautés fusionnées, parla des cahiers de doléances de 1789 dans lesquels le peuple réclamait moins de curés et de seigneurs. Allusion bien sûr au trop d'élus d'aujourd'hui : maires, conseillers généraux, régionaux que le projet gouvernemental veut réduire de toutes façons. Ils seraient les parasites d'aujourd'hui ! Les vrais privilégiés peuvent vivre tranquilles...

Le foisonnement des dévouements, les responsabilités assumées par un grand nombre d'élus sont à l'origine des énormes réalisations des collectivités locales en faveur de la vie quotidienne... Au lieu d'en faire l'éloge, on les désigne comme boucs émissaires et on les ratatine ! L'avenir dira...

Elections : Les péripéties de la vie politique semblent bien compliquées... puisqu'il y a

trop d'élus... qu'ils sont tous les mêmes, que le Président Nicoléon a dit que le résultat ne changerait rien à ses réformes... que notre compte est bon pour les retraites et le pouvoir d'achat... pourquoi aller voter ? C'est ce que près de 50 % de Barjacois ont dû se dire.

Moi, je pense que l'abstention c'est le vote de la désespérance sociale et le premier parti des malheureux.

Bio : Le mouvement s'amplifie. La coopé de céréales d'Alès veut s'y mettre avec l'aide du député-maire qui en rigolait il y a trois ans ; le conseil général et la chambre d'agriculture veulent accentuer les productions ; les gens en demandent ; il en faut plus, d'ici, et moins cher. Pour cela, il faudra que du monde se joigne aux héroïques survivants locaux des Politiques Agricoles Communes européennes pour travailler respectueusement la terre et le bétail. C'est bon pour le rural !

Travaux : Quelle patience ont nos Barjacois ! L'avenue Jean Tassy, ça commence à bien faire... Places encombrées, feux rouges interminables et les pauvres platanes... gna, gna, gna...

Je vois ces ouvriers, habiles, comme tout sur leurs engins ou dans les tranchées, frolés par les voitures, enfouir le pluvial, l'électricité, refaire les conduites d'égout et d'eau... tout ça pour que ça s'oublie une fois l'enrobé tartiné... Bravo camarades, et merci, je sais que vous vous démenez aussi pour le bien public.

Vie de château : Avoir un si beau bureau et être toujours par monts et par vaux... Dans les escaliers je croise de plus en plus d'inconnus, preuve qu'un château bien partagé ne fait de mal à personne. L'ascenseur une fois la curiosité des enfants et des sportifs satisfaite semble se reposer, enfin. Pour la répétition de l'école de musique l'Esplanade était pleine à craquer de voitures mais le parking de la pharmacie était vide. Des enfants en plus de la musique auront appris que 100 mètres (qui montent certes !) ça ne se fait pas à pied, et que Copenhague doit s'écrire Flopenhague ! Avenir, avenir... seras-tu « comme un oiseau sur la plus haute branche » ?

Edouard CHAULET
Maire de Barjac
Conseiller Général du Gard

EVOLUTIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT : recettes annuelles totales :

2005	2006	2007	2008	2009
1.723.681	1.828.362	1.882.250	2.093.693	2.103.587

Dont principales recettes

NATURE	2005	2006	2007	2008	2009
Impôts 4 taxes + compensation Etat	802.396	846.030	870.160	920.258	929.244
Dotations d'Etat	341.757	353.407	365.215	373.605	385.865
Restauration scolaire	103.615	94.726	115.244	140.370	140.725
Portage à domicile	33.177	49.124	43.682	52.777	54.483
Brocante	52.795	53.059	52.416	51.093	50.869
Foires et marchés	31.110	33.358	33.228	37.447	35.598
Carrière : location+ redevance sur extraction	49.806	56.311	56.373	68.657	80.732
Occupation domaine public	5.168	5.186	5.043	4.987	5.706
Remboursement sur charges de personnel	59.519	57.376	36.068	75.970	82.587
Centre de loisirs secteur enfance y compris Prestations CAF	56.775	64.512	71.834	74.441	72.225
Taxe additionnelle droits de mutation	32.283	57.154	64.437	66.599	60.131
Taxe électricité et pylônes	64.645	66.810	65.530	74.004	77.373
Locations immeubles	25.721	22.018	22.565	22.946	24.145
Redevance opérateur téléphonie BOUYGUES 1 ^{ère} année *	4.900	6.000	6.042	6.468	6.795
Intérêts compte à terme	3.336	3.887	19.304	24.875	4.203

* Une location pour 4000 € vient d'être signée avec SFR en 2010 !

Détail recettes fiscales

	Taxe d'habitation		Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	taux	produit	Taux	produit	taux	produit	Taux	Produit
2005	12,9	179.370	16,11	185.106	67,54	59.976	16,31	379.849
2006	12,9	183.115	16,11	205.465	67,54	49.439	16,31	405.676
2007	12,9	195.392	16,11	215.591	67,54	49.845	16,31	407.660
2008	12,9	203.585	16,11	222.143	67,54	50.452	16,31	439.091
2009	12,9	210.419	16,11	234.466	67,54	50.520	16,31	419.248

Tableau évolution de la dette : aucun emprunt n'a été contracté depuis 2003 !

Exercice	Capital	Intérêts	Total	Restant du	Exercice	Capital	Intérêts	Total	Restant du
2005	85 460,89	42 777,63	128 238,52	804 116,89	2012	53 946,14	12 998,08	66 944,22	265 967,96
2006	89 769,52	37 609,48	127 379,00	718 656,00	2013	55 871,24	10 216,85	66 088,09	212 021,84
2007	89 642,28	32 216,25	121 858,53	628 886,48	2014	43 254,91	7 339,53	50 594,44	158 150,59
2008	71 387,08	27 376,12	98 763,20	538 643,57	2015	44 586,79	5 151,63	49 738,42	112 895,68
2009	69 365,22	23 394,71	92 759,93	467 256,49	2016	31 522,18	2 900,27	34 422,45	68 308,89
2010	64 628,31	19 813,11	84 441,42	397 891,21	2017	18 040,66	1 438,35	19 479,01	36 786,71
2011	67 294,91	16 290,37	83 585,28	333 262,90	2018	18 746,05	732,96	19 479,01	18 746,05

DEPENSES

Dépenses annuelles totales :

2005	2006	2007	2008	2009
1.208.883	1.206.579	1.284.397	1.433.810	1.466.555

Dont principales dépenses :

	2005	2006	2007	2008	2009
Personnel	492.362	518.214	533.117	640.874	692.256
Charges financières	42.778	37.609	32.216	27.376	21.897
Eau – électricité – combustibles et carburants	75.585	76.400	67.527	76.622	85.840
Contingent au service incendie départemental	51.511	52.500	53.492	54.086	55.817
Subventions aux associations	37.808	50.905	49.418	56.278	58.050
Participations organismes de coopération	46.887	42.437	56.618	51.552	59.227
Dépenses secteur enfance jeunesse (hors personnel)	34.649	38.961	42.896	40.135	Non calculé encore !
Dépenses alimentaires cuisine centrale	77.735	92.000	96895	112.698	114.671

A noter que :

- la charge de personnel doit être calculée une fois déduites les recettes liées aux remboursements de contrats aidés ou de mise à disposition
- le budget alimentation cuisine centrale concernait 31.833 repas en 2005 pour 39.600 servis en 2009

Le budget électricité au château est passé de :

2005 : 11.101 €	2008 : 12.408 € pour un coût de 0,133€ du Kwatt
2006 : 11.116 €	2009 : 15.846 € pour un coût de 0,146€ du Kwatt
2007 : 9.389 €	



LES TRAVAUX

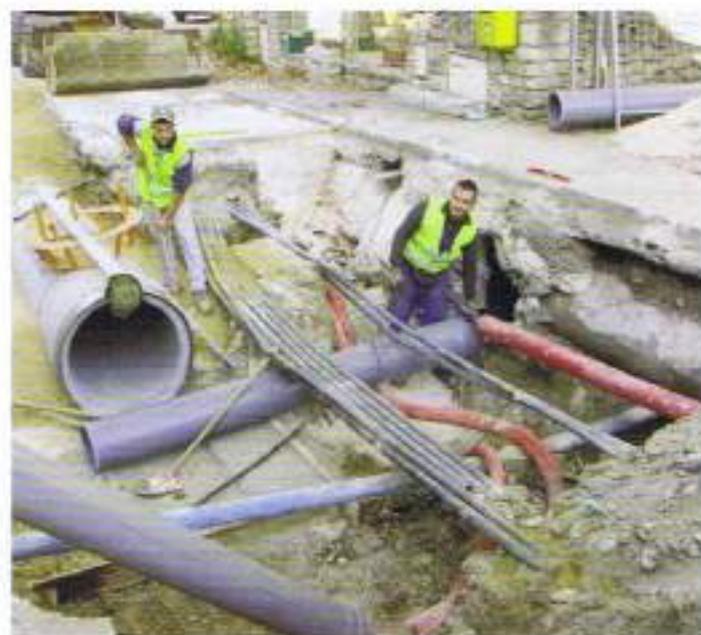


Inauguration des peintures murales restaurées grâce au soutien du Crédit Agricole et de la Direction des Affaires Culturelles.

TRAVAUX DE VOIRIE

Un important programme de goudronnage a été effectué par l'entreprise LAUPIE sous le suivi de Sylvain BELIN et du bureau d'Etudes AMEVIA. C'est le plus gros marché jamais effectué sur une année : 285.000 € de travaux. Les chemins concernés sont : le chemin de la haute Borie – du mas de vignon – du camping des Cèdres – de la Grange des Prés – de Canassoule – du Mas de la Croix – du Roc fiel.

Traversée du village : avenue Jean Tassy : Elle sera méritée ! merci à votre patience mais ce chantier énorme plus dans les entrailles qu'en surface aura nécessité un soin tout particulier et des études longues et complexes. Le coût est de 1.034.000 € TTC avec 56 % de subvention du Conseil général du GARD et la récupération de TVA à 15,482%.



TRAVAUX D'ELECTRIFICATION : La sortie du village côté route de Bagnols est enfin débarrassée de ses fils.

2009 a donc vu la fin des travaux quartier Font Malliaque et Brugas. Ces travaux ont consisté à un renforcement des lignes, à l'enfouissement du réseau, à la mise en place d'un nouveau poste en pierre à Font Malliaque et à la rénovation de l'éclairage public. Coût des travaux HT 176.000 € HT subvention de 97.500 € du syndicat Mixte d'électrification du GARD et du FACE.



En 2010, c'est un renforcement de même type qui débute au mas de Reboul avec notamment la prise en compte d'un ticket jaune pour le camping la Combe : l'estimatif est de 99.117 € TTC, avec une subvention de 55.250 € du FACE/Conseil Général et une participation prévisible du camping de 1273€

Développement Durable et Environnement : En 2010, nos efforts devraient porter sur une meilleure maîtrise de l'énergie notamment en matière d'éclairage public : les dépenses s'élevaient en 2009 à 14.201 €. Le but est de réduire cette dépense par la mise en place d'« économiseurs » sur les postes EDF recensés comme les plus consommateurs.

D'autre part, ERDF a engagé des travaux de « titans » à partir du poste source pour la construction d'une ligne haute tension de 20 KV. Elle part donc de Barjac en passant par la rue Salavas, le Cornier... , via St Privat de Champclos, sous la Cèze puis Méjannes le Clap, Fons sur Lussan et Lussan.

Jean-Luc PRAUX

ZONE D'ACTIVITES Planlong

USINE ETIQUETTE : Signature de l'acte de vente

L'usine ETICALU aujourd'hui DELNA, a été construite en 1995 par la commune, avec la mise en place d'un crédit-bail immobilier. Selon ce principe le locataire s'acquitte de loyers puis devient propriétaire à la fin du bail.

L'acte de vente finalisant cette opération a été signé le 17 mars en l'étude de Me ALLARD en présence des dirigeants de la Société. Nous souhaitons un avenir prospère à cette entreprise qui est désormais dans ses murs.



Une belle opération de charcuterie

Le 13 juillet en l'étude de maître ALLARD, l'usine de fabrication de charcuterie a intégré le patrimoine immobilier privé.

Ainsi donc, après la SA UNIC, l'usine DELNA, la commune n'est plus propriétaire d'immeubles industriels en zone d'activités, zone réalisée il y a plus de 20 ans et équipée au fur et à mesure des besoins... Ces 3 opérations ont toutes été pensées, voulues et financées avec la volonté de favoriser la création d'emplois à BARJAC, de développer l'économie locale, et d'améliorer l'outil de travail des porteurs de projet. C'est donc dans cette optique et pour accueillir très rapidement et très prochainement le Centre d'Exploitation des Routes du Conseil Général qu'une extension de 17.000 m² est projetée côté Gard'Echoise. Les terrains viennent d'être achetés et déjà de nouveaux projets d'installation fourmillent...

UNE NOUVELLE GENDARMERIE SUR LE CANTON : En 2006 un terrain de 4375 m² a été acquis quartier planlong, pour accueillir une nouvelle gendarmerie. L'ancienne (route de vallon) donne quelques signes de vétusté. Le conseil municipal, dans son souci de défendre et d'améliorer le service public a la volonté de mettre à disposition de la brigade des installations personnelles et professionnelles irréprochables. « Il faut donner envie aux gendarmes de venir vivre à BARJAC » indique Edouard CHAULET. Le Ministère a validé le choix du terrain, un cahier des charges a été élaboré, le cabinet d'Architecture AEA en est le maître d'œuvre. Le choix des élus s'est porté sur de l'habitat pavillonnaire intégrant des cheminées, un bail sera conclu pour 9 ans renouvelables et les travaux devraient commencer cette année. S'il fallait se justifier quant à la fermeture de la perception que nous avons défendue bec et ongles quoiqu'en disent nos détracteurs, force leur sera de reconnaître que NE PAS ETRE dans une intercommunalité n'induit pas la fatalité de perdre ses services publics d'Etat !



LES PROJETS

AMENAGEMENT du PRADET : réhabilitation du bâtiment et des sanitaires existants avec création d'une borne camping-car sous la maîtrise d'ouvrage de Théma Architecture .

REHABILITATION ECOLE PUBLIQUE : c'est un dossier prioritaire pour 2010 : réhabiliter le bâtiment dit « ancienne cantine » du haut en bas, de la toiture à la cage d'escalier en créant un accueil confortable pour la garderie centre de loisirs, la 5ème classe et répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité.

AMENAGEMENT MONTEE et COUR DU CHATEAU : l'avant projet sommaire réalisé par Jean de Margerie a été adopté en Conseil puis transmis à l'Etat, le Département et la Région pour l'obtention de subventions.

«VILLAGE DE CARACTERE» UNE ETUDE ABOUTIE :

Cet ambitieux programme intègre des modifications de circulation, de stationnement et des aménagements importants. Les lieux à réhabiliter ont fait l'objet d'un diagnostic établi par le CAUE (Conseil départemental en urbanisme et en architecture du GARD), le comité départemental de Tourisme et les services du Conseil général. Le parcours débute au parking de Canvien puis aménagement de la montée des cyprès, de la rue du lavoir (devant la chapelle des capucins), la rue basse, la place de la calade, les jeux de boules, le parvis devant l'Office de tourisme, la place Charles Guynet, la place de la renaissance, la place de la Liberté, l'Esplanade, la place de la mairie, le belvédère du coin de l'ormeau et enfin la place Docteur Roques. Le cabinet d'Etudes SOLANUM est chargé de la maîtrise d'œuvre ; la présentation du projet a eu lieu sous forme de projection-débat lors d'une réunion où un public nombreux et curieux avait répondu présent. Esquisses consultables au secrétariat.



LE SERVICE ASSAINISSEMENT

LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le service (station + réseaux) est géré en régie municipale directe, non assujéti à la TVA. Il dispose d'un budget propre.

Les dépenses de fonctionnement en 2009 se sont élevées à 114.242,59€. Elles sont en forte augmentation mais cette augmentation porte sur 2 points :

Le reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance de modernisation des réseaux pour 8.392€

Des grosses réparations sur la pompe de la station pour 6200€ et sur l'aérotherme pour 2000 €.

Le remboursement de la dette diminue. Le dernier emprunt en 2007 de 200.000€ a été contracté pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnaure et Chabriac : cela donne :

2006 :	64.904 €
2007 :	64.904 €
2008 :	57.858 €
2009 :	32.661 €
2010 :	29.633 €

Les 2 employés en charge de la station d'épuration y ont consacré 497 h (523 H en 2008).

Les 2 petits assainissements collectifs (Bonnaure et Chabriac) fonctionnent bien et représentent respectivement 20 h /an . C'est un entretien hebdomadaire qui est effectué.

Les interventions sur le réseau, sur la station ont coûté 7753 € .

Indicateurs techniques :

Nombre d'habitants dernier recensement : 1528

Nombre d'abonnés raccordés à la station : 677

Nombre d'habitants disposant d'un système d'assainissement non collectif : 390

BOUES : elles font l'objet d'un épandage agricole (versement d'une indemnité compensatoire de 1830 € /an au propriétaire des parcelles) avec bilan agronomique annuel (coût de 2270 €) et sont analysées 2 fois par an.

Une prime d'épuration est versée selon le rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 15.400 € en 2009 (60 % de plus) 7.140 Euros en 2007 et 9662 € en 2008 compte tenu du bon fonctionnement de la station et de la mise en place de l'auto-surveillance (analyses mensuelles des eaux en entrée et sortie de station dont le coût est de 2.446 €).

GRAISSES : Elles sont collectées à la station par une entreprise spécialisée (JASSIN 07150 Vallon Pont d'Arc) et elles sont transportées et traitées à ORANGE (84) par l'entreprise CHIMIREC-MALO

Indicateurs financiers :

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SAUR, la SDEI au 1^{er} janvier 2010.

Le tarif est fixé par le Conseil Municipal, la dernière tarification date du 06.04.2009.

La taxe d'assainissement est composée de :

Une partie fixe indépendante de toute consommation : 25,50 € par compteur

Une partie variable qui correspond à la quantité d'eau réellement consommée et qui se décompose en 2 tarifs :

* 0,25€ les 50 premiers m³

* 0,65€ les m³ suivants

Le montant total de la taxe collectée en 2009 est de : 61.771 € pour 70.273 m³.

A compter du 01 janvier 2008, la loi a imposé aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée: « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées».

D'un montant de 0,13 €, elle a représenté 9.135 € et sera **intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.**

Ce n'est pas une taxe locale supplémentaire, mais une taxe nationale perçue sur l'ensemble du territoire Français.

Le Hameau du Mas de Bonnaure a été assujéti à la redevance pour la première fois en 2009, pour un montant total de 991,88 € quant au hameau de Chabriac ce sera en 2010.

Droit de raccordement au réseau : La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome , auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau .

Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09. 2006

Les recettes liées à ces raccordements se sont élevées à 16.000 €, soit 8 nouveaux raccordements sur le réseau principal.

INVESTISSEMENT :

11.691€ d'investissement sur le réseau ont été effectués en 2009.

Schéma communal d'assainissement :

Ce document détermine les zones d'assainissement collectif et celles d'assainissement autonome. Il est consultable en Mairie.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Renouvelée à l'occasion des dernières élections municipales, la commission communale des impôts s'est réunie pour la première fois en 2009 sous l'égide du contrôleur du cadastre.

Cette commission composée de différentes catégories socioprofessionnelles : agriculteurs, commerçant, retraités, fonctionnaire, propriétaire forestier, a pour mission principale la mise à jour des taxes foncières bâties et non bâties.

Cette mise à jour concerne pour le bâti toutes les nouvelles constructions, extensions et améliorations de logements et pour le non bâti les changements de nature de culture et les arrachages de vigne. La commission travaille avec un leitmotiv : « pour que l'impôt soit accepté et compris il doit être juste et équitable ».

A cette partie administrative, s'ajoute, pour le contrôleur, une partie sur le terrain avec la mise à jour du plan cadastral. Vous pouvez donc le rencontrer sur votre propriété avec son décamètre, réserver lui un bon accueil, son travail est primordial pour avoir des plans de qualité.



Permis de construire 2009

Maison individuelle	05	Modification Façade	10
Panneaux Solaires	04	Toiture	04
Local commercial	01	Piscine	01
Entrepôt	01	Aménagement et extension logement	06
Garage	02	Abri de Jardin	06
Enseigne	05	Clôture	04

RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL

Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

Pour la rénovation de façades l'aide est de 5€/m² et 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m²

En 2009, 1 dossier a été aidé par la Mairie : M. AYMARD André (Place de la Mairie). 55 m² de façades ont été rénovés
Participation Municipale : 275 €

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

Pour tous vos travaux pensez à l'aide gratuite du CAUE (conseil en architecture et urbanisme) :
contact CAUE : 04 66 36 10 60

PLAN LOCAL D'URBANISME ZONES IIAU (à urbaniser)

Zone le Rieu :

Comme annoncé en 2008, les travaux de viabilisation de la zone IIAU du Rieu, ont été réalisés. Les propriétaires concernés, ont tous signé une convention de financement avec la commune, pour un prix de 4,12 €/M² dont les 2/3 ont été réglés, le solde le sera en 2010. Cette procédure de financement préalable par les propriétaires concernés se généralisera car la vocation de la commune n'est pas de rendre les propriétaires détenteurs de réserve foncière constructible.

Aujourd'hui, au Rieu ce sont donc 7.750 M² équipés en réseaux d'eau potable, d'électrification et de téléphone et donc ouverts à la construction.

Zone du Cornier :

Compte-tenu des difficultés rencontrées par les opérateurs immobiliers en 2009, la société NEXITY a renoncé à son opération de ZAC. Le conseil municipal s'oriente donc aujourd'hui pour une partie de ce quartier vers une opération PVR. Il conviendra dans un premier temps, comme cela s'est fait ailleurs, de connaître la volonté des propriétaires et ensuite de définir un programme de travaux sachant que tout est à faire dans ce quartier : voirie, pluvial, assainissement, eau potable, électricité, téléphone...

RECENSEMENT

Les chiffres sont réactualisés chaque année par l'INSEE. Un recensement sur le territoire s'effectuera tous les 5 ans : pour BARJAC se sera en 2011 !

Population municipale

1 503

Population comptée à part
(étudiants, militaires,
personnes en maison de retraite...)

30

Population totale

1 533

LE PERSONNEL

Il est composé de 18 titulaires à temps complet, 5 titulaires à temps incomplet et des contrats aidés

Service Administratif : 4 titulaires



Service Voirie : 6 titulaires à temps complet – 1 titulaire à mi-temps et 4 contrats aidés



Service cuisine : 3 titulaires à temps complet et 2 agents à temps partiel titulaire en alternance

Service animation : 2 titulaires à temps complet – 1 agent titulaire à temps incomplet (9 h/semaine) et 1 agent à temps incomplet en contrat aidé

1 agent à temps partiel affecté en priorité au secteur scolaire

Service culturel et tourisme : 3 titulaires à temps complet

Service d'entretien : 2 agents titulaires à temps incomplet et un agent en contrat aidé

Les divers services bénéficient de renforts en été, en cas de maladie ou de contrats aidés permettant ainsi à des jeunes de la commune de trouver souvent une 1^{ère} expérience professionnelle ou un « job d'été ». Ces contrats ne sont qu'une passerelle transitoire, un coup de pouce et une aide ponctuelle.

En 2009, nous avons ainsi accueilli :

A la voirie : Julien MAILLET, Miloud EL MARAHI en contrats CAE, Thibaud CASANADA en contrat d'été, Yvon PELATANT, Florian GAGNE, Maxime PEREZ sont toujours en poste sur des contrats aidés tandis que Samuel SONZOGNI remplace un titulaire en congé maladie.

Au Centre Aéré : Amandine BERTOLDO, Nadège DUVOID, Julie MARASA, Cindy SAKOYAN, Jessica SONZOGNI en été puis nous accueillons pour 1 an Larissa NESTERENKO en contrat aidé.

Au Cinéma : eh oui il faut des projectionnistes, c'est Clément AGAPITOS, devenu régisseur intermittent qui en alternance remplace Laurent DELAUZUN; Jean-Michel PILOD en assure aussi de manière bénévole.

A la Cuisine et à l'entretien : Valérie CHAMPIAUX, Mireille KOKOVI COURT ont effectué des remplacements. Christiane FIOLE est toujours en poste et va remplacer Daniel TOURNAIRE au portage à domicile.

Nous les remercions tous chaleureusement pour le travail effectué

Delphine GAGNE est devenue Delphine ANTERION le 5 septembre 2009 en épousant Cyril. Nous leur souhaitons du bonheur.

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES :

1 tronçonneuse	347 €
1 aspirateur karcher :	538 €

CHATEAU – SALLE des FETES / TISANERIE

1 Ordinateur portable :	1.128 €
1 sono portable	899 €
1 pupitre	919 €
2 armoires frigos	3.217 €

CUISINE :

1 nettoyeur à vapeur :	4.180 €
1 lave-vaisselle	4.126 €

REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

Ecole Publique :

- Réparation jeux d'enfants
- Peinture classe

CUISINE :

- Réparation cloison
- Peinture mur

Voirie :

- Curage fossés « le bourdarie », « Rte d'Ornac »
- Réparation mur en pierre HLM les Platanes
- Rénovation fontaine place de l'asplanade

Ancienne Gendarmerie Rue Basse :

- Rénovation logement 3eme étage
- Pose protections murales salle de judo

Travaux Chemins :

- Chemin des bois

Déchets - Ordures ménagères



SICTOBA : l'année 2009

Tour d'horizon de l'année 2009 du SICTOBA

Collecte sélective des emballages : respectons les consignes pour économiser !

Cette année le SICTOBA est malheureusement forcé de constater que **la quantité de déchets indésirables contenus dans les bacs jaunes a fait un bon en avant**. Après un réel recul du taux d'erreurs de tri en 2007, il était à 24%, aujourd'hui il est à 28%. Ce taux de refus très élevé pénalise l'ensemble des administrés tant sur le plan pratique que financier.

Le coût du tri des 28% de refus est de 64 000 € soit 2,21 € par habitant et par an. Le respect des consignes de tri affichées sur les bacs jaunes permettra de réduire ce coût.

Trier ses déchets n'est pas toujours facile. Les animateurs du SICTOBA sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. N'hésitez pas à les contacter au numéro suivant : 04.75.39.06.99.

Info : les gros cartons sont à déposer en déchetterie car ils encombrer les bacs jaunes.

Moins de déchets : la solution !

Trier, traiter, recycler, pourquoi ne pas produire moins de déchets ? Cette année je choisis de faire au moins un geste pour réduire mes déchets. Quelques exemples de gestes en faveur de la réduction des déchets :

- Utiliser un sac à provisions plutôt que les cartons laissés à disposition par le supermarché.
- Préférer les produits à la coupe pour la viande et le fromage et en vrac pour les fruits et légumes.
- Pour les produits d'entretien et cosmétique je choisis les produits concentrés.
- Je limite mes impressions papier.
- J'utilise des piles rechargeables.

LES DECHETS ORGANIQUES PRESENTS DANS LES ORDURES MENAGERES, QU'EST CE QUE C'EST ?

Les déchets verts que nous jetons dans les ordures ménagères : fleurs fanées, tontes de gazon, branchages, feuilles...

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits, de légumes, restes de repas...

Le potentiel global de déchets organiques contenus dans les ordures ménagères est de 2.930 Tonnes, ce qui représente 24% du poids total des ordures enfouies sur l'ensemble des communes du SICTOBA, soit 103 kg/habitant.

COMPOSTER LES DECHETS ORGANIQUES, POURQUOI ?

Aujourd'hui, les déchets organiques vont dans le centre d'enfouissement de Grospièrres, les valoriser permettrait :

- De libérer de la place dans le centre
- De limiter la production de lixivias
- De respecter la réglementation sur l'enfouissement

Pour le SICTOBA, 30 % des biodéchets doivent être valorisés en 2010, 60% en 2015 et 100 % des déchets verts collectés doivent être valorisés. Cela représente 615 T et 880 T de biodéchets à valoriser en 2010 et le double à l'échéance 2015.

En 2001, BARJAC s'est porté volontaire pour un test de collecte et de compostage collectif, une plate forme d'une capacité de 700 T de biodéchets, de déchets verts et de cartons confondus par an a été construite avec l'ouverture de la déchetterie. Aujourd'hui la plate forme est au maximum de sa capacité.

LES BIODECHETS :



POUR UNE RÉUSSITE DE L'OPÉRATION, DEVEZ-VOUS...

GUIDE COMPOSTEUR !

UN GUIDE COMPOSTEUR EST UNE PERSONNE VOLONTAIRE (ELUS, HABITANTS, AGENTS COMMUNAUX...) QUI PARTICIPE À LA FORMATION DU COMPOSTAGE SUR LA COMMUNE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS TELEPHONEZ AU SICTOBA AU 04 75 39 06 99

La collecte des biodéchets a démarré en Juillet 2001 sur BARJAC sauf pour les écarts du village. La collecte se fait en porte à porte, les habitants sont pourvus d'un bio-seau de 10 L pour la cuisine, ce seau est vidé dans un bac de 140 L pourvu d'une housse biodégradable qui doit être sorti à côté des conteneurs, au centre du village la collecte a lieu en point de regroupement : chaque foyer



Déchets - Ordures ménagères

est équipé d'un bac de 35 L pour stocker les biodéchets et ils doivent protéger leur bac avec du papier journal.

La collecte a lieu une fois par semaine le mercredi matin. Les habitants peuvent déposer leurs déchets verts sur la plate forme de compostage du Lundi au samedi de 9 h à 12 H 30.

Depuis sa mise en place, la quantité collectée reste constante soit environ 60 T/an pour un taux de participation évalué à 20%. En collecte en porte à porte la qualité de tri est excellente ; en point de regroupement, les bacs sont très sales et remplis souvent d'ordures ménagères. Le SICTOBA est adhérent à la « charte régionale de la qualité des composts ». L'adhésion à cette charte implique le respect d'un protocole de fabrication et impose des normes de qualité. En 2010 l'expérience du compostage individuel domestique va être réalisée : chacun gère chez soi, dans son jardin, ses déchets organiques à l'aide d'un composteur individuel et un bio-seau pour faciliter le tri en cuisine.

QUELQUES CONSIGNES

Verre, fer, bois, déchets verts et biodégradables, plastique, gros cartons : sont à déposer en déchetterie.

Ce que nous pouvons faire dans nos activités quotidiennes afin de lutter contre la pollution :

- réduire la dose de détergent pour les lavages domestiques,
- ne pas abandonner les détritiques dans la nature et dans les rues car ils se retrouveront tôt ou tard dans l'eau,
- ne pas jeter les huiles de vidange, huiles ménagères, herbicides, peintures, solvants, et autres dans le réseau d'eau usées, évier, fosse septique, bouche d'égout, ruisseau ou rivière. Il existe des collectes spéciales et des déchetteries pour cela.
- Ne pas utiliser d'engrais chimiques et pesticides.

DECHETTERIE DE BARJAC

Quartier Saint Martin

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30

Nous comptons sur votre civisme !

Jacques ALLIO et Monique FERRAT
Conseillers Municipaux délégués

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

MAIRIE DE BARJAC - Tél. : 04 66 24 50 70

Email :

syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr

Le syndicat regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS,

ARDECHE : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS.

L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants pour chaque commune.

Délégués titulaires :

BARJAC CHAULET Edouard, THIRIET Hervé, **BESSAS** GINESTE Pierre, CHEYREZY Sylvie, **LABASTIDE DE VIRAC** MARRON Jacques, **BERNARD** Gérard, **SALAVAS** SERRE Yves, **WOLFF** Jean Pierre, **ISSIRAC** RIEU José, **MORAND** Franck, **LE GARN** PRADIER Gérard, **MARCON** Pierre, **MONTCLUS** BAKALEM Daniel, **BLANCHER** Gérard, **ORGNAC L'AVEN** UGHETTO René, **DUCROS** Maurice, **ST BRES** CHABROL Guy, **CHARPENTIER** Jean Pierre, **ST PRIVAT DE CHAMPCLOS** RAOUX Bernard, **BAYLE** Guy, **ST SAUVEUR DE CRUZIERES** CHAMPETIER Christophe, **ROMAN** Bénédicte, **VAGNAS** BUISSON Christian, **BESSON** Robert,
Le bureau exécutif est composé ainsi : **UN PRESIDENT** : Mr SERRE Yves (Délégué de Salavas), **UN 1^{er} VICE-PRESIDENT** : Mr CHAULET Edouard (Maire de Barjac), **UN 2^{ème} VICE-PRESIDENT** : Mr UGUETTO René (Maire d'Orgnac l'Aven).

Le secrétariat assuré par Mlle ROUYEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi Jeudi de 9h00 à 12h00.

Chaque jour, nous utilisons de l'eau pour l'ensemble de nos besoins domestiques. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Barjac a pour mission de produire et de distribuer une eau de qualité irréprochable 24h/24 au robinet des 3500 abonnés répartis sur 12 communes du Gard et de l'Ardèche. Nous avons fait le choix de confier la gestion de cette prestation à une entreprise spécialisée.

Le 31 décembre 2009, notre contrat de délégation de service public de l'eau potable est arrivé à échéance. Nous avons donc, dès le mois de juillet 2009, lancé un nouvel appel d'offres. Parallèlement à cette consultation, nous avons fait réaliser une étude technico-économique de retour en

régie (gestion directe).

Trois objectifs ont guidé le cahier des charges et notre choix :

- Une réduction significative du coût de la facture au profit des 3500 abonnés du Syndicat,
- Un service de qualité,
- L'intérêt public

Suite à l'ensemble des négociations et au résultat de l'étude de retour en régie, nous avons fait le choix d'une nouvelle entreprise pour assurer le service public de l'eau potable pour une durée de 12 ans : la S.D.E.I. filiale du groupe Lyonnaise des Eaux. Depuis le 1er janvier 2010, les équipes de la nouvelle entreprise SDEI sont donc à pied d'œuvre pour assurer la gestion du service de l'eau potable.

Les axes forts de ce nouveau contrat de délégation de service public de l'eau potable :

Une baisse significative de la facture d'eau :

Ce nouvel appel d'offre a pour nous été l'occasion d'optimiser le coût du service de l'eau potable et donc de faire baisser votre facture d'eau.



Cette baisse du prix de notre eau est accompagnée d'un volet de service aux usagers de bon niveau :

site internet - accueil - emploi préservé-nouvelle technique de gestion des réseaux.

Un service de qualité 24h/24 :

Une optimisation technique du service :

La nouvelle entreprise sera tenue d'investir fortement sur les équipements pour compléter les efforts qu'a engagés le SIAEP BARJAC depuis plusieurs années sur son réseau. Les investissements effectifs réalisés sur le service d'Eau Potable seront contrôlés tous les ans.

Les usagers au cœur du service :

En cas de question sur le service de l'eau, vous pouvez désormais vous adresser à la SDEI, par l'intermédiaire de son Centre de Relations Clientèle au **0810 439 439** (prix d'un appel local) ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00.

Le site Internet de l'agence en ligne est également à votre disposition, www.sdei.tm.fr, rubrique « Agence en ligne ».

Un accueil physique verra le jour en mairie de Barjac au moment des facturations pour répondre à vos questions.

Des compteurs intelligents pour plus de confort :

Pour plus de confort des usagers, vos compteurs d'eau seront équipés d'ici 3 ans d'un dispositif innovant de relevé à distance et en temps réel des compteurs. Vous n'aurez désormais plus besoin d'être présent lors du relevé.

En effet, vos index de consommation d'eau seront lus à distance et en temps réel. Ainsi le releveur n'aura plus besoin de pénétrer chez vous.

Par l'intermédiaire du site Internet SDEI, vous suivrez directement l'évolution de votre consommation d'eau. De plus, la facturation s'établira sur votre consommation réelle.

Avec le service alerte fuite, vous serez immédiatement informés en cas de fuite ou de dépassement d'un seuil de consommation que vous aurez préalablement défini.

L'intérêt public a guidé notre démarche et les élus du syndicat d'adduction d'eau potable de Barjac ont choisi un nouveau prestataire avec un prix de l'EAU QUI BAISSÉ ET UN SERVICE AUX USAGERS QUI AUGMENTE.

ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CEZE

L'activité de l'Ecole de Musique du Syndicat Mixte de l'Enseignement Musical du Haut Gard « Sol en Cèze », regroupant la commune de Barjac et la Communauté de communes de Cèze - Cévennes, bat son plein pour cette nouvelle année 2010.

Sur l'antenne de Barjac, une cinquantaine d'élèves barjacois et des communes environnantes Gardoises et Ardéchoises prennent des cours d'instruments : violon, piano, guitare, batterie et accordéon ainsi que de solfège et d'éveil musical. Comme tous les ans, l'audition de printemps aura lieu à Barjac : le SAMEDI 27 MARS à 20 h 30 - salle des fêtes du château.

La Région Languedoc-Roussillon souhaitant promouvoir et diffuser le catalan et l'occitan, langues et cultures historiques de son territoire, a pris l'initiative, dès 2006, de créer un événement régional multipolaire, intitulé « TOTAL FESTUM », autour de la tradition des feux de la Saint Jean. Les civilisations occitanes et catalanes portant en elles le riche patrimoine des terroirs et des pays, de la culture, de la langue, de la littérature et de l'art sous toutes ses formes mais aussi une certaine qualité de vie dont les maîtres mots sont : ouverture, accueil et intégration dans le respect des différences.

Cet important événement régional sera organisé cette année par la Commune de Barjac et l'Ecole de Musique « Sol en Cèze », le DIMANCHE 13 JUIN prochain.

René Guélin

Délégué de Barjac auprès
du syndicat mixte Sol en Cèze



En avant programme pour les Barjacois :

Dès le matin : Marché artisanal avec exposants divers (Produits régionaux bio) avec animation musicales de rue sur le marché avec :

Un groupe folklorique invité du Languedoc Roussillon / Provence, la fanfare locale « les enfants Barjacois »,

L'orchestre de rue de l'école de musique avec des musiciens professionnels. L'animation musicale de rue continuera l'après-midi.

L'après midi : au château :

Ateliers de fabrication d'instruments pour les enfants à partir de 6 ans, 2 ateliers céramiques et roseaux, un atelier musical avec les instruments fabriqués. Participation musicale des élèves de l'antenne de l'école de musique de Barjac et des professeurs.

A la Bibliothèque écrivains locaux invités, ainsi qu'un conteur occitan textes et histoires du pays, en partenariat avec l'association occitane de Barjac avec des intermèdes musicaux participation des élèves de l'école de musique. La programmation est construite de telle sorte que les personnes peuvent assister à toutes les activités, simplement en visitant le château.

Un premier concert fin d'après-midi (18h00

à 19h00) salle du Cinéma au château

« Les musiques traditionnelles du Languedoc Roussillon »

L'orchestre Sol en Cèze, les professeurs de l'école de musique, des musiciens amateurs, accompagnés par Laurent Audemaré et Michel Bachevalier.

Concert de Clôture (21H00 à 23H00), en extérieur dans la cour du château.

« Soirée musicale méridionale »

Avec pour thème : La Provence qui chante le Languedoc qui combat (Citation de Frédéric Mistral)

Michel BACHEVALIER (musicien, compositeur Nîmois) propose une création, avec des musiciens du Languedoc Roussillon et de la région PACA :

Sam' Karpienia : mandoliniste, tambourinaire et chant ; **Jean Michel LHUBAC :** fifres, percussions et chant ; **Christian Gonzales :** guitare, accordéon et chant, **Emmanuel Beer :** orgue ; **Henri Maquet :** multi instrumentiste et chant et **Michel Bachevalier,** batterie, berimbau, bachas, tabourins... et chant

Fête populaire : manifestations gratuites

UNE CONVENTION ANNUELLEMENT RENOUVELEE POUR LA CRECHE «LES CULOTTES COURTES» DE MEJANNES-LE-CLAP

C'est maintenant un partenariat de plus de 4 années avec la Commune de Méjannes le Clap pour l'accueil des petits Barjacois en crèche « les Culottes Courtes ».

Cette convention définit une participation financière de la Commune selon la durée de fréquentation de chaque enfant : 800 € par enfant pour un accueil hebdomadaire de plus de 30 heures et 400 € pour une présence de moins de 30 heures, soit pour 2008 : 1200 € pour 1 enfant barjacois l'a fréquentée.

En fin d'année, une dotation supplémentaire de 30 € pour participer à l'achat du cadeau collectif de Noël.

Renseignements au : 04.66.24.59.75

NATURE ET PAYSAGE BARJACOIS

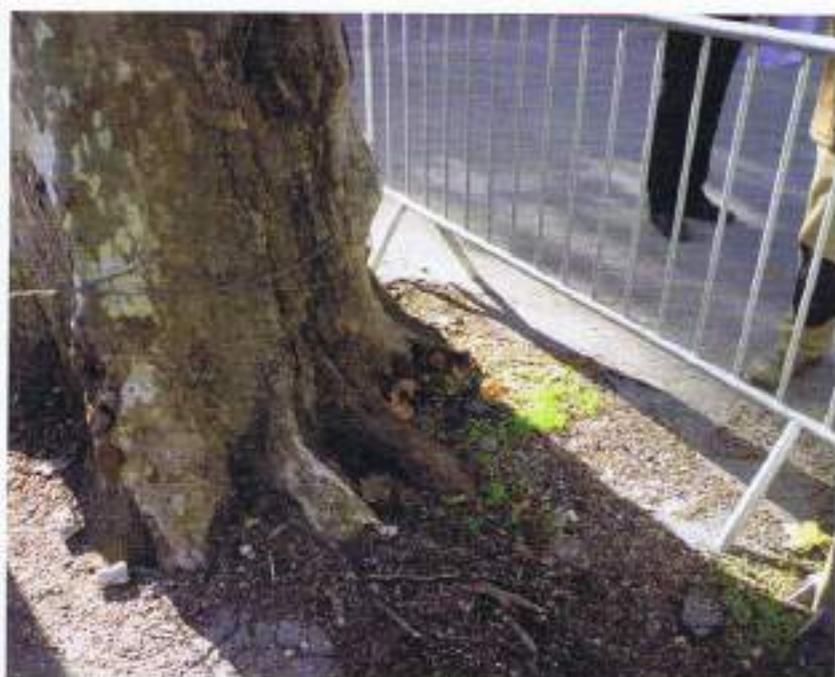
10 ANS DE PLANTATIONS

479 ARBRES PLANTÉS POUR 13 PLATANES ET 2 MARRONNIERS ARRACHÉS

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	total
cedres		12	02					5	4		23
cypres	16	12	1		2		3	5	6	6	51
Platanes	4	3							3		10
oliviers	1	100	05	10	21			14	15		176
micocouliers	20		35		3		1			6	65
Tulipier de virginie	1									1	
Bouleau			5								5
Peupliers blanc			1								1
Peupliers noirs	30				3						33
Chênes blancs			2								2
Tilleul	2				1						3
magnolia					2						2
arbousiers	2				4						6
Orme							1	1	3		5
Frêne								6			6
Pins	1							1			2
ginkobiloba	1							1			2
eucalyptus	21							1			22
albizzias	60										60
Erables	4										4

ET 276 ARBUSTES

Lauriers thym	50	troène	12
spiree	20	tamaris	6
potentille	20	choisia	2
forsythia	12	Prunier à fleurs	4
solanum	15	weigella	2
photinia	22	chèvrefeuilles	3
lagesstroemia	9	Grenadier à fleurs	2
Lauriers roses	25	Cypres de leyland	60
seringat	10	plaqueminier	2



«Un acte quelquefois plus que nécessaire»

GESTION FORESTIERE

Membres de la Commission Forêt : Edouard CHAULET, Maire et Conseiller Général, Sylvain BELIN, Adjoint au Maire, Christian DIVOL, Conseiller Municipal, Thierry BELLEGARDE, Jean-Louis OLLIER, Yves SOULIER, Bernard LEVY, François TRIVEZ, Edmond RAYMOND, Guy LAURENT, Didier SONZOGNI, membres associés.

COUPES AFFOUAGERES

En novembre 2008, M. GONZALEZ, Agent ONF en charge de la Gestion des bois communaux de BARJAC, nous a proposé deux parcelles exploitables en affouage. Nous avons choisi la zone du Moulin à Vent, parcelle 26, située en face du local des Cèdres, côté droit de la route d'Ornac. Ce choix s'est fait, bien sûr, avec les membres de la Commission des Bois. Je les ai sollicités de nombreuses fois, pour le tracé de la piste au bulldozer, du marquage des coupes avec les plaquettes numérotées, pour la réalisation de draillons avec serpes et tronçonneuses. Sans rechigner, ils m'ont apporté une aide précieuse. Je tiens ici à les remercier pour tout le travail accompli, pour leur disponibilité et leur dévouement. Je me suis appuyé sur leurs connaissances et leur expérience.

Les villageois souhaitant obtenir une coupe affouagère ont pu s'inscrire jusqu'au 15 février 2009. C'est donc le 26 février 2009, en Mairie, que les membres de la Commission ont effectué le tirage au sort des lots. Ensuite, chaque affouagiste a reçu un courrier précisant le numéro de la coupe attribuée, le plan de situation et un rendez-vous sur les lieux fixé au 7 mars 2009.

Compte tenu de la configuration de la parcelle, des explications se sont avérées bien nécessaires. Cette rencontre se termina par un apéritif offert par la Municipalité au local des Cèdres.

Du fait de l'étroitesse des lots, 7 à 8 mètres de large, certains ont eu des difficultés à maintenir une bonne direction, sans empiéter chez le voisin... Souvent nous les avons remis dans le bon chemin ! Evidemment qu'il faut jouer des coudes, ce n'est pas facile, mais je demande à tous les affouagistes de dialoguer et de



Tirage au sort des coupes de bois

s'entendre. Nous ne sommes pas des gendarmes, simplement des responsables qui essayons de mettre tout en œuvre pour que l'affouage s'effectue correctement et dans la bonne humeur.

Pour nous, la facilité serait de lancer un appel à des entreprises forestières afin d'exploiter des parcelles tracées et proposées par l'ONF. Dès lors, plus de problème pour la Commission, de l'argent pour la Commune mais plus de bois pour les Barjacois ! Je ne vous cache pas que des propositions et des incitations à cette forme d'exploitation nous ont été faites chaque année, mais ont été rejetées.

104 coupes ont été attribuées, représentant un total de 11 930 €, soit une vingtaine de plus que la précédente campagne. Nous remarquons une progression de ce moyen de chauffage. Cela oblige à une gestion rationnelle de notre forêt car nous tenons à ce que nos villageois puissent profiter de cette énergie peu coûteuse.

La fin de l'affouage est fixé au 31 mai 2011.

Sylvain BELIN,

Responsable de la Commission des bois

ATTENTION AMBROISIE

Son pollen est dangereux. Sachez la reconnaître et éliminez-la. C'est une obligation (arrêté préfectoral du 10/12/2007)



LA PLANTE :

Elle est de la même famille que le tournesol.
Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

LA FEUILLE :



Large, mince, très découpée, elle est du même vert sur chaque face qui distingue la plante de l'armoise

SIVU DE DFCI CEZE ARDECHE

Syndicat Intercommunal de défense de Forêt contre l'Incendie :
Le SMU de DFCI est composé de l'ensemble des communes du Canton de BARJAC SOIT : Méjannes le Clap , RIVIERES, ROCHEGUDE , THARAUX , St Jean de Maruéjols, St Privat de Champclos et BARJAC.

Ce syndicat, comme son nom l'indique, a pour vocation de créer, d'entretenir et gérer les infrastructures de défense de la forêt contre l'incendie (pistes, citernes, pare-feux, signalisations...) selon un plan de massif. Ce syndicat existe depuis 1991, a effectué de nombreux travaux sous conduite de l'ONF. Des possibilités d'innovation, de créativité pour entretenir, gérer et sauvegarder la forêt existent et doivent être développées.



AB CEZE



Intervention équipe verte ruisseau le bourdarie

CENTRE DE SECOURS

Cela fait maintenant cinq ans que nous avons pris possession de nos locaux porteurs d'espoir de nouvelles vocations. Actuellement c'est avec un effectif de 43 sapeurs pompiers volontaires et professionnels, que nous assurons une activité opérationnelle qui chaque année

ne cesse de croître. Afin d'augmenter la qualité de notre service public indispensable en milieu rural, je remercie Mr CHAULET Maire, conseiller général de BARJAC de me permettre à travers cette revue de faire un appel à toutes et tous ceux qui désirent

mettre leurs compétences au profit de nos concitoyens à venir nous rejoindre. Pour cela vous pouvez prendre contact avec le Centre de Secours au 04 66 60 27 27.

Le Chef de Centre
Le Major MARTIN Philippe



Congrès Départemental des pompiers

EFFECTIFS SCOLAIRES ANNEE 2009-2010

244 élèves



Rentrée des classes St Laurent



Rentrée école publique

2009, un année riche en événements culturels offerts à nos jeunes écoliers !

ECOLE AU CINEMA : 1 projection par trimestre. Sont accueillies les écoles de St Sauveur-de-Cruzières, St Victor-de-Malcap, St Jean-de-Maruejols et l'Ecole Publique de Barjac. Plusieurs classes ont également bénéficié de diverses activités avec la bibliothèque municipale et ses intervenants comme par exemple, le concours de lecture « les inkorruptibles »

Au mois de mars, Pierre MARCHAND, apiculteur dans la région nîmoise, et Sylvia PELISSIER animatrice du CIVAM BIO du Gard, sont venus expliquer aux enfants par une animation très vivante, illustrée par des photos, le « monde des abeilles », le phénomène de pollinisation et son importance dans l'équilibre écologique. L'exploitation des produits de la ruche a aussi été racontée mais le meilleur souvenir est certainement celui de la dégustation des différents miels et du délicieux pain d'épice artisanal que Pierre MARCHAND n'avait pas oublié d'apporter ! Une journée très instructive qui reflète bien la démarche environnementale de notre village.

C'est juste avant les vacances d'été que FELIX est venu présenter et surprendre les enfants avec ses **orgues de barbarie**

Comment peut-on arriver à jouer un air de musique à partir d'un simple... carton et d'une manivelle ? La magie produite par cet instrument un peu à part, a enchanté petits et grands et la musique mécanique est, à présent un peu moins mystérieuse. Les chants appris par les élèves ont eu une toute autre résonance lorsqu'ils

COMMUNES	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE	TOTAL
BARJAC	87	49	136
St PRIVAT	12	23	35
BESSAS	10	8	18
RIVIERES	0	6	6
ROCHEGUDE	1	0	1
ST JEAN	3	6	9
THARALX	3	0	3
ORGNAC	0	3	3
SALAVAS	0	3	3
ST SAUVEUR	2	1	3
VAGNAS	0	4	4
BOISSON	0	1	1
MONTCLUS	2	0	2
TOTAL	120	104	224

étaient accompagnés par Félix, et notamment, lorsqu'ils ont chanté « la Mer » de Charles Trenet en anglais !!!

Un grand merci à Mr Georges Berthoud (allias Félix) qui est venu gracieusement de Fons-outre-Gardon, pour « enchanter » cette belle journée.

C'est un **bel ouvrage écologique** intitulé : « Pour une planète verte » édité par Nathan, que la Commission Scolaire a choisi d'offrir aux 25 élèves de CM2 qui ont quitté les écoles de Barjac. Grâce à ce manuel, ils conserveront les connaissances acquises pendant leur vie scolaire (et périscolaire) barjacquoise, dans le domaine du respect et de la protection de la Nature.



Pour les fêtes de Noël :

Un cadeau très exceptionnel, cette année puisque c'est le chanteur JOFROI qui a installé ses décors afin que les enfants des classes élémentaires puissent apprécier son dernier spectacle : « Bienvenue sur la terre » : La magie de l'histoire, la douceur des mélodies ont séduit les jeunes spectateurs.

Les classes maternelles ont pu se divertir avec le spectacle de cirque de la troupe MORENO : le clown « rigolo », la jeune et adroite funambule et les petits chiens savants ont amusé ce très jeune public.

« UN FRUIT A LA RECRE » :

Toujours dans l'optique d'une démarche éducative, la Commission Scolaire a opté, dès janvier 2009, pour la distribution d'un fruit frais bio tous les mardi matin aux 120 élèves de l'école publique (*l'école saint Laurent ayant déjà organisé cette action, une compensation financière équivalente lui est allouée*).

Le but de cette opération est de donner aux enfants l'habitude de remplacer les goûters (souvent très caloriques), par un fruit frais bio, riche en vitamines et minéraux et bien meilleur pour l'équilibre alimentaire.

Au niveau des équipements, l'école publique a été dotée de distributeurs de savon et d'essuie-mains en papiers sur les principaux lavabos, permettant ainsi une bonne hygiène des mains. Plusieurs petits travaux d'aménagements et d'amélioration des locaux ont été effectués selon les sollicitations du conseil d'école.

INVESTISSEMENTS :

Le principal projet pour 2010 est la réhabilitation du bâtiment le plus ancien de l'école publique soit « l'ancienne cantine », ainsi que la réfection des toitures côté rue Dr Chevalier Lavaure. Cela permettra de disposer d'une classe neuve, équipée pour l'accès des enfants handicapés et au premier étage, d'un grand local réservé à la garderie et au centre de loisirs. Le bureau de la direction sera aménagé au bas de l'escalier, entre les deux bâtiments.

Pendant les travaux, l'accès au chantier sera bien-sûr sécurisé et la classe concernée sera installée dans la salle de motricité après divers aménagements.

Un belle réalisation à venir modernisera et sauvegardera ce bâtiment constituant le patrimoine de notre commune.

En complément, une étude d'aménagement de la cour a été également envisagée.

Enfin le coût d'un enfant scolarisé à BARJAC est de 591,93 €/enfant. La même dotation par petit Barjacois est versée à l'école privée selon le contrat d'association signé avec l'Etat.

Le coût global de fonctionnement pour les scolaires est de 97.000 €, les communes extérieures pour ce qui concerne l'enseignement public nous le remboursent selon leurs effectifs.

Par contre, il n'existe aucune obligation pour les communes extérieures de participer aux investissements.

Aline GUYONNAUD
Adjointe

ECOLE PUBLIQUE

Site internet : www.ecolepubliquebarjac.fr

Blog : www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

De gauche à droite : Marie Claire AYMARD, Isabelle TETU, Nadège DUVOID, Melissa BLANKENDAAL, Sophie SPITTAELS, Fabien ABRIC, Véronique MACHINAL, Delphine GAGNE, Carole GILLES, Olga BOFILL et Marie Pierre BRUSSELLE.



L'école compte pour la rentrée scolaire 2009-2010, un effectif total de 121 enfants répartis ainsi :



LES MATERNELLES : TPS/ MS : 23 enfants avec Olga BOFILL. PS/GS : 28 enfants avec Carole GILLES. Les maternelles disposent de 2 salles de classes + 2 salles aménagées en dortoir pour la sieste des petits + une salle de gymnastique qui sert de salle de motricité aux enfants.



CLASSES ÉLÉMENTAIRES

CP-CE1 : 24 élèves avec Melissa BLANKENDAAL, directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction. Le jeudi toute la journée, **Nelly Bastide** la remplace.

Aides pour les enseignantes : Maternelles : Marie Claire AYMARD, Delphine GAGNE, Larissa NESTERENKO.

Toutes les classes : Nadège DUVOID, Sophie SPITTAELS (+ tâches diverses et administratives) 3 AVSI (Assistants vie scolaire) : Fabien ABRIC et Véronique MACHINAL et Léonne BEAUFILS interviennent tous les jours dans les classes.

Pour les enfants en difficulté scolaire (RASED), un Maître G, (difficulté comportementale) et un Maître E (difficulté de l'apprentissage) rencontrent 1 fois par semaine les enfants.

Fabrice REBOUL assure la garderie à l'école avec Delphine et Marie Claire, et le sport pour les CE/CM.



CE1/CE2 : 25 élèves avec Isabelle TÊTU.

CM1-CM2 : 21 élèves avec Marie Pierre BRUSSELLE.



ANNEE SCOLAIRE 2008/2009

1 - CLASSES DE DECOUVERTE

Du 08 au 12 juin 2009, l'Ecole Publique semblait bien vide, en effet 69 enfants étaient en voyage scolaire !

Classes de découverte « Mer » au Grau d'Agde. Les 49 enfants de CE et CM, accompagnés de leurs professeurs des écoles, Marie Pierre Brusselle et Isabelle Têtu et de 4 parents, ont été accueillis dans un centre implanté au cœur d'une propriété arborée de 2 ha, au Grau d'Agde. Une équipe formidable et un beau programme les attendaient : Parcours Découverte Ludique du Grau d'Agde, Jetée, Criée et Plage.-La pêche à pied et concours de châteaux de sable. - Visite d'Agde « la perle noire de la méditerranée, la vieille ville, le canal du midi et ses écluses. - Chasse au trésor dans la vieille ville. - Visite de l' Aquarium du Cap d'Agde et découverte de La plage noire. - Visite de l'étang de Thau et ses ostréiculteurs avec un pique nique sur le mont St Clair. - Visite du port de Sète en bateau et retour par le cordon littoral. Cette sortie scolaire coïncide avec les Journées de la Mer, manifestation inédite en France qui permet de valoriser les activités marines professionnelles et les bonnes pratiques en matière d'environnement et sécurité.

2 - Classe de découverte « Moyen Age » à Molières sur Cèze

Les 20 élèves de la classe de CP, accompagnés de leur institutrice Mélissa Blankendaal et d'un autre adulte étaient logés au Centre de La Sigoulette, un grand bâtiment en pierres du 19^e siècle dans un cadre enchanteur de moyenne montagne, au pied des grands cèdres et des châtaigniers. Aux portes du Parc National des Cévennes et celui des Monts d'Ardèche, la Sigoulette Cévennes est installée sur la Commune de Molières sur Cèze, au hameau des Brousses.

Au programme : Visite du château d'Aujac avec des ateliers sur le moyen âge animés par des passionnés, découverte de l'organisation sociale au Moyen âge et Calligraphie, réalisation d'enluminure et d'une kermesse médiévale, randonnée pédestre de Molières sur Cèze au château

de Montalet, visite du musée des blasons, pique nique et jeu de piste dans le village St Jean de Valérick. Un grand merci aux Municipalités de Barjac, Bessas, Montclus, St Privat de Champclos, Tharoux, au Conseil Général du Gard, au Comité d'Expansion de Barjac et à l'Association des Parents d'Elèves, pour leur participation financière qui a permis de réaliser ces magnifiques voyages.

PROJETS RECONDUITS

ECOLE ET CINEMA. Parrainage par la mairie de Barjac - Projection de 3 films pour le Cycle II et III.. Les institutrices visionnent et choisissent les films de l'année. *En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...*

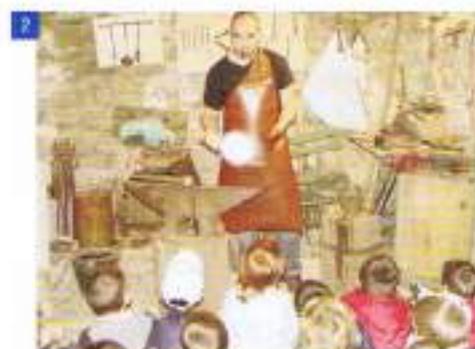
RECONDUCTION DES PROJETS

3 - 4 JARDINAGES :

Les enfants du cycle III ont continué leur superbe jardin bio "sans produit chimique". Les enfants de maternelles ont participé pour la 3^{ème} fois au concours des écoles fleuries et ont obtenu le prix de la créativité

5 - CHORALE DEPARTEMENTALE,

Vendredi 15 mai 2009, les enfants de la classe de CM1 et CM2 de l'école ont participé au concert de la chorale départementale au Parnasse à Nîmes. Les élèves ont été préparés pendant l'année scolaire par leur professeur des écoles, Marie Pierre Brusselle, pour cette représentation exceptionnelle. Les 26 enfants accompagnés de leur institutrice et de parents ont pris un autocar à 9h de Barjac direction Nîmes. Au programme : le matin répétition générale, pique nique et l'après midi concert, retour 17 h à Barjac. Cette chorale, dirigée par M. Guy Cellier, conseiller pédagogique en éducation musicale, regroupait plus de 1000 élèves des écoles primaires du Gard. Cette année, le répertoire était constitué de huit chants autour du thème "Tous différents mais tous égaux" dont des chants de Pierre Perret, Charles Trenet, Georges Brassens...





6

**SORTIES ET DECOUVERTES
UN PEU DE SPORT ...**

6 - Les CE et CM à la patinoire d'Alès :
Les élèves de CE et CM de l'école publique, ont effectué un cycle « rollers » en sport à la Lisette.

L'association des parents d'élèves a investi, il y a quelques années, dans des rollers qui sont utilisés par les classes des plus grands. Accompagnés de leurs enseignantes, Marie Pierre Brusselle et Isabelle Têtu et de Fabrice Reboul, chaque vendredi pendant un trimestre scolaire, les enfants se sont rendus à la lisette pour apprendre la pratique du roller.

Le cycle « rollers » s'est finalisé Vendredi 29 mai 2009 par un après midi à la patinoire d'Ales.

Les enfants étaient ravis, une première pour beaucoup, et c'est un peu mouillés qu'ils sont rentrés à Barjac !!!



7

7 - Expression corporelle au Château

Tous les jeudis du trimestre, pendant que les petits dormaient, les MS se sont rendus avec leur maîtresse à la salle de danse du château



8

**TOUJOURS « PLUS » D'ART,
DE CULTURE...**

8 - VISITE D'UNE EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART :

Dans le cadre du projet « un toit, une œuvre » organisé par la Communauté de Communes «Vivre en Cévennes » en collaboration avec l'Education Nationale, les enfants de la classe de maternelle d'Olga Bofill et de la classe de CM de Marie Pierre Brusselle sont allés visiter l'exposition d'œuvres d'art contemporain à St Florent sur Auzonnet.

Cette année, une cinquantaine de tableaux de la collection de l'Artothèque-Sud de Nîmes étaient présentés à l'exposition.

Pendant la visite, les enfants ont participé par groupe à plusieurs ateliers. Les ateliers interactifs leur ont permis de se concentrer et d'apprécier les œuvres exposées.

L'Ecole Publique de Barjac participe pour la 4^{ème} année à ce beau projet « un toit, une œuvre ».

La Communauté de Communes loue des



9



10

œuvres d'art à l'Artothèque Sud de Nîmes et les enseignantes choisissent chacune 3 œuvres d'art (une par trimestre) qui sont amenées dans la classe afin de réaliser un travail culturel avec les élèves.

Tableaux réalisés par les maternelles

9 - Les Girafes

10 - Monochrome

Ce travail aboutit à une exposition des productions, en fin d'année, de toutes les classes participantes au projet.

VISITE DU CHATEAU DES ROURES A LABASTIDE DE VIRAC

La Classe de CP de Mélissa est allée visiter le Château des Roures, classé monument historique depuis 1978. haut lieu des guerres de religions en Vivarais jusqu'à la révolte des camisards. Ce fut une des grandes magnanerie de la région. Un élevage de vers à soie ainsi que les vieux outils témoignent de son passé, un élevage a été aussi réalisé en classe. En fin de visite, vue panoramique des Cévennes du chemin de ronde.

PIECE DE THEATRE AU CRATERE A ALES

Les 24 enfants de la classe de Mélissa Blankendaal, sont allés voir la pièce " Le petit chaperon rouge " au théâtre du Cratère à Alès dans la grande salle.

Dans le cadre d'un projet théâtre réalisé en classe, cette sortie visait à donner, à voir du théâtre et servira de support pour nourrir des jeux théâtraux sur les émotions, ainsi que sur les jeux scéniques déplacements ... et réaliser leur propre pièce (elle servira de point de départ pour une réécriture de la pièce). Ils ont eu un très beau spectacle, fidèle à l'histoire du conte traditionnel mais revisité de façon moderne avec beaucoup de jeux de lumières et sonores.

ORGUE DE BARBARIE :

FELIX a présenté ses orgues de barbarie aux enfants de l'école

Les enfants étaient ravis, ils ont chanté accompagnés par cet instrument merveilleux.

PARCOURS MUSICAL SUR LES INSTRUMENTS DES 1^{ER} AGES :

Les enfants ont pu découvrir l'évolution de la musique à travers les instruments des 1^{er} âges présentés par « Musiques Plurielles ». Une très belle expérience pour les enfants qui étaient ravis.

SPECTACLES OFFERTS PAR LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE NOËL :

« Bienvenue sur la terre » de JOFROI

Spectacle de Cirque par la troupe MORENO ;

Un beau cadeau de Noël pour les enfants de l'école...

ET L'ENVIRONNEMENT...

11 - VISITE DU SEAQUARIUM AU GRAU DU ROI

Les élèves de la classe de CM1/CM2 de Marie Pierre Brusselle ont visité le Seaquarium au Grau du Roi. Ondine, 13 ans, a créé son Association : pour la défense et la sauvegarde des requins. Elle est intervenue auprès des enfants afin de les sensibiliser à la Protection des océans et de la nature. Elle a offert à chaque enfant un petit livret sur la protection des requins. A 12 h, un pique nique bio préparé par le restaurant scolaire de Barjac a été distribué aux enfants. Ensuite différentes actions, pour mieux connaître les requins et pour mieux les défendre, ont été proposées aux enfants. De nombreux échanges entre les enfants et les spécialistes ont permis de répondre aux questions des enfants. Cette merveilleuse journée s'est déroulée sous la caméra de Jean Paul Jaud, qui prépare son 2^{ème} documentaire sur l'environnement.

12 - VISITE DE LA BAMBOUSERAIE

Les enfants de la classe de TPS et MS accompagnés de leur institutrice Olga Bofill, de Marie Claire Aymard et de parents ont visité la bambouseraie d'Anduze. La journée a commencé par un voyage de 13 km en train à vapeur de St Jean du Gard à Anduze, au cœur des Cévennes parmi les admirables paysages de la vallée du gardon. Ensuite Pique nique dans la bambouseraie, lieu unique et

magique par le gigantisme des végétaux. A travers un parcours initiatique ils ont pu découvrir et partager ce « Jardin remarquable ».

VISITE D'UNE FERME BIO

13- Les enfants de la classe de Carole Gilles ont visité la ferme pédagogique de « l'oiselet » à Sarrïans dans le Vaucluse. Située au pied du Mont Ventoux, la ferme pédagogique de l'Oiselet ouvre les portes du monde de l'agriculture biologique, des vins, des fruits et légumes oubliés, des plantes aromatiques et des animaux. Le domaine de l'Oiselet applique les méthodes de l'agriculture biologique pour ses vignes (appellation Vacqueyras), son jardin de légumes anciens, son verger conservatoire de fruits oubliés et ses plantes aromatiques. Les propriétaires, passionnés par leur métier, ouvrent la ferme et la basse-cour au public, proposent de partager les fruits sur les arbres et offrent quelques graines pour permettre d'assurer la biodiversité. Diverses activités ont été proposées aux enfants : « jeu de piste en groupe à la recherche des empreintes d'animaux et découverte, reconnaissance et sensibilisation au milieu de l'animal ».

UN PEU D'ECHANGE ...

14 - AVEC L'ECOLE D'ISSIRAC :

Les enfants de la classe d'Olga Bofill ont reçu à l'école une classe de maternelles de la commune d'Issirac. Au programme, visite du château de Barjac le matin, ensuite ils se sont retrouvés au restaurant scolaire pour partager un succulent repas bio. L'après midi était composé de plusieurs ateliers : relais de trottinettes, course d'échasses, sauts en longueur... La journée se termina autour d'un savoureux goûter préparé par les parents. Une excellente journée pour tous à travers l'échange, le jeu, la découverte, ... Au mois de Juin ce sont les enfants de Barjac qui sont allés à Issirac.

L'ECOLE DE FONTS SUR LUSSAN :

Mardi 17 mars 2009, les élèves de petite section et de grande section de l'école



Publique de Barjac étaient en pleine effervescence.

En effet, ils attendaient avec impatience ainsi que leur maîtresse Carole Gilles, la venue, dans leur école, de leurs correspondants de la classe maternelle de Fons sur Lussan. Enfin, vint le moment tant attendu où les correspondants, accompagnés de parents et de leur

L'ECOLE DE FONTS SUR LUSSAN (suite) maîtresse Géraldine Reboul, franchirent la grille de l'école. Dans la cour, tous profitèrent d'un goûter très apprécié puis la joyeuse troupe (une cinquantaine d'enfants) se dirigea vers le cinéma « Regain » de Barjac afin d'y voir trois films d'animation qui captivèrent leur public. Ensuite, tout ce petit monde partit dans le village pour y découvrir quelques aspects et vestiges historiques grâce à l'aimable participation de Laurent Delauzun.

Puis enfants et adultes se dirigèrent vers la cantine scolaire afin d'y déguster un repas bio. A cette occasion, un grand merci à tout le personnel de la cantine et à Madame Guyonaud pour leur accueil ! L'après-midi fut consacré à des travaux en arts plastiques afin que chaque enfant exprime sa créativité en figurant un personnage vu dans les films le matin même. C'est avec beaucoup de regrets mais des souvenirs plein la tête que les enfants se séparèrent.

Au mois de mai, les enfants de Maternelle de Carole Gilles ont été accueillis dans le cadre de leurs correspondances communes par les élèves de Géraldine Reboul à Fons sur Lussan. Cette rencontre a eu lieu après échanges épistolaires tout au long de l'année et fait suite à la visite des enfants de Fons sur Lussan à l'école publique de Barjac.

APICULTURE : Un apiculteur de Nîmes est venu à Barjac pour présenter aux enfants le « monde des abeilles ». La rencontre s'est terminée autour d'une dégustation des produits issus de « l'abeille ».

ACTION D'EDUCATION ROUTIERE : Grâce au soutien de la commune de Barjac, la piste de LA PREVENTION ROUTIERE animée par des délégués bénévoles, a fonctionné dans le département. Cette année, elle est passée à l'école. Cette action d'éducation routière répond à l'attente des enseignants, des parents et des élus. Elle est une pièce importante dans la lutte contre l'insécurité routière. Les délégués bénévoles ont donc passé une journée à l'école avec les élèves et enseignantes.

MANIFESTATIONS

FETE DE L'ECOLE : Un beau spectacle de fin d'année, organisé par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, fut donné par les enfants. Le spectacle était composé de plusieurs danses, chants, pièces de théâtre ainsi que de nombreuses surprises....

C'est avec beaucoup d'émotions que fut célébrée la remise des prix aux 15 enfants qui partent en 6^{ème}. Après un beau discours du Maire Edouard Chaulet et de la Directrice Mélissa Blankendaal, les adjoints à l'enseignement des municipalités de Barjac, St Privat de Champclos et Bessas ont offert aux enfants un magnifique livre sur la protection de l'environnement « Pour 1 planète verte ».



TELETHON : Les enfants ont participé au Téléthon, ils ont réalisé une banderole afin de soutenir l'action du Téléthon

MARCHE DE NOEL : Les enfants avec leurs enseignantes ont réalisé des décorations, des friandises, des petits cadeaux, emballés et présentés avec un soin particulier. Tous ces cadeaux ont été exposés à la vente dans la salle de gymnastique. Un vif succès remporté par cette 5^{ème} édition du marché de Noël à l'école.

Le PERE NOEL VERT : Pour que Noël n'oublie personne, le père Noël rouge a demandé au père Noël vert de l'aider... à l'initiative de l'équipe pédagogique, c'est la deuxième année que le père Noël vert était présent à l'école, de nombreux jouets ont été récoltés

L'ARBRE DE NOEL a clôturé l'année 2009, Ouf le Père Noël a pu venir avant les vacances dans les classes. Les enfants ont chanté Noël sous le regard émerveillé de leurs parents...

AUTRES

Musique et chorale : cours pour les cycles II et III.

Correspondance avec une classe d'Afrique
Lecture : intervenant bénévole pour la lecture d'histoires aux maternelles.

Informatique : cours pour les cycles II et III.

Anglais : cours pour les cycles II et III.

Bibliothèque : participation aux jury des incorruptibles, avec la participation de la mairie et des bénévoles pour la lecture des albums et livres aux enfants.

PROJETS EN COURS ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

Tous les projets sont accompagnés d'un programme pédagogique mis au point par les enseignantes.

Les classes de GS-CP-CE-CM poursuivront le projet « Ecole et Cinéma » sous le parrainage de la Mairie de BARJAC (visualisation de 3 films en fonction des âges).

Classes de Maternelle

Reconduction du projet « jardinage » avec la participation au concours des écoles fleuries.

Reconduction du projet en art plastique « un toit une œuvre ».

Visite d'une exposition d'œuvres d'art.

Echange avec d'autres écoles, activités, écrits...

Visite du musée PAB à Aïs.

Visite d'un ZOO.

Classe CP/CE

Travail sur le Cycle de l'eau, avec la classe des GS et les intervenants de Familles Rurales.

Visite des Jardins ethnobotaniques de la gardie à Rousson, sur le thème des 5 sens.

Visite d'un élevage d'escargot.

Correspondance avec l'Afrique.

Projet de théâtre autour du Petit Chapon Rouge et de l'Afrique.

Echange avec la maison de retraite de Barjac autour de la création d'un jardin.

Classes CE et CM

Classe de découverte dans le parc naturel des gorges de l'Ardèche.

Visite du musée de la grotte Chauvet à Vallon Pont d'Arc.

Participation à la chorale départementale à Nîmes.

Participation à la fête de la musique.

Reconduction du projet en art plastique « un toit une œuvre ».

Reconduction du projet « jardinage ».

C'est toujours avec autant de joie, d'entrain et de projets que toute l'équipe pédagogique, ainsi que toutes les personnes qui les accompagnent quotidiennement, accueillent les enfants de l'école afin de leur permettre d'acquérir les différents savoirs dans les meilleures conditions.

L'ECOLE SAINT LAURENT AU FIL DE L'ANNEE



Voici la nouvelle équipe enseignante de notre école. Betty et Christopher sont les 2 nouveaux maîtres (les 2 premiers à gauche). Betty a pris cette année la classe des CM et Christopher celle de maternelle tous les lundis. Fabienne (à droite) a laissé les CM qu'elle avait depuis presque 30 ans pour les CP ; un nouveau départ pour elle aussi !



Sœur Jeanne nous a quittés pour une maison de retraite au Puy en Velay ; Elle s'est beaucoup occupée de l'école, notamment de la cantine durant de très nombreuses années. Nous la regrettons... car elle avait toujours une attention particulière pour chacun d'entre nous.



Muriel est partie pour se spécialiser auprès des enfants en difficulté. Depuis 11 ans, elle avait en charge la classe de CP / Grande Section ; c'est donc elle, qui nous a appris à lire... Nous gardons un très bon souvenir de cette maîtresse pleine de talents et de bonne humeur.



Voici le bureau de l'APPEL. Héliane AYMARD est la nouvelle présidente. Ces papas et mamans organisent de nombreuses manifestations pour financer nos sorties, les goûters, les jeux des classes et de la cour. Les voici ici en train de tirer les rois !



Journée préhistoire à Orignac où nous avons été initiés aux techniques préhistoriques : à la taille du silex, à l'art rupestre, ainsi qu'à la poterie.



Nous voici installés autour d'un grand amoureux d'instruments de musique africaine. Il a réellement su nous faire partager sa passion ; à travers des centaines d'instruments plus insolites les uns que les autres, nous avons découvert des sonorités très surprenantes !



Ici une vue du spectacle de la compagnie des « Trois chardons : la petite indienne » que nous avons pu découvrir au château puis exploiter en classe.

L'ECOLE SAINT LAURENT AU FIL DE L'ANNEE (suite)



Pour Noël, la Mairie a offert un spectacle de chiens savants et de clowns à tous les enfants de maternelle ! On a bien rigolé !



A notre plus grande surprise, cette année, le Père-Noël est arrivé par la voie des airs et s'est posé avec l'aide d'un engin !



Nos mamans et nos maîtresses n'ont pas eu peur d'affronter le froid pour ce marché de Noël ! Notre stand a connu un beau succès ! Tout a été vendu !



Voici notre jardin d'école qui a été déplacé et réaménagé au dessus de l'école.

Chaque classe a ses propres parcelles ; Nous avons semé, planté, arrosé, attendu avec impatience et enfin la cueillette !



Et voici Rosine de Familles Rurales qui tout au long de l'année est venue faire des animations dans l'école. Nous, les petits, nous avons travaillé sur les thèmes de la nutrition, des dangers de la vie courante avec les 2 marionnettes « Badaboum » et « Garatoi. »



Avec nous, les grands, Rosine a abordé les problèmes d'environnement, notamment ceux qui étaient liés à l'eau avec le phénomène des inondations.



En maternelle aussi, nous avons des rencontres sportives : parcours d'équilibre, courses, jeux d'adresse, et...

Nous nous sommes retrouvés avec les enfants de l'école St Joseph de Ruoms où nous avons passé une magnifique journée dans leur cour ombragée.



Nous avons participé au traditionnel lâcher de ballons et à la chaîne humaine, nos lampions à la main, dans les rues du village.

CENTRE DE LOISIRS

Une nouvelle année s'est déroulée au Centre de Loisirs municipal. Les enfants de Barjac et des communes voisines Vagnas, Issirac, Bessas, la Bastide de Virac, ont été accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires. Durant cette année, l'équipe d'animation composée de son Directeur Fabrice REBOUL, des animatrices Sylvie BRISSON, Delphine GAGNE, Amandine BERTOLDO, Marie-Claire AYMARD, mais aussi de Gaud LOYGUE en formation de Brevet d'Etat, aidée également pour la période d'été par des titulaires et stagiaires BAFA et CAP Petite enfance : Nadège DUVOID, Julie MARASA, Jessica SONZOGNI et Cindy SAKOYAN, a mis en place un programme riche en émotions et découvertes pour les enfants, tout en privilégiant au maximum l'utilisation des structures présentes à BARJAC. Les nombreuses balades découvertes de notre patrimoine, la course d'orientation au parc des cèdres et dans les ruelles anciennes de Barjac ont permis aux enfants d'apprécier la richesse de notre beau village.

Ils ont aussi bénéficié de séances au cinéma Regain, d'activités sportives diverses au stade municipal, à la salle de judo, sur les cours de tennis. Les enfants ont pu constater que leur village disposait d'une multitude de lieux permettant leur développement et leur épanouissement.



N'oublions pas les nombreuses sorties de fin de mois et d'été, ludiques mais aussi pédagogiques : la visite d'Avignon suivie d'un spectacle enfant au cœur du festival, la cueillette de châtaignes et de champignons à Malon, la visite du nouveau parc de loisirs Aérocity à Aubenas, les spectacles avec l'incontournable cirque Pinder à Avignon, au Cratère d'Alès, le parc Magic land tout près de Marseille, la découverte de plusieurs fermes favorisant la culture et l'élevage biologique, sans oublier des sorties plus sportives avec du



patinage et la piscine à Alès, des parcours de motricité, le parcours de santé aux cèdres, des randonnées pédestres, des jeux d'opposition, un parcours aventure dans les arbres, de la spéléologie, et du mini-quad avec Vacanisport. Et puis, « les classiques » du Centre de Loisirs : les activités manuelles toujours fort motivantes pour les enfants, avec la mise en place aidée de Gaud de plusieurs ateliers de poteries, de fresques, de masques, de couronnes, de photophores, d'herbiers, des concours de dessins, etc. Mais aussi des activités ludiques comme des jeux musicaux, des grands jeux, des loto sonores, et bien d'autres encore. Et enfin de la cuisine pour l'éveil des papilles : préparation de gâteaux en rapport aux saisons, des beignets aux pommes, des salades de fruits et comme l'été dernier, la confection et le service d'un repas Bio avec l'aide des Ados à l'attention de leurs parents et des élus municipaux.

Le Centre de Loisirs a également accueilli les adolescents de 11 à 17 ans, les après-midi du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, au Foyer municipal des Jeunes (avenue Jean Tassy).

Diverses activités et sorties leur ont été proposées : les plus traditionnelles, foot en salle, piscine à St Paul 3 Châteaux, mer au Grau-Du-Roi, tir à l'arc, parcours accro branches..., et des plus sportives à sensations, avec une mini descente des gorges de l'Ardeche, du Paint Ball à Barjac, du Karting à Grospierrres, une Via ferrata et du Quad avec Vacanisport.

Les ados de Barjac ont également assisté à un concert dans la cour du château, durant le Festival « Chansons de Parole ».

Ils ont aussi participé à une journée ski à Prat Peyrot, où 15 jeunes se sont adonnés aux joies des sports d'hiver.

Le Foyer des jeunes de Barjac dont l'encadrement est assuré par Fabrice est ouvert, cette année, les mercredis de 17 h 00 à 18 h 50, et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30. Les adolescents de Barjac et des communes voisines s'y retrouvent de plus en plus nombreux pour se divertir, se détendre, y faire des soirées, des repas communs, du sport, et aussi participer à différentes sorties (Bowling, Jorky Ball, sorties à Alès, à Montpellier, matchs de football à Nîmes, etc ...) ou, tout simplement, passer un bon moment ensemble.

De plus, Fabrice propose une aide aux devoirs pour les ados les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50 au foyer des jeunes.

BILAN FINANCIER des SERVICES PUBLICS COMMUNAUX EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

	DEPENSES	RECETTES	
		Participations des familles, Caf, autres communes	Reste à la charge de la Commune de BARJAC
Club Ados	17 877.99 €	5 369.10 €	12 508.89 €
Foyer Jeunes	11 718.56 €	3 287.00 €	8 431.56 €
Périscolaire	15 154.35 €	5 795.67 €	9 358.68 €
Eté	31 557.22 €	14 200.02 €	17 357.20 €
Petites Vacances	12 497.11 €	5 538.41 €	6 958.70 €
Mercredi	20 566.11 €	6 340.81 €	14 225.30 €
TOTAL	109 371.34 €	40 531.01 €	68 840.33 €

ASSOCIATION LES ADOS DE BARJAC

En parallèle au club Ados, les jeunes ont renouvelé le bureau de leur association, avec à sa tête Julie MARASA. Ils ont participé à une Brocante, mais aussi à l'encadrement de courses cyclistes dans le village. Il faut noter que cette année de nouveaux jeunes sont venus rejoindre l'association lui apportant un nouvel élan. Après quelques années d'existence, un voyage à Londres du 12 au 15 mai prochains récompensera les efforts des plus âgés durant ces dernières années. L'implication dans de futures manifestations barjacoises devraient permettre aux plus jeunes de partir, à leur tour, l'année prochaine

Les ados à la cyber base



au bowling



LA CUISINE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

NOMBRE DE REPAS SERVIS: 39600 repas servis

Année	Nombre repas	Prix revient	Prix alimentation	Prix Personnel
2009	39.600	6,16	2,90	2,56
2008	38.981	6,05	2,89	2,45
2007	36.212	5,84	2,68	2,63
2006	35.079	5,78	2,62	2,46
2005	31.833	5,57	2,44	2,32

39600 repas préparés dans notre cuisine l'année dernière : une augmentation de plus de 600 repas, malgré des vacances scolaires plus longues : oui, mais, le « progrès » le plus important est bien



celui de la qualité des denrées utilisées : chaque année, nous confirmons notre choix : l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique, en pourcentage de plus en plus important. Nous avons déjà ce type d'approvisionnement pour les légumes, l'épicerie, les laitages, le pain, les fruits ... (dans la mesure où la production est suffisante pour les quantités qui nous sont nécessaires).

Cette année, nous avons pu bénéficier de viandes et charcuteries bio proposées par un grossiste proche de l'abattoir d'Alès, qui travaille avec des éleveurs bio de notre région. Pour les fromages, nous sommes livrés directement par une fromagerie du Jura mais aussi par un producteur de fromages de chèvre du Gard (selon la saison).

Pour les fruits d'hiver, nous nous approvisionnons directement chez des producteurs en Ardèche et chez un grossiste situé à Alès.

Nous avons hâte de pouvoir travailler avec des agriculteurs biologiques (ou en conversion), sur notre commune. Ceci permettrait d'établir une convention entre les partenaires : l'approvisionnement local pour la cuisine centrale est toujours préférable puisqu'il diminue les délais production/ consommation, il évite aussi la dépense énergétique des transports et la pollution qui en résulte. Pour l'agriculteur ou l'éleveur, un partenariat avec la cuisine serait une garantie pour la vente en direct d'une bonne partie de sa production en restauration scolaire.

BILAN DES REPAS SERVIS SUR 5 ANS

	2005	2006	2007	2008	2009
Barjac école publique	5.460	5.987	7.148	7.838	8.459
Barjac école privée	9.620	9.654	10.105	9.751	8.950
Barjac Portage à domicile	5.613	6.113	6.242	7.061	7.257
Salavas	1.021	2.674	2.486	2.443	2.688
	(4 mois)				
OrgnacScolaires et portage	3.104	3.096	3.162	3.685	4.499
Méjannes	3.022	3.442	3.432	4.131	4.247
Barjac centre aéré	861	1.291	1.575	1.960	1.631
Gratuits (3 ^{ème} enfant, personnel clsh, colis personnes âgées)	937	686	734	860	538
Divers (instituteurs, pompiers, personnels, associations ...)	2.195	2.136	1.328	1.252	1.331
TOTAL	31.833	35.079	36.212	38.981	39.600

On note une augmentation constante tous les ans (+ 24 % de repas préparés en 5 ans).

Nos cuisiniers sont désormais célèbres grâce au film « Nos enfants nous accuseront » et sont ainsi très souvent sollicités pour des articles, des reportages, des témoignages. Nous les remercions pour leur implication dans cette démarche et pour le travail primordial effectué dans l'accompagnement des enfants pendant le temps du repas.

En 2009, nous avons reçu environ 200 élus et parents d'élèves de toutes régions (y compris du Japon !) intéressés par notre

expérience, aidés par l'association « UN PLUS BIO » qui agit pour le développement de l'agriculture biologique dans les collectivités. Cela nous a permis de témoigner de notre intérêt pour la qualité nutritionnelle du contenu des assiettes des enfants et de notre priorité pour cette responsabilité municipale.

Cependant, en 2010, nous devons «travailler» encore sur l'aménagement des locaux et l'organisation idéale du travail afin de répondre aux nouvelles normes pour

obtenir enfin l'agrément européen définitif. Une question nous interpelle : *La pollution bactériologique est-elle un plus grand « fléau » pour le consommateur, que la pollution « chimique » ?*

Malheureusement, nous constatons que cette « prévention » a beaucoup plus de conséquences financières dans le budget /repas que la qualité nutritionnelle des denrées.

Aline GUYONNAUD

RECETTE COOKIES AUX PEPITES DE CHOCOLAT

120 gr de beurre mou,
150 gr de sucre,
1 œuf,
180 gr de farine,
150 gr de pépites de chocolat,
1 cuillère à café de levure,

couper le beurre en petits morceaux dans un saladier, ajouter le sucre et l'œuf, puis travailler le mélange à la spatule pour obtenir une crème légère.

incorporer progressivement la farine et la levure, et mélanger jusqu'à ce que la pâte soit homogène. Ajouter les pépites de chocolat et mélanger.

Ramasser la pâte en boule, puis la rouler sur le plan de travail légèrement fariné, en lui donnant la forme d'un boudin bien régulier, l'envelopper dans un film transparent et la placer au réfrigérateur pendant 1 heure.

Préchauffer le four à 180°, recouvrir une plaque de papier sulfurisé.

Couper le rouleau de pâte en tranches d'environ 1 cm d'épaisseur, les ranger sur la plaque.

Faire cuire environ 10 mn

Sortir les cookies du four et laisser refroidir sur une grille.

Le tout avec des ingrédients bio

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc.

C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne.

Leur prix est de 7,3 Euros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis à 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	8 446.47 €	14 040.14 €
Prix du repas	2.85 €	
Ressources comprises entre	8 215.56 €	13 765.73 €
Prix du repas	2.70 €	

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE ! IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36.

ALINE GUYONNAUD

LE FILM "Nos Enfants Nous Accuseront" NENA

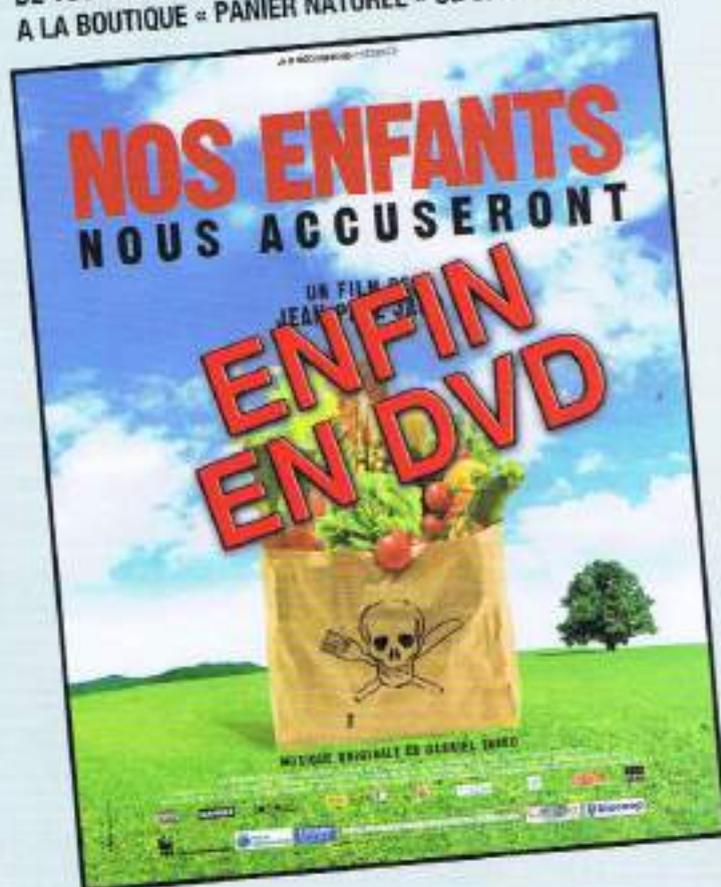


Eco musee FOURMIES 19 octobre 2010



Réception en Mairie d'Hirson avant la projection
20 octobre 2010

SORTIE DU DVD EN AUTOMNE 2009 - DISPONIBLE à l'OFFICE DE TOURISME - A LA LIBRAIRIE LE PETIT DIABLOTTIN A LA BOUTIQUE « PANIER NATUREL » Ou sur www.jplusb.fr



DEBATS - PROJECTION NENA :

JUIN 2009

9	L'ARBRESLE.....RHONE
12	PAU.....PYRENEES ATLANTIQUE
20	VILLENUEVE de BERG.....ARDECHE
25	GANGES.....HERAULT
27	CORBES.....GARD
30	ROUEN.....SEINE MARITIME

JUILLET 2009

2	St Christol de Rodières.....GARD
7	BARJAC.....GARD
14	BARJAC.....GARD
21	BARJAC.....GARD
23	AVIGNON FESTIVAL.....VAUCLUSE

AOUT 2009

4	BARJAC.....GARD
6	BONNEVAUX.....GARD
11	BARJAC.....GARD
17	CARPENTRAS.....VAUCLUSE
18	BARJAC.....GARD
20	BARJAC.....GARD

SEPTEMBRE 2009

1	BARJAC.....GARD
8	BARJAC.....GARD
11 et 12	PARIS.....Fête de l'Humanité
15	BARJAC.....GARD
22	DONZERE.....DROME
22	BARJAC.....GARD
25	ST CHRISTOL les ALES.....GARD
29	BARJAC.....GARD

OCTOBRE 2009

2	PRADES le LEZ.....HERAULT
9	CRUJERS LASCOURS.....GARD
13	PARIS.....Direct sur ARTE
13	LE TEIL.....ARDECHE
19 au 21	HIRSON.....AISNE
23	MARGUERITTES.....GARD

NOVEMBRE 2009

5	BRIVES CHARENSAC.....HAUTE-LOIRE
5	CORNAS.....ARDECHE
13 et 14	PARIS.....SALON Marjolaine
26	VAULX EN VELIN.....RHONE
27	CHASSIEU.....RHONE
28	ST ALEXANDRE.....GARD

DECEMBRE 2009

4	ST ANDRE de CRUZIERES...ARDECHE
11	SAINT TROPEZ.....VAR
15	ANDORRE.....LYCEES

116 DEBATS dont 60 dans le GARD
et 27 à BARJAC

ANNEE 2010

15.1	Nages et Sodorques - GARD ...Mairie
30.1	ST Jean de Vedas - 34.....CIVAM
3.2	PRADES - P.O.....Nature et progresFORUM- Echange
4.2	Quint-Fontsegrives (31).....Mairie
25.3	FIRMINY - 69.....Mairie

LES AIDES COMMUNALES EN FAVEUR DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle : « l'aide communale associative » Elle permet de bénéficier d'une prise en charge de 30 % de la cotisation à l'activité (plafonnée à 10 € minimum et 100 € maximum).

Les conditions d'obtention :
Faire la demande par écrit (un imprimé est disponible en Mairie)
Etre domicilié à BARJAC,
Avoir - de 17 ans,

Disposer de ressources inférieures au R.F.R. (Revenu Fiscal de Référence) fixé par l'Etat en matière de Taxe d'Habitation + 1500 € (fournir copie de l'avis d'imposition sur les revenus 2008) soit :

Si le Nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :

Si le Nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :	Le « Revenu Fiscal de Référence » qui figure sur l'avis d'impôts sur les revenus de 2008 ne doit pas être supérieur à :
1 part	9 837 € + 1500 € soit 11 337 €
1,5 part	12 464 € + 1500 € soit 13 964 €
2 parts	15 091 € + 1500 € soit 16 591 €
2,5 parts	17 718 € + 1500 € soit 19 218 €
3 parts	20 345 € + 1500 € soit 21 845 €
Supérieur à 3 parts	(20 345 € + 1500 €) + 2627 € par demi-part s'ajoutant à 3 parts

Pour un voyage scolaire organisé par le Collège : une aide individuelle pour les collégiens domiciliés à Barjac participant à un séjour scolaire peut être allouée par le CCAS. Cette aide attribuée à l'issue du séjour est de 45 Euros (à raison d'un voyage par enfant, par année scolaire).
Conditions d'obtention :
Etre non imposable sur les revenus, faire la demande par écrit en joignant le dernier avis d'imposition sur les revenus, l'attestation de présence de l'enfant au séjour délivrée par le Collège et un R.I.B.

et 700 € pour 3.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

AYMARD-PRIGENT Hélène Rue des Micocouliers (04 66 24 25 39)
BELIN Corinne Chemin du Mas de la Croix (08 75 52 49 71)

Relais Assistantes Maternelles : le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30, à la Salle de Sports (Ancienne Gendarmerie), le relais Assistantes Maternelles « Vivre en Cévennes » propose divers ateliers aux assistantes maternelles agréées, accompagnées des enfants qu'elles accueillent. Peuvent également y participer, en fonction des places disponibles, des parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans. Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'animatrice au : 04 66 30 22 97.

La petite enfance

Aide exceptionnelle pour les assistantes maternelles : Instaurée par le Conseil Municipal en 2007, elle vise à encourager ce service de « nourrices agréées » afin de répondre aux besoins des familles. Elle est servie aux Assistantes maternelles de la commune, en fin d'année, sur la base de 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2

LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) centralise les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie : Allocation Adulte Handicapé, reconnaissance travailleur handicapé, carte d'invalidité, prestation de compensation... Les dossiers concernant ces demandes sont disponibles en Mairie. Ils sont à adresser à :
MDPH - Parc Georges Besse - 115,116 allée Narbert Wiener - 30000 NIMES (tel : 0600 20 50 88 et 04.66.02.78.00)

DES MESURES EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le logement

Des dossiers de demande de logement social HLM pour les résidences « les Platanes » et « les Mûriers » et SEMIGA pour la résidence « Mas Bellegarde » sont disponibles en Mairie. C'est une commission d'attribution où siège la Commune qui, lorsque un logement se libère, décide en fonction des dossiers en instance, de l'octroi au nouveau locataire. Cette attribution s'effectue selon différents éléments : les ressources du demandeur, la composition de la famille, la surface du logement vacant...

Le Revenu de Solidarité Active (Rsa)

Rentré en vigueur au 01/06/09, il remplace le RMI, l'API (allocation de parent isolé) et certaines aides forfaitaires temporaires. Il complète les ressources du foyer pour les porter à un niveau de ressources garanti. Son montant est déterminé en fonction des ressources (revenues d'activité, prestations familiales...) perçues par l'ensemble des membres du foyer.

Modalités de calcul :

Le RSA est destiné à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Pour les personnes sans emploi : le revenu garanti est égal au montant forfaitaire dont le montant varie en fonction de la composition de la famille et du nombre d'enfants. En cas d'activité d'un ou plusieurs membres du foyer : le revenu garanti est égal à un montant forfaitaire augmenté d'une fraction des revenus d'activité (62 %). Ainsi, le montant du RSA correspond au « Revenu garanti » ainsi déterminé auquel il faut

déduire les ressources du foyer.

MONTANTS FORFAITAIRES RSA

	PERSONNE ISOLEE	MENAGE	PERSONNE ISOLEE avec enfant à charge
Sans enfant	460.09 €	690.14 €	590.76 €
1 enfant	690.14 €	828.17 €	787.67 €
2 enfants	828.17 €	966.20 €	984.59 €
3 enfants	1 012.21 €	1 150.24 €	1 181.51 €
4 enfants	1 196.25 €	1 334.28 €	1 378.43 €
5 enfants	1 380.29 €	1 518.32 €	1 575.35 €
6 enfants	1 564.33 €	1 702.36 €	1 772.27 €
Par personne en plus	184.04 €	184.04 €	196.92 €

FORFAIT LOGEMENT : représentatif des aides au logement, à déduire :

Personne seule :	55.21 €
2 personnes :	110.42 €
3 personnes et plus :	136.65 €

Dispositif d'accompagnement : La création du RSA pose le principe des « droits et devoirs » des allocataires soumis à l'obligation d'une démarche d'insertion (ressources inférieures au montant forfaitaire du RSA et revenus d'activité inférieurs à 500 €). Ces bénéficiaires sont tenus

de rechercher un emploi ou d'entreprendre des démarches en faveur d'une meilleure insertion. A cette fin, ils bénéficient de l'accompagnement d'un référent désigné par l'organisme vers lequel le Président du Conseil Général choisit de les orienter, dans le champ soit professionnel, soit social.

Financement du RSA : Le RSA est financé par le Conseil Général et l'Etat au travers du Fonds National des Solidarités Actives (FNSA) Le Département finance la part de RSA jusqu'au montant forfaitaire. Le Fonds National des Solidarités Actives intervient pour les personnes bénéficiaires du RSA exerçant une activité professionnelle. Ainsi, pour les personnes sans activité professionnelle, le RSA est financé intégralement par le Département. Possibilité de faire un test d'éligibilité sur www.caf.fr. Renseignements en Mairie.

LA PERSONNE AGEE

Différents dispositifs existent, destinés aux personnes âgées pour répondre à un besoin d'une aide matérielle utile au maintien à domicile.

L'AIDE MENAGERE : consiste en la prise en charge des heures effectuées par un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Une participation de 0.69 €/heure reste à la charge du bénéficiaire :

PLAFONDS DE RESSOURCES :

personne seule : 8 309.27 €/an

couple : 13 765.73 €/an

Renseignements et dossiers en Mairie.



Semaine bleue maison de retraite

LA TELEALARME : achetés par la Mairie, les appareils de téléalarme sont mis gratuitement à disposition de la personne âgée. Il s'agit d'un système permettant de déclencher, en cas de problème ou de chute, une alarme en appuyant sur un petit boîtier. Selon la gravité de la situation, l'alerte est donnée auprès de personnes ou institutions désignées dans la procédure établie avec la personne âgée. Tarif de l'abonnement mensuel : 16 €/mois, à acquitter directement auprès de l'AMPAF. La demande doit être effectuée par écrit en Mairie.

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) : elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, présentant une perte d'autonomie. Un « plan d'aide » établissant les services à mettre en place (aide ménagère, portage de repas à domicile...) est élaboré pour soutenir le bénéficiaire au quotidien à domicile ou en établissement.

Un référentiel appelé « grille AGGIR » classe les personnes selon leur niveau de perte d'autonomie (GIR 1 comprenant les

personnes très dépendantes qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants) :

Niveau de dépendance	Montant mensuel maximum
GIR 1	1224.63 €
GIR 2	1049.68 €
GIR 3	787.26€
GIR 4	524.84 €

Des dossiers peuvent être retirés en Mairie.

SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue ou « semaine nationale des retraités et personnes âgées » fut placée sous le signe de « Jeunes et Vieux, connectez-vous ! ». BARJAC a, cette année encore, innové avec la mise en place d'ateliers multimédias et d'initiation informatique, dans les locaux de la bibliothèque. 2 après-midi récréatifs ont été organisés, un à la Résidence Saint Laurent et l'autre à la Salle des Fêtes, en collaboration avec le Club de La Belle Epoque qui a offert le goûter.

Les membres du CCAS de BARJAC n'ont pas oublié les personnes dont l'état de santé ne permet pas de participer aux



animations, en leur apportant à domicile des oreillettes préparées avec amour au local du Comité des Fêtes.

Alors, la semaine bleue 2010 est déjà en préparation !

C.C.A.S de BARJAC :

Il est composé de 17 membres : 8 désignés au sein du Conseil Municipal et 8 membres nommés. Il est présidé par Edouard CHAULET, qui a confié la délégation à Cyril GILLES

Membres issus du Conseil Municipal : M. Cyril GILLES, Adjoint délégué à l'Aide Sociale, M. Jacques ALLIO, Mme Nadège BARBOSA, M. Sylvain BELIN, M. Christian DIVOL, Mme Laure ESNEE, Mme Monique FERRAT, Mme Françoise-Marie NONNENMACHER, Conseillers Municipaux,

Membres nommés : Mme Muriel GUELIN, Mme Odette CAPEAU, Mme Annette DUMAS, Mme Edith EUZENNE, M. Guy BORIE, Mme Micheline GILLES, Mme Josette MARTIN, Mme Céline CARPIER.

COLIS DE NOEL

L'équipe du CCAS et ses bénévoles ont préparé et distribué 80 colis de Noël destinés aux personnes d'au moins 80 ans qui ne pouvaient pas participer au repas. Ils ont profité de l'occasion pour assurer une visite et une petite causerie, augmentant ainsi la valeur du colis ! Comme chaque année, les produits sont achetés chez les commerçants du village. Au moment des fêtes de fin d'année, cette attention à l'égard des aînés de la Commune marque un moment privilégié d'échanges et de réconfort.

REPAS DES AINES

Le 13 Décembre 2009 s'est déroulé le traditionnel « Repas des Aînés » offert par la Municipalité aux Résidents de la commune, âgés de 65 ans et plus. Ce n'est pas moins de 180 personnes qui ont assisté au repas. Menu gastronomique concocté par la cuisine centrale, à la satisfaction des plus délicats. Les tables délicatement décorées et dressées par les bénévoles du CCAS furent appréciées de tous. Le service fut effectué par les membres du CCAS, le personnel communal et les élus. L'animation du repas par l'orchestre GASSO a ravi chaque convive, de même que les chansons de Mr Louis RAOUX et d'Edouard CHAULET, Maire. Comme les années précédentes, doyen et doyenne ont été honorés :

Mme Dorita PAGES et Mr François LAURENT ont reçu bouquet et cadeau de la part de Monique FERRAT et Edouard CHAULET. Les convives ont bien apprécié cette journée ; nous avons noté avec joie la présence de nouveaux barjacois qui semblent bien s'intégrer



au village.

La Municipalité et les membres du CCAS ont donné rendez-vous à l'année prochaine avec le même dynamisme et la bonne humeur de chacun.

Cyril Gilles, Adjoint

ACTIVITES CULTURELLES MUNICIPALES

Quel est le rôle primordial de la commission culturelle forte de quelque trente membres ? Mettre

en relation des artistes de la meilleure qualité possible avec le plus grand nombre de spectateurs.

C'est donc un travail de tous les instants et chaque membre de la commission a une part de responsabilité afin de faire vivre cet objectif. La Commission Culturelle plénière se réunit deux à trois fois par an. Les sous-commissions Arts Plastiques et Cinéma effectuent un travail plus important vu les activités organisées.

Il y a donc des activités spécifiquement municipales, c'est-à-dire dont le choix et la promotion lui incombent entièrement et des partenariats ou mises à disposition de salles ou de matériel.

La vie culturelle barjacoise est riche et surtout comporte de nombreuses facettes. Les points forts de la vie culturelle municipale sont le cinéma, la bibliothèque, les conférences mensuelles, les expositions arts plastiques à la Bibliothèque et dans les salles des Tentures.

Nous en donnons ci-après la liste exhaustive afin que chacun puisse, non seulement se remémorer les moments passés ensemble en 2009, mais aussi se projeter dans l'avenir afin de faire vivre plus encore ces moments de partage.

Le Cinéma

L'année cinématographique commence avec les « Rencontres hivernales » de janvier. La 7ème édition fut une découverte du cinéma Belge avec un programme très varié : « La Promesse » des frères Dardenne. « L'iceberg » de D. Abel, F. Gordon et B. Romy. « HF 6 » de F. Tilhon, Yannick, Bovy et G. Jamsin. « Louise Michel » de G. Kerven et B. Delépine. « Rumba » de D. Abel, F. Gordon et B. Romy. « Ultranova » de B. Lanners. « Moscow-Belgium » de C. Van Rompaey. Et, fidèle à la devise du Maire, « Il faut remplir les cerveaux et les ventres », les participants ont pu déguster un repas de spécialités belges. Tout au long de l'année, le cinéma Regain offre le vendredi deux ou trois séances. Les films sont souvent très récents, grâce à notre partenaire « Le Navire » et son Directeur Jacques Daumas, classés Art et Essai et en version originale. Voici les chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- 145 séances dont 11 « Ecole et Cinéma ».
- 76 séances Art et Essai dont 27 en VO et 28 documentaires.
- En dehors du cycle « Ecole et Cinéma », nous avons proposé 14 séances « jeunesse ».
- Le nombre total de spectateurs aura été de 6778.

Programme cinéma :

disponible chez les commerçants, sur répondeur : **04 66 24 55 03**

sur Internet en envoyant un courriel à :

bibliotheque-municipale-de-barj@wanadoo.fr

pour le recevoir en début de mois.

Conférences.

Tout au long de l'année, la Municipalité offre au public un large éventail de conférences mensuelles qui sont autant d'ouvertures sur le monde.

En voici le détail :

- « Migrations, chance ou menace pour notre société » par Emmanuel Terray, Anthropologue, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, membre du cercle Migrations et Libertés, en partenariat avec Le Carrefour citoyen.
- « 3 mars 1944 : le massacre des Crottes à Labastide de Virac », par Gérard Mignard, Agrégé et Docteur es lettres de l'université de Paris.
- « Manger Bio, pour quelles raisons à Barjac » par Stéphane Veyrat, responsable du CIVAM bio du Gard.
- « La Démocratie, c'est fini ? » par Robert Charvin, professeur de droit à l'Université de Nice Sophia-Antipolis et doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Nice.
- Projection-débat : « La vie en roulotte » projection suivie d'une rencontre avec Astrid, Marc Jardin et leurs enfants.
- « Reboisement du Mont Aigoual » par Marc Khanne, réalisateur du documentaire-fiction « Aigoual, la forêt retrouvée ».
- « Les Constructions bioclimatiques » par Jean Patrice Goidin, architecte.
- « Histoire de la photo » par Pierre Louvel, photographe.
- « Le piano, son évolution et ce qu'il doit à la forêt », par Olivier De Spiegeleir, pianiste et ingénieur des eaux et forêts.
- Rencontre-débat : « Développement durable, vers un nouveau modèle ? » avec Emmanuel Schor, Maire de Cruvier-Lascours, Édouard Chaulet, Maire de Barjac et Conseiller Général, en présence d'urbanistes et de représentants d'associations du Gard et de l'Ardèche.

Description des activités arts plastiques.

Chaque année, la Municipalité propose au public au début de l'été, la grande exposition dans les salles dites des Tentures. Cette année, nous avons accueilli une peintre alsacienne Renée David. Les peintres s'expriment peu, leurs peintures devraient suffire. Renée David, elle, s'échappe de cette logique. Elle peint et elle parle...

Voici quelques unes de ses paroles qui la décrivent bien : *« Je bois ce qui a été le Ganges, une feuille d'Islande, un homme d'Afrique... Je crois que la complexité m'a toujours obsédée : le monde, moi-même, tout me semblait profondément énigmatique, source inépuisable de questionnement. C'est avec les moyens du langage pictural, les compositions de formes et de couleurs, que j'ai joué et que je me suis interrogée sur la réalité.*



Parallèlement, je me suis engagée dans la découverte du langage des images, ces images que nous ont léguées d'autres humains, dans d'autres conditions, depuis des millénaires. »

« Avec obstination, je dessine et je peins depuis 55 ans, dans le plaisir et la difficulté, pour tenter d'exprimer ce que je perçois de la réalité des êtres et du monde. Je résiste au goût ambiant du résumé, de la clarté. C'est la grande nuit de l'inconnance qui m'obsède... »



Peinture de l'affiche de Renée David

Autres grandes activités culturelles, les expositions peintures ou photos à la Bibliothèque. Chaque vernissage est l'occasion de rencontres, d'échanges, de découvertes. Voici les artistes qui ont « accroché » :



« *Rêve et lumière* », par Dominique Filée.

Vernissage exposition Dominique FILEE



L'association de peintre « *Fêt'Art* » qui rassemble plusieurs artistes.

Vernissage exposition Fet ART



« *Visages d'Asie* » du photographe Alain Vaugelade

Vernissage exposition Alain Vaugelade



« *Calligraphies* », par Sylvie Marc.

Vernissage exposition Sylvie Marc

L'association « *Art plaisir* » dirigée par Anne Flandin.

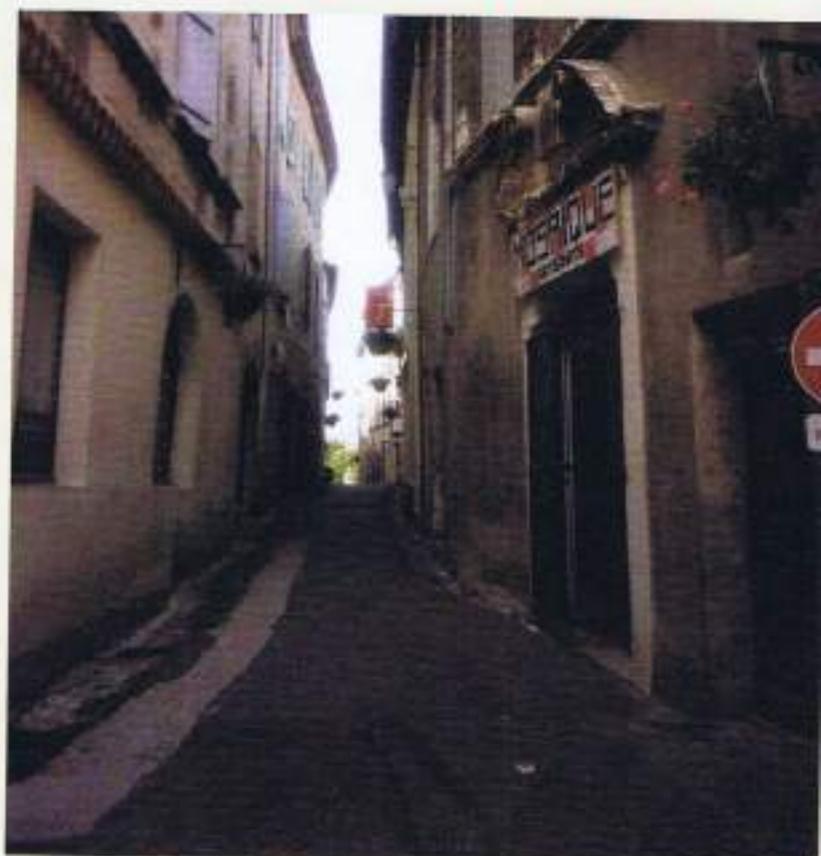
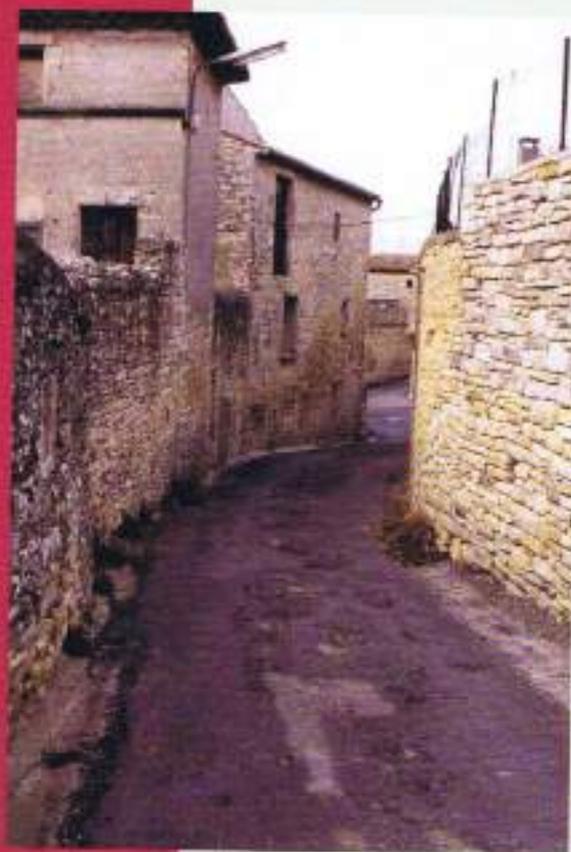


Cœur de village et centre ancien :

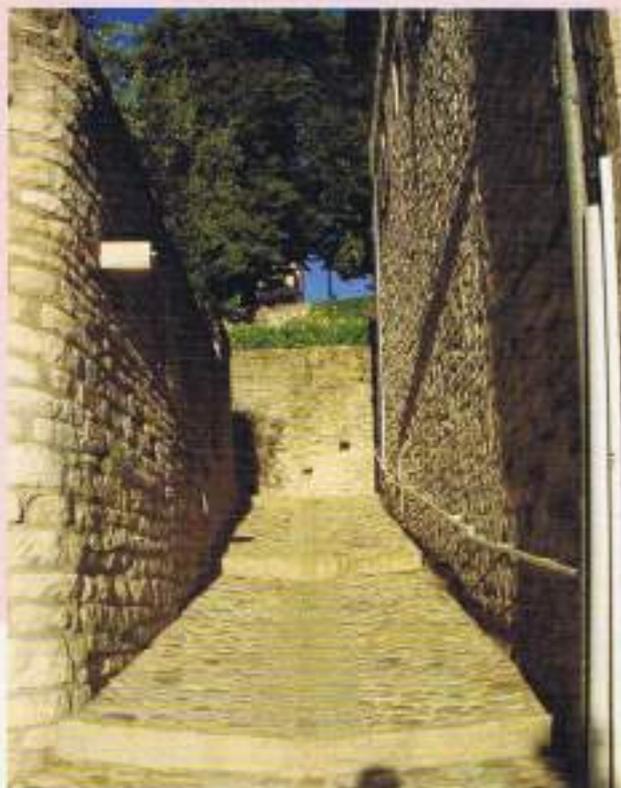
PAVAGE PLACE DE L'HORLOGE	1994
AMENAGEMENT RUE SAINT MICHEL	1994
PAVAGE GRAND RUE JEAN MOULIN	1997
REFECTION AVENUE CHAILLOT	1999
REFECTION RUE DES GLYCINES	1999
CALADETTE DE CANVIEN	1999
RUE PRENTGARDE	2000
PAVAGE RUE DES PRISONS	2001
PLACE CHARLES GUYNET (TERRASSES)	2002
AMENAGEMENT JARDIN LISETTE	2005
PLACE HAUTE FONTAINE	2007

Rétrospectives

Cœur de village et centre ancien (suite) :



1989 - 2009
20 ANS DE MANDAT



Rétrospectives

Déviations :

CONTOURNEMENT

SUD-OUEST : 1995

DEVIATION Rte D'ORGNAC : *demandée par délibération en 1992 commencée en 1997*



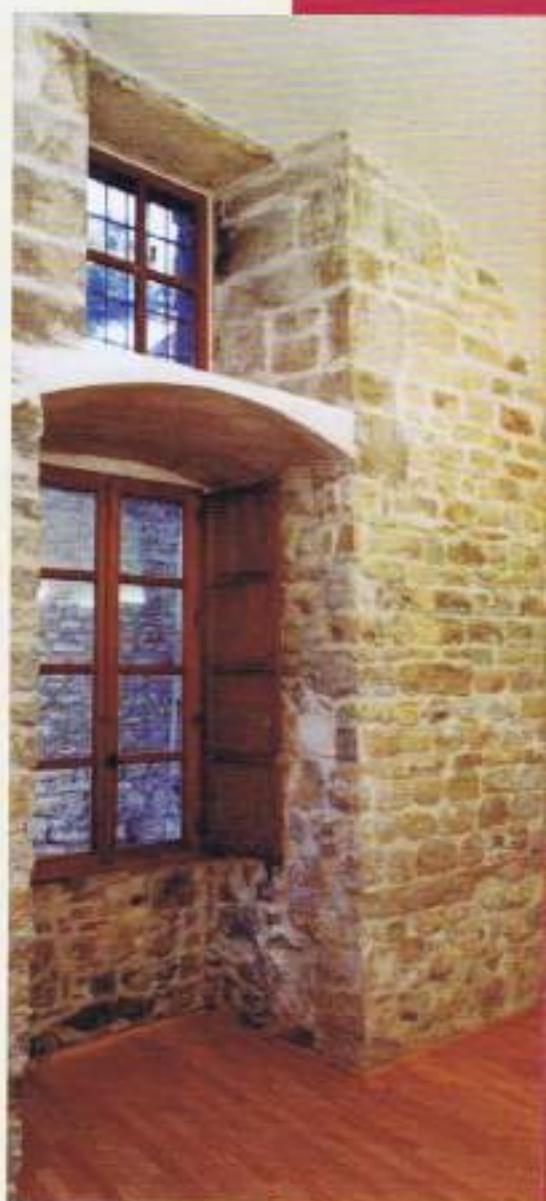
1989 - 2009

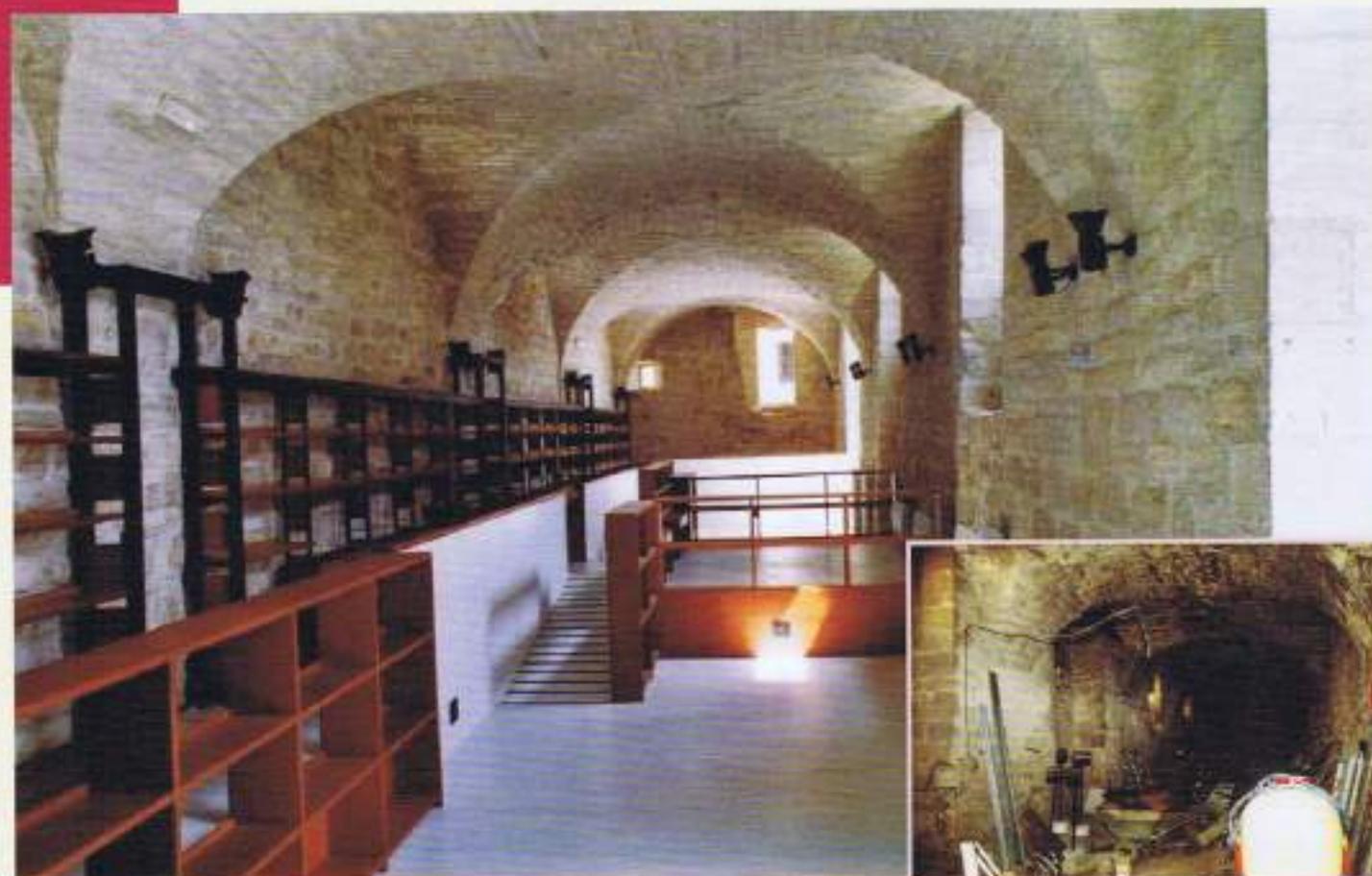
20 ANS DE MANDAT



Bâtiments :

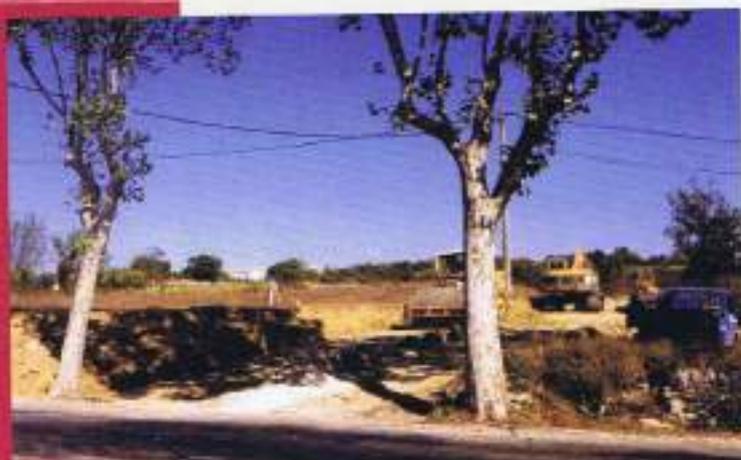
SALLE des FETES au CHATEAU	1990
VESTIAIRES AU STADE	1994
OFFICE DE TOURISME	1995
FOYER CLUB LA BELLE EPOQUE	1995
CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE	1996
BIBLIOTHEQUE et CINEMA	2000
SALLE DE SPORTS	2000
LOGEMENTS SOCIAUX SEMIGA	2001
FOYER DES JEUNES	2003
AGRANDISSEMENT CENTRE DE SECOURS	2004
VESTIAIRES TENNIS	2005
REHABILITATION CHATEAU ET TRANSFERT MAIRIE	2008





1989 - 2009
20 ANS DE MANDAT





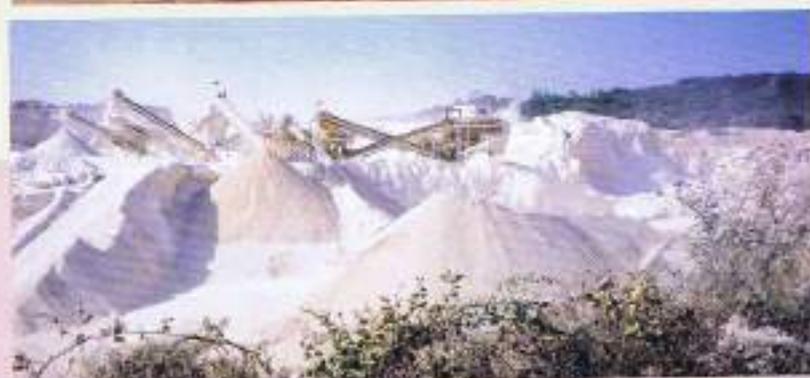
OUVERTURE GARD'ÉCHOISE DE PANIFICATION : 1991
 ACHAT SA UNIC et REHABILITATION : 1991
 OUVERTURE DE LA CARRIERE DANS LES BOIS COMMUNAUX : 1992
 IMPLANTATION POSTE SOURCE EDF : 1993
 CONSTRUCTION USINE D'ÉTIQUETTES : 1995

CONSTRUCTION ATELIER DE CHARCUTERIE : 1997
 AMÉNAGEMENT ZONE LOUCHE ET QUARTIER VICTOR HUGO : 2000.
 AMÉNAGEMENT ZONE CÔTE ENTREPRISES DESMIERS ET NATALI : 2000
 EXTENSION CARRIERE ET OUVERTURE D'UN SITE DE DECHETS INERTES : 2007

Environnement



CREATION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION : 1992
 CREATION D'UNE DECHETTERIE : 2003
 STATIONS MAS DE BONNAURE ET CHABRIAC : 2006-2007



Chaque réalisation ou équipement a engendré la création d'emplois privés, d'emplois publics avec la création de nombreux services publics municipaux, de l'énergie, de la vitalité voire de la renommée pour BARJAC :

Municipalisation du service de restauration scolaire : 1990
 Création d'un Centre de loisirs : 1991
 1^{er} Festival « Chansons de Parole » : 1992
 Création cuisine centrale : 1996

Service de repas à domicile : 1996
 Création du club ados et foyer des jeunes : 1998
 Création garderie péri-scolaire : 1998
 Création régie municipale cinéma : 2000

Régie bibliothèque : 2000
 Passage de la Cantine en « bio » : 2006
 Sortie du film « Nos enfants nous accuseront » au cinéma : 2008



« Peintures »,
par Bernard Le Nen.

Exposition
Bernard Le Nen

« Luxuriance », par Christian Rahérivelo.



« Corps et décors », par le
photographe Pierre Louvel.

Vernissage exposition
Pierre Louvel



Musique classique



Enfin, une seule manifestation de musique classique proposée grâce à un pianiste belge « Olivier De Spiegeleir », avec des œuvres d'Haendel, Haydn, Mendelssohn et Schubert.

Olivier De Spiegeleir

Activités culturelles en partenariat.

D'autres expositions sont organisées par diverses associations ou artistes qui occupent les salles du Château.

■ Ainsi, nous avons accueilli :
les « Chercheuses d'Art » avec Dany Dang, peintre-graveuse, Doris Giner, céramiste, Mady Maertens, aquarelliste, Marilou Maseli peintre-sculpteur,
le « Forum des Arts » dirigé par Nicole Maille,
l'association de Naturistes « Imaginat »,
les Théâtrope qui organisent les rencontres de théâtres amateurs avec cette année un moment fort : entretien et lecture de textes avec Guy Foissy, dramaturge.

■ Et au programme

« La scène est vide » d'Arlette Féat.
« Autour de Guy Foissy » lecture de textes en présence de l'auteur.
« L'homme qui plantait des arbres » par la Compagnie du Voyageur immobile (d'après Giono).
« L'amant » d'Harold Pinter, par la Compagnie Maru Jasp.
« Direction Gritadero », par la Compagnie « Le Théâtre de la Cité » de Fribourg, d'après « Direction Critorium » de Guy Foissy.
« La Horde », groupe de hautbois languedociens, musiques traditionnelles, avec animations dans les rues de Barjac et concert au château.

■ L'Association « Bridge à Barjac ».

- L'association Chant Libre organisatrice du Festival « Chansons de parole » en juillet et des concerts « En attendant l'été » pendant l'année. (Détail par ailleurs.)
- L'association « Les Arscènes » avec une pièce de théâtre : « Panique à la mairie »
- Le Cratère avec « Ratatouille théâtre », spectacle pyrotechnique.
- La Communauté Protestante de Saint Jean-Barjac : « Dieu est-il « vert » ? » conférence par Frédéric Baudin, pasteur et écrivain.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JEAN-PIERRE CHABROL

La fréquentation de la bibliothèque en 2009 est en augmentation avec 259 personnes inscrites (contre 231 en 2008) et pour les emprunts avec près de 8000 livres et CD

(contre 7300 en 2008). De plus en plus de familles viennent fréquenter la bibliothèque, dont plus d'un tiers sont Barjacois. Depuis 3 ans maintenant, la

bibliothèque municipale se transforme en Médiathèque pendant la période estivale et jusqu'à l'automne avec le prêt possible de CD audio « chansons françaises à texte »

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JEAN-PIERRE CHABROL (suite)

venu de la bibliothèque départementale de prêt du Gard (BDP). Ce sont chaque année près de 300 CD d'artistes reçus par le festival « Chansons de parole » ou d'autres plus connus comme FERRE, LAPOINTE, BRASSENS, etc. qui se retrouvent dans les rayons de la bibliothèque. Les deux écoles de Barjac fréquentent chaque semaine les locaux de la bibliothèque, aidées par les bénévoles Marthe CAPEAU, Michèle PELATANT, Annie DUMAS, Claudie DIDIER et Anne SAINT ETIENNE. Elles sont rejointes pour le fonctionnement hebdomadaire par

Monique FIOLE, Marie Paule ANDRE, Anne-Marie SIBERT, Luce DONDARINI et Michel BAUDASSE. Merci à tous pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. L'adhésion reste inchangée à 8 € par an pour les familles Barjacoises et 16 € pour les extérieurs. Le budget « achat » (5000 €) permet un renouvellement de 450 livres par an auxquels viennent s'ajouter autant de dons. La « collection communale » est de 8600 livres en 2009. Il faut y rajouter plus de 900 livres, prêtés annuellement par la BDP.

Le café-lecture revient depuis le printemps tous les premiers lundis du mois à 14 h 30. On y partage les lectures du mois et propose de nouveaux achats pour la bibliothèque.

La Cyber Base

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : de 16 h à 18 h

Mercredi : de 09 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 09 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Jean-Michel BOVY
Délégué à la culture

EXTRAIT DU BILAN SCIENTIFIQUE DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Travaux et recherches archéologiques de terrain AVEN DE L'ARQUET ET AVEN DU COLOMBIER (paléolithique moyen – paléolithique supérieur)

Le travail d'équipe réalisé de 2004 à 2007 a permis de caractériser avec une plus grande précision le contexte géologique des environs de l'aven de l'Arquet et de préciser la morphologie de ce dernier. D'un point de vue faunique, les analyses montrent qu'entre - 10 m et -16.5 m, il y a eu une forte concentration de restes de chevaux et de bisons et qu'au moins deux assemblages distincts existent : l'un caractéristique d'un environnement plutôt tempéré avec une faune de milieu ouvert à zones boisées comprenant au moins l'ours brun (*U. arctos*), le sanglier (*S. scrofa*), le cerf géant (*M. giganteus*), le cerf élaphe (*C. elaphus*), le chevreuil (*C. capreolus*), le daim (*D. dama*) et l'aurochs (*B. primigenius*) ; l'autre caractérisant un milieu plus ouvert sous climat froid et sec comprenant le renard polaire (*A. lagopus*), le mammouth (*M. primigenius*), le cheval (*E. gallicus*), l'hémione (*E. hydruntinus*), le renne (*R. tarandus*) et le bison (*B. priscus*). Il est hautement probable que la hyène (*C. crocuta spelaea*) fasse partie de ce cortège. La sécheresse climatique est perceptible grâce à la morphométrie des métapodes du cheval. Quant au loup (*C. lupus*) et au renard commun (*V. vulpes*), tous deux ont pu être présents dans les deux assemblages. Les espèces d'environnement froid et sec se retrouvent dans le matériel collecté entre - 18 et - 19 m : renard polaire, mammouth, cheval, hémione, renne, bison. Des espèces d'environnement

plus tempéré sont aussi présentes : ours brun, renard commun et cerf. Le cheval accuse une augmentation de taille. C'est à cette profondeur qu'ont été trouvés une dent humaine de type Néandertalien et un nucléus de facture moustérienne. Une datation de 33000 ± 800 BP. a été obtenue à la profondeur de - 18.20 m. L'ensemble pourrait se situer à la transition Würm II – Würm III. La faune issue de la collecte entre - 20 et - 21 m montre un cachet tempéré avec sanglier, cerf géant, cerf élaphe et chevreuil. Cependant, le renne, le cheval, le bison et le campagnol des hauteurs (*M. gregalis*) soulignent la fraîcheur du climat. Au-delà de 21 m, la faune, bien que rare, correspond à nouveau à un climat froid : renard polaire, mammouth, cheval, renne, bison. Les espèces d'environnement moins rigoureux existent malgré tout : renard commun, sanglier, cerf élaphe, rongeurs. Bien que la fonctionnalité du site en tant qu'aven-piège ne fasse aucun doute, la présence de lamelles digérées de dents de jeunes mammouths, la relative abondance des hyènes et des jeunes lions des cavernes soulèvent la question du rôle de repaire de la partie supérieure de l'aven, sous réserve que les jeunes lions proviennent bien du sommet du remplissage. L'origine de l'industrie lithique est aussi posée. Est-elle en position secondaire ? Le site a-t-il été accessible à certaines périodes ? Enfin les restes humains semblant correspondre à un individu juvénile de la ligne néandertalienne ont-ils été déposés intentionnellement ou bien s'agit-il du témoignage d'une chute accidentelle ? Autant de questions non solutionnées à ce jour. En ce

qui concerne les opérations de sondages réalisées aux alentours de l'aven de l'Arquet, toutes se sont révélées décevantes. Ainsi, aucun dépôt sédimentaire endogène n'a été atteint par le sondage de l'aven du Colombier. Une nouvelle campagne de fouilles s'avèrerait nécessaire pour évacuer le cône de déblais récent dont l'épaisseur semble conséquente. Quant au Trou du Caribou, il ne s'agit que d'une diachronie dont le remplissage est pour l'instant difficile à caractériser du fait de l'absence d'analyses sédimentologiques.

Conclusion :

La faune de l'aven de l'Arquet est remarquable, non pas de par sa composition qui est classique pour la période würmienne, mais par l'abondance du nombre d'individus qu'elle a livré. C'est à ce jour la plus grande concentration de restes de lions des cavernes, de chevaux, de rennes, de cerfs et de bisons de tout le Sud-Est de la France. Toutes les parties du squelette sont représentées. C'est donc un outil de choix pour calibrer la morphométrie des espèces. De nombreuses zones d'ombre persistent donc, aussi bien sur les modalités de remplissage de l'aven que sur son âge et sur sa fonctionnalité : aussi est-il nécessaire d'effectuer de nouvelles datations absolues et de continuer les investigations sédimentologiques, paléontologiques et archéozoologiques.

E. CREGUT (responsable scientifique)
Et L. GAMBERI A. de C (coordinateur du projet
et Responsable du travail de terrain)

FESTIVAL CHANSONS DE PAROLE

Festival Chansons de Parole :

une programmation de tout haut niveau

« C'était un grand crû, au dire de tous. Toutes les représentations combles, un public ravi, les artistes aussi. Des spectacles merveilleux, plein d'émotions, d'étonnements, de joies, de surprises...

Mélange de genres et de générations dans une "chanson de parole" vivante et forte.

Chansons de Parole 2009 a fait la part belle aux affûteurs, ciseleurs, peaufineurs et autres jongleurs de mots. Du souffle insolite des chansons de BERNARD HAILLANT, en ouverture (spectacle collectif), à la plus folle histoire de CHANSON PLUS BIFLUOREE en finale, l'humain, l'humour et la tendresse étaient au rendez-vous, le caustique aussi, l'étonnant et le détonnant.

Quel plaisir d'accueillir Michel RIVARD (qui nous venait spécialement du Québec), Michèle BERNARD, Yvan DAUTIN, Michel BOUTET, Thomas PITIOT! Et puis de faire découvrir une foule de jeunes foisonnant d'imagination et d'esprit, NICOLAS JULES, PRESQUE QUI, KATRIN WAL(D)TEUFEL, BATLIK, MANU GALURE, JEANNE GARRAUD, CLEMENT BERTRAND, FRANÇOIS GAILLARD, FRED BOBIN... et

encore d'ouvrir, une fois de plus, une porte vers d'autres formes de chansons avec l'époustouflante ANNE BAQUET. Toujours plus de talents tout neufs mêlant leur plume généreuse à d'inventives mélodies pour nous confier leurs fantaisies et révoltes. »

Ainsi s'exprime Jofroi dans son bilan artistique.

La grande nouveauté cette année était l'implantation d'un chapiteau de 300 places où tous les spectacles de l'après-midi ont été regroupés en lieu et place des



J.L. Trintignant, un hôte de marque

Capucins et du Lion d'or. Cette aventure d'un nouvel espace a apporté à tous une approche plus sereine. Fini les courses



effrénées d'un endroit à l'autre. Les artistes ont pu se concentrer entièrement sur un seul spectacle et les nocturnes ont été suivies avec une grande écoute.

Mais le festival c'est aussi toute une vie qui s'empare de Barjac.

L'importance du public extrarégional engendre des retombées non négligeables en termes d'hébergement et de restauration. Selon l'enquête menée en 2008, 71,5 % du public trouvent un hébergement sur place (gîtes, chambres d'hôtes, camping, hôtels).

Le festival 2009, c'est, au point de vue de l'emploi, un emploi permanent à mi-temps de coordinatrice, un directeur artistique sur dix jours, 98 artistes dont 56 engagés directement par le festival, 12 régisseurs et techniciens engagés eux aussi par le festival.

Ce sont encore 155 chambres d'hôtes pour loger les artistes, 13 gîtes pour les régisseurs, les artistes, les exposants, près de 8.000 euros de frais de repas. Plus de 3000 km parcourus pour aller accueillir les artistes à Avignon, Montélimar ou Marnagnac.

C'est dire l'impact du festival sur la vie économique du village.

Du point de vue de l'aide bénévole, ce sont trente personnes qui travaillent pendant le festival et plus de la moitié sont omniprésentes.

Le festival reste un haut lieu de culture et un événement indispensable à la vie économique du pays.

Le Président Jean Michel Bovy.



ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

UN AN APRES LA FIN DES TRAVAUX UN CHATEAU QUI BOUILLONNE

SALLE/JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
SALLE DE MUSIQUE		solfège et violon : 13h30 à 18h30 Harmonie « les enfants de Barjac » 20h, 1 semaine sur 2 20h Solfège Chœur de Barjac , 1 semaine sur 2	solfège et violon : 13h30 à 18h30	piano :16h - 20h00 Harmonie « les enfants de Barjac » 20h, 1 semaine sur 2	piano : 16h00 - 20h
SALLE DE DESSIN	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30 19h30	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 9h - 12h		Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30-17h30 Artémuz (cours de nu) 19h - 21h00	Fêt'ART (Dessin, peinture)
SALLE DE DANSE	D'Etre à Corps : 17h-18h (libération des cuirasses - gym douce) Cercle de l'Olivier (Yoga) 18h30 - 19h45	D'Etre à Corps 10h - 11h30 (Méthode de Libération des Cuirasses gym douce) Sport Plaisir (gym pour adulte) : 13h45-15h15 Mayeko (danse) : 17h-21 h	Mayeko : 9h30 - 20h45	Sport Plaisir (Gym pour adulte) : 19h00- 20h30	
SALLE DES FETES			BACN (gym pour les petits) : 9h - 12h		
SALLE D'EXPOS (salle des Tentures)	Chorale : le Chœur de Barjac : 20 h			Chorale Col Canto : 20h15	
FOYER la Belle Epoque	Unicef : 14h Club de Bridge : 20h	Centre socioculturel (peinture sur soie) : 14h-17h30	Club la Belle Epoque (club du 3 ^{ème} âge) / amis sans frontières (tricot) : 14h Club de bridge : 20h	Club la Belle Epoque (club du 3 ^{ème} âge) : 14h	Permanence des Retraités Mineurs : le 1er et 3ème vendredi matin Permanence de la FNATH (mutilés du travail) le 2 ^{ème} vendredi du mois Club de l'Amitié (belote) : 14h
BIBLIOTHEQUE	Café lecture : le 1 ^{er} lundi du mois de 14h30 à 16h		Barjac Histoire Locale (paléographie) : 17h30 à 19h30		

Soit 20 associations représentant 520 adhérents auxquelles il faut rajouter la bibliothèque et ses 230 abonnés, le cinéma avec 145 séances et 6700 spectateurs. Sans oublier : le festival chansons de parole, le salon de la carte postale, les rencontres cinématographiques hivernales, le forum des arts, les expositions de peintures, les conférences, les spectacles de Noël, les fêtes, associations.

UN BARJAC QUI RAYONNE : ADHÉRENTS, D'OU VENEZ-VOUS ?

	Art Plaisir	B.A.C.N.	Boule Barj.	B.M.L.	Chant Libre	Lascia Jarent	Belle Epoque	Caf Cantin	Com. Des Filles	Ecole musicale	El Torino	ESB	Fer'Art	JUDO	ARTEUZN	Moyeko	O.T.	MEMA BIO	N.P.O.	Rando Cèze	Sté Chasseurs	Enfants de B	Sport Plaisir	Bridge	Tennis	Ticot	
Total Assoc	21	29	78	53	19	58	126	25	0	43	0	84	22	42	11	83	109	70	45	81	157	0	23	16	88	20	1302
BARJAC	6	12	35	32	13	14	87	14		22		42	13	24		27	33	31	27	30	84		15	11	51	19	636
MEJANNES	1	4										6				5	3		3	5							26
RIVERES							2					1			1	1	4	1			3						13
ROCHEGUDE		1		1						1			1		1		3	4		4	1						17
St Jean de Maratjols	2	2	14	4		4	8	2		7		4	1	7	2	9	9	5		2	7		1		3		92
St Privat de C.		2	11	7	6	2	10					6	3	3		3	14	5	5	7	21		1	2	8		117
THARALX										2						1	1										4
TOTAL CANTON	9	21	60	44	19	20	108	16	0	32	0	59	18	34	4	46	67	46	35	48	116	0	17	13	63	19	914
ALES				2															6		1						9
BAGNOLS						1														3	1						5
BESSEGES						2															1						3
COURRY						3										1	1										5
GAGNIERES														1	1												2
ISSIRAC						1		2																			3
LA ROQUE s/C.						2																					2
LE GARN																	1						1				2
LES MAGES				2		2					1																5
LUSSAN															1						3						4
MOLIERES			1			2															1						4
MONTCLUS	1			2		1							2					1		5	2						13
ORSAN			2																								2
Pt ST ESPRIT																					15						5
ROBIAC						2																					2
SALINDRES	1																		4								4
St AMBROIX	1		3	2		3					2			3		3					3						19
St ANDRE DE R.		1																		3							4
St FLORENT Sur A.						1											1										2
St Jean de Valétiécle																	1	1									2
St Julien de Cas.				1													1	1									3
St PRIVAT DES V.			1																		2						3
St VICTOR DE M.			2												1	1	1	1									6
UZES																	1			1							2
TOTAL hors Canton	3	3	7	9	0	20	0	2	0	0	0	3	2	1	5	3	10	4	10	17	14	0	0	1	0	0	114
ARDECHE																1											3
BEAUJEU						1		1								1											2
BERRIAS								1									1										2
BESSAS			1			2	3	3				3		2		3	4	5			1		2	1		1	31
GROSPIERRE						1											1										2
LA BASTIDE							7	1		1		2	1				4	3		2	1				1		23
LABLACHERIE																					2						2
LAGORCE													1				1										2
LES VANS						3															1						4
ORGNAC	1		1					1		9				1		5	6	5		3	3		1		12		47
RUOMS						2																					2
St ANDRE						1					2					8	2			1							14
St PAUL						2										2		1		1							6
St SAUVEUR	3						4				1		3			10		1					1		4		24
VAGNAS	2	1	3			1	1			1	11		1	1		5	9	3		5	4		2		4		52
VALLON Pt d'Arc						5										1	2	2									10
TOTAL Ardeche	6	1	5	0	0	17	16	7	0	11	0	19	2	7	2	34	30	20	0	12	12	0	6	1	21	1	230
AUTRES																											
(La Grand Combe, Fons s/ Lussan, Brouzet, Les Mages,																											
TOTAL	3	4	6	0	0	1	2	0	0	0	0	3	0	0	0	0	2	0	0	4	15	0	0	0	4	0	44

ATELIER DE TRICOTAGE/AMIS SANS FRONTIERE

Les besoins humanitaires se faisant de plus en plus importants ces derniers temps, l'Atelier de Tricotage/Amis Sans Frontières a continué ses activités durant l'année 2009. Une équipe de tricoteuses de 12 à 18 personnes selon les semaines a fourni pas moins de 320 pièces (layette - pull - bonnet - chaussette - couvertures etc.) pour le



secteur de Barjac et 8600 pièces sur le Gard. L'éventail des demandes est de plus en plus large donc toute aide de tricoteuses ou de don de laine est le bienvenu.

L'Association se réunit le jeudi après midi dans la salle du rez-de-chaussée du Château - meilleur accueil à toutes.

Ariette LAGORSSE,
Présidente

CHŒUR DE BARJAC - ASSOCIATION LASCIA FARE MI

« DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE »
Verlaine ne croyait pas si bien dire !

C'est bien elle qui, cette année encore, a soudé le groupe de quelques 60 choristes venant de divers horizons et permis, grâce à l'assiduité et le travail de chacun, de vivre bien des moments de partages, de rencontres et d'émotions, avec, notamment, le programme de musique romantique allemande « Mendelssohn-Brahms ».

Celui-ci a été proposé à un public nombreux, en mai et juin 2009, à Roquemaure, Barjac, Vals les Bains et Salevas, puis en août à Montclus, avec la participation de Rémy Schule (piano) et

Valérie Cordin (flûte traversière).
Par ailleurs, le Chœur a participé à différentes manifestations organisées au profit d'œuvres caritatives et humanitaires : à l'Ecole des Mines d'Alès, avec deux autres chorales et l'harmonie de Salindres, pour le 4L Trophy, concert commun sur un arrangement pour chœur et orchestre d'un extrait de l'œuvre de Gustav T. Holst « Planètes », à Bagnols sur Cèze, avec l'Association de lutte contre la mucoviscidose, au temple de Saint Jean de Marvejols, enfin, au profit de l'orphelinat d'Abeche (Tchad).

A partir de septembre, le Chœur a abordé,

pour 2010, un nouveau répertoire de musique sacrée (Poulenc, Caplet, Verdi, Stravinsky, Pachelbel, Barber) et profane (Brahms, Carl Orff)

Nous remercions la municipalité de Barjac et le Conseil général du Gard de leur soutien.

NB : les répétitions ont lieu le lundi soir de 20h15 à 22h30 au château de Barjac et un week-end par mois (samedi après midi et journée du dimanche)

Contacts : Dominique Ruffier, présidente : 04 66 25 72 22

François-Xavier Nonnenmacher, chef de chœur : 04 66 24 72 03



ASSOCIATION LES ARBOUSIERS RAYONNANTS



« SAINT-LAURENT » La Lauzière
30430 BARJAC

Les « Arbusiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui a été créée en 2002. Par des manifestations telles que loto annuel, gardiennage du parking durant les brocantes de Barjac, marchés artisanaux, l'association arrive à récolter les fonds nécessaires pour financer une animation avec un intervenant extérieur (Chanteur, Clown, Exposition culturelle) par mois ainsi que pour acheter du matériel.

En 2009, ces objectifs ont été atteints. De plus au chapitre des nouveautés, un repas avec les familles a été lancé en juin avec succès, sur le thème de l'Espagne.

Des conversations « Webcam » ont été mises en place pour le plus grand bonheur des résidents qui ont une famille lointaine.



Les autres animations et achats qui ont été possibles en 2009 :

Janvier : Concert avec l'association « Musiques et chansons » (St Ambroix).

Février : Chants et danses tziganes avec le club du troisième âge de Ners.

Mars : Animation diapositive sur les Cévennes avec monsieur Miquel et récital français, avec la chanteuse Dina.

Avril : Chorale du club Mongrillet (Meyrannes) et Spectacle du clown « Smoke » avec le centre de loisirs de Barjac.

Mai : Chants avec La Chorale « En chantant » de Milhaud (Gard).

Juin : Paella avec les familles et les

danseuses flamenco de la troupe « Lumbré ».

Juillet : Centenaire d'une de nos résidentes



avec les chants russes de « Rouski Souvenir ».

Août : Démonstration de chiens dressés par Monsieur Pamar.

Septembre : Marché artisanal animé par Loulou, chanteuse et joueuse d'orgue de barbarie.

Octobre : Durant la « Semaine bleue », venue du Centre de Loisirs de Barjac et spectacle de cirque avec la troupe « Moreno » et récital de chansons françaises de Dina.

Novembre : Chants et danses Country.

Décembre : Grand loto annuel et arbre de Noël.

L'association a également financé les achats d'un appareil photo, d'un lecteur DVD et de décorations de Noël.

LE CLUB DE BRIDGE DE BARJAC

Le Club de Bridge de Barjac, lancé en mai dernier, a rassemblé dès les premières semaines très régulièrement plusieurs passionnés tant pour des tournois amicaux que pour des séances d'initiation et de perfectionnement. Un petit groupe d'amis s'est formé, les joueurs ravis de se retrouver pour des moments de détente dans une ambiance conviviale. Le bridge est associé à l'image d'un jeu difficile ; Mais les premiers débutants qui ont suivi les séances d'initiation ont rapidement « accroché » et témoignent que ce jeu de cartes, certes de réflexion, est réellement accessible à tous et devient vite passionnant. Il n'y a aucun complexe à avoir pour apprendre surtout pour ceux qui ont déjà joué aux cartes et quel dérivatif pour maintenir les neurones en forme ! Les séances d'initiation sont gratuites, la cotisation annuelle d'adhésion au club fixée à 10 euros. Le club prévoit des « journées découvertes » en 2010 pour vous convaincre, avec des cartes, de venir nous rejoindre ! (contact : pierre.lerner@orange.fr)

RANDO CEZE

Fidèle à ses habitudes Rando-Cèze, fort de ses 70 adhérents, continue de sillonner les sentiers et chemins de notre région en découvrant les beautés du barjaqués, du haut Gard, de l'Uzège et de la basse Ardèche. Cette année, sous l'impulsion d'Alex NERI, ils se sont souvenus d'un de leur regretté en inaugurant son chemin, « le chemin de Roland », qui va de la mairie de St Privat à la Chapelle de St Ferréol dans la convivialité. L'été venu, les plus téméraires assistaient, dans la fraîcheur, à un splendide lever de soleil au Pic Cassini. Avant le rush des estivants, tout le groupe se retrouvait pour clôturer la saison à la croix de Bauzon. Quelle est belle notre région.

Jean-François COLIN, Président



Sur le toit de la Sablière en Ardèche

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

Les résultats sportifs de la saison 2008-2009 ont été de bonne facture et ont récompensé les efforts engagés pour amener des évolutions dans le fonctionnement du club, tant au niveau sportif que dans l'organisation de l'association. En effet, l'équipe des Benjamins et celle des 13 ans à 7 ont fini 1^{er} de leur poule et ont disputé les finales départementales. C'est la récompense de tout le travail des éducateurs du club depuis de nombreuses années.

Notre école de foot structurée, ouverte à tous et ambitieuse est le pilier essentiel de notre projet sportif pour les saisons à venir. Aujourd'hui, l'environnement va rendre les choses plus délicates. Le contexte de morosité financière doit renforcer notre vigilance, et il convient d'autant plus de remercier les partenaires publicitaires

(sponsor survêtements, sponsor calendrier, équipements sportifs...) qui continuent à nous aider ainsi que la Municipalité qui, par leurs soutiens respectifs, nous sont très précieux. Notre association, forte de 85 licenciés, fonctionne essentiellement par le bénévolat et la participation régulière d'un grand nombre d'acteurs. Nous souhaitons que la passion du football et l'envie de s'investir, même modestement, amènent de nouvelles « bonnes volontés » à nous rejoindre pour animer et encadrer la vie du club.

Au niveau sportif, nos objectifs doivent rester ambitieux et réalistes. Une montée des seniors peut être atteignable au regard des résultats de la saison passée. Cet objectif deviendra réalité à la seule condition que nos joueurs et techniciens sachent montrer leur envie, leur

enthousiasme, leur solidarité, la volonté de se donner tous les moyens pour réussir, c'est-à-dire un « vrai mental ». Les seules qualités techniques et les valeurs supposées des uns et des autres ne suffiront pas.

Au niveau des équipes des jeunes, nous avons également l'ambition de voir notre École de Foot grandir et être reconnue pour sa qualité. Les améliorations apportées depuis plusieurs années par nos éducateurs sont significatives. La fidélisation de nos « espoirs » et de tous nos licenciés est un vrai enjeu pour le club.

Enfin nous terminons par une phrase d'Henry de Montherlant (définissant bien notre association) qui disait : « Pour faire de grandes choses, il ne faut pas un si grand génie ; il ne faut pas être au dessus des hommes, il faut être avec eux ».



Mayéko Création

Jean de la Fontaine disait, dans l'une de ses fameuses fables : « Eh bien ! Dansez maintenant ! ». Inutile de nous le dire deux fois ! Cette année, pas,

petits sauts, pirouettes et autres cabrioles de nos danseuses ont fait vibrer le château du sol au plafond ! Nos jeunes comédiens n'ont pas été de reste, toujours de bonne humeur, leurs envois vocaux et leurs rires ont résonné dans tout l'étage. Durant l'année, nous avons fourmillé d'idées et d'envies. La passion de la danse contemporaine et du théâtre n'a pas cessé d'étendre ses rayons et nos élèves, de nous étonner, à notre plus grande joie. Tout ce petit monde est enfin sorti de l'ombre, un soir de juin, le temps d'une « ECLIPSE », notre spectacle, où petits et grands ont dévoilé leur talent et mis en lumière leur plaisir de la scène. Doré et déjà, un nouveau spectacle s'annonce réservant quelques surprises...

Spectacle de danse contemporaine et de théâtre prévu le samedi



5 juin 2010 à 21h au château de Barjac – salle des fêtes.
Renseignements cours et spectacle :

Danse : 06 15 12 07 02 - Théâtre : 06 09 05 96 60

COMITE DES FÊTES

Un nouvel élan

Le Comité des Fêtes c'est avant tout une équipe.

Bien que jamais assez nombreux pour assurer le bon déroulement des festivités, cette année encore, les membres du Bureau ont pu compter sur la présence de Barjacois désireux de prêter main forte. Un objectif commun : offrir aux habitants, estivants et brocanteurs des manifestations et des prestations de qualité.

C'est dans une optique de renouveau que cette année, Le Comité des Fêtes a souhaité modifier les traditionnelles Fêtes Votives.

Des artistes de renom comme le Groupe GOLD, des soirées Flamenco, mais aussi mousse ont complété 4 jours de festivités diverses : course de caisses à savon, concours de boules carrées, etc.

Le calendrier est souvent chargé pour cette association, du Carnaval au Téléthon en couvrant la Brocante de Pâques, Fête de la Musique, 13 juillet, Fêtes Votives, Brocante d'Août autant de manifestations auxquelles s'ajoutent les lotos. Le 8 août 2009, le Comité a proposé un loto d'été. 90 personnes ont pu apprécier de jouer sous la fraîcheur des platanes du Jeu de Ballon. Rendez vous est pris pour 2010.

L'équipe était là également pour assurer le service d'une paëlla lors du vide-grenier organisé par la Mairie (le 19 septembre) et centraliser les actions lors du Téléthon.

Une présence discrète et active, sur tous les fronts, par tous les temps, les bénévoles sont là chaque année pour former une équipe soudée.

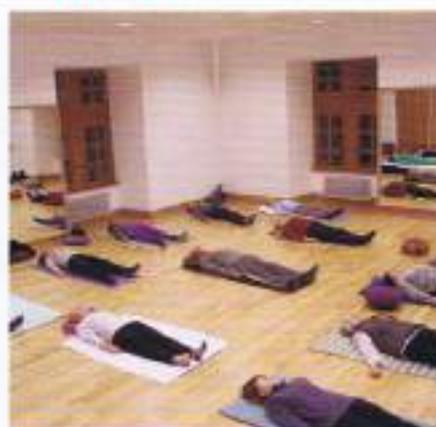
A noter dans vos agendas pour 2010 :

- Carnaval (thème LA MER) le samedi 13 mars
- Fête de la Musique : 21 juin
- Fêtes Votives : du 16 au 19 juillet

Bureau : Président : Didier BOURTHOUMIEU - Vice-Présidente : Céline CARPIER - Vice-Président : Alain CONSTANT - Trésorière : Claudine PRAUX - Secrétaire : Michèle BOFFIN



VIVRE LE YOGA A BARJAC



La pratique du YOGA (le lundi de 18H30 à 19H45) développe en nous le sens fondamental de la vie: elle nous ramène pour cela à notre corps, notre premier ami. Elle nous apprend à en jouer comme d'un instrument de musique pour bénéficier du meilleur de ce corps grâce à une relation à lui juste et harmonieuse.. Elle nous apprend à l'habiter comme notre première maison, à en ouvrir les fenêtres, et par là, à nous sensibiliser aux richesses de notre monde intérieur comme à celle du monde extérieur. Avec patience et tendresse retrouvées nous libérons au niveau de chaque cellule les énergies de vie qui sans cela seraient condamnées à se perdre.

Enseignant : Marie Freslon diplômée FNEY (Yoga, Art'Yoga, Méditation) stages agréés FNEY France et Sahara.

CLUB LA BELLE EPOQUE

Avec sa centaine d'adhérents le Club la Belle Epoque continue à meubler les loisirs des retraités de Barjac et de sa périphérie. Durant toute l'année 2009 les responsables du Club ont offert à tous une série d'animations suivant la saison : en été, marche tous les mercredis, jeux de boules etc... sans parler des repas aux Cèdres durant les mois de juillet et août – pour l'hiver la marche continue sauf intempéries –mais également loto – belote et jeux divers - L'année est aussi ponctuée de voyages d'une journée dans divers sites bien choisis et d'un voyage plus important (cette année les îles de l'Océan Atlantique) et tout ceci parsemé d'animations de goûters et de repas dansant –un vaste choix où chacun peut trouver ce qu'il désire – Donc un Club qui marche très bien dans une très bonne ambiance et une réelle convivialité et où le meilleur accueil est réservé à tous et à chacun



HARMONIE "LES ENFANTS DE BARJAC"

L'harmonie « Les enfants de Barjac », dirigée par Michel DUBEY, est composée de musiciens venant de villages différents : Barjac, St Jean de Maruéjols, Auzon... et même de l'Ardèche : Bessas, Vallon Pont d'Arc, Les Vans...

Cela prouve que l'ambiance, la bonne humeur est permanente dans ce groupe, qui aime se retrouver aux répétitions du mardi ou du jeudi en alternance, pour préparer les sorties : défilés, corsos, animations...

Si la musique vous inspire, prenez contact avec Mme Marie-France SARRAZIN, Présidente, au 04 75 38 66 00 ou M. Michel DUBEY, chef de musique, au 04 66 24 50 67.



SPORT PLAISIR



L'Association Sport Plaisir a démarré cette année des cours de sévillane le mercredi de 18h30 à 19h30 dans les locaux de l'ancienne Mairie, en plus de ses séances de mise en forme du mardi de 13h45 à 15h15 et du jeudi de 19h à 20h30 au Château. Venez découvrir ces deux activités.

Simone MATHIS, Présidente

BARJAC ATHLET. ET COURSE NATURE (BACN)

« Barjac Athlet. et Course Nature » organise et participe aux : cyclosporive – cyclotourisme - cyclathlon du Barjaques et courses pédestres.

Grâce à la générosité de la Mairie de Barjac qui met à notre disposition la salle des fêtes tous les mercredis matins et à sa participation à l'achat du matériel, nous pouvons organiser la plus importante de nos activités : la psychomotricité des plus petits.

Interviews de quelques enfants et parents :
« C'est pour faire des acrobaties comme au cirque. » (Haïlé, 4 ans)

« En allant exercices de motricité, équilibre, multiplicité des déplacements, les enfants se dépensent en s'amusant. » (Maud, maman d'Haïlé)

« Enfin une activité pour les tout-petits, ludique et familiale, toujours innovante. C'est un réel plaisir tous les mercredis. »

(Mélina, 2 ans et sa maman)

« On passe de très bons moments avec son enfant tout en développant sa motricité. Les petits adorent venir ici, endroit très accueillant et adapté pour tous les âges. » (maman de Julie, 4 ans)

« Un parcours très intéressant et toujours différent, pour la souplesse, l'équilibre... Pas de lassitude quand les enfants l'utilisent. » (papa de Romain, 5 ans).

« La gym du mercredi nous permet de passer de merveilleux moments toutes les deux. Andréa a 18 mois et ne cesse de me surprendre à chaque cours. Cela lui permet de développer sa motricité, son éveil. Grands moments de complicité. » (Cynthia et Andréa).

« La babygym a vraiment été une révélation pour mon enfant et moi. Je l'ai découvert sous un autre angle et cela nous a permis



d'avoir une complicité plus forte. C'est chaque mercredi un moment de joie pour lui et moi. Activité très enrichissante. Je la conseille vivement à tous les parents » (Marie, maman de Basile, 3 ans).

Nous remercions la Mairie et les parents pour leur confiance.

Les bénévoles, Eliane Gilen, Jacques Allio.

ASSOCIATION Néna (Nos Enfants Nous Accuseront) Bio.

Créée en Avril 2009, cette association a pour but l'entraide commerciale et familiale avec l'approvisionnement groupe en alimentation biologique (sur commande). Aujourd'hui, plus de 70 personnes adhèrent à Néna.

Contact : Rouveyrol Virginie, Mail : nenabio@orange.fr Tél. 06 43 78 13 73

CHORALE COL CANTO



2009 n'a pas failli à la tradition de "COL CANTO", la joie de se retrouver pour s'épanouir dans les chants, la convivialité après les répétitions sont restés les maîtres mots, sous la direction de FIONA GIBSON, intransigeante sur la note. Trois concerts, deux au château de BARJAC et un à BESSAS restent des moments forts, surtout le concert de NOËL au profit de l'Association " A CHACUN SON EVEREST, UN ENFANT UN CANCER, UN SOMMET", un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité. Actuellement nous travaillons sur le programme 2010 qui sera encore plus ambitieux, aussi nous vous invitons, si vous aimez chanter à venir nous rejoindre pour renforcer les différents pupitres. Nos répétitions ont lieu le jeudi à 20h30 salle des tentures au Château de BARJAC. Nous remercions toutes les personnes qui nous permettent de vous proposer ces concerts ainsi que la Mairie de BARJAC et le Conseil Général du GARD.
La Présidente, Marie Claire AYMARD

CLUB TAURIN "EL TORINO"



Voilà 18 ans un petit groupe de barjacois amoureux de fêtes et de taureaux tente le pari de former un club taurin. EL TORINO vient de naître son but : animer le village en s'amusant.

- Repas en plein air aux cèdres pour pentecôte qui rassemble de nombreux barjacois et ami du club.

- Fête du 1er week-end d'août trois jours qui animent le village mais aussi transmettent à travers cette fête toute la culture taurine, ciment de l'afición ou l'homme, le cheval et le taureau sont intimement liés. Tout autour gravitent les traditions provençales faites de passion, d'ambiance typique du sud ou la musique, l'odeur du biou et l'ombre des platanes font de l'esplanade une grande salle de spectacle à ciel ouvert mêlant le courage, l'agilité et la passion.

Au cour de l'année nous organisons des ferrades qui nous rapprochent du poumon de l'afición : la Camargue

Faisons vivre nos passions et nos traditions c'est l'âme d'un peuple.

COLLECTIF CGT INTERPROFES-SIONNEL DES RETRAITES MINEURS BARJAC - SAINT JEAN DE MARUEJOLS

L'année 2010 est là avec les problèmes sociaux économiques qui demeurent pesants sur nos conditions d'existence :

- pouvoir d'achat en baisse, chômage, une pauvreté qui se développe, toujours plus de difficultés pour une bonne prise en charge de la santé.

Les réformes SARKOZY ne les règlent pas mais au contraire les aggravent, faisant le choix de préserver avant tout le privilège des nantis. Pour arrêter les mauvais coups du gouvernement et du patronat, la seule voie possible c'est celle de la lutte.

Nous avons, tous ensemble, les moyens de nous défendre et d'exiger la satisfaction de nos revendications :

- en nous mobilisant pour soutenir les délégations de la C.G.T. qui vont



interpeller les élus et les pouvoirs publics,

- en participant massivement aux initiatives de la C.G.T. et aux manifestations unitaires des syndicats des retraités C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., U.N.S.A. et la F.G.R.F.P.

PAR NOS LUTTES NOUS POUVONS IMPOSER NOS SOLUTIONS ET GAGNER.

Concernant le bilan de notre section sur le

plan local, il se traduit par :

- le goûter de la Sainte Barbe, offert à domicile à tous nos syndiqués,

- le financement de nos délégations qui sont montées à PARIS au cours de l'année écoulée, frapper à la porte des Ministères.

- Avec aussi les démarches auprès des Caisses de Pension pour faire valoir les droits.

Nous lançons un vibrant appel à l'ensemble des retraités, tous REGIMES DE BASE CONFONDUS y compris le SERVICE PUBLIC ainsi que les TERRITORIAUX pour qu'ils nous rejoignent.

TOUS SOLIDAIREMENT UNIS.

Pour l'organisation syndicale,

Gérard MONTEIL

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Site internet : www.ecolepubliquebarjac.fr ■ Blog : www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com

Bureau : **Président :** Laurent GILLES, **Vice - Présidente :** Djamilia PLAUCHUT, **Vice - Président :** Cyril ANTERION, **Trésorière :** Marie-Christine PIEDALLU, **Vice Trésorière :** Isabelle ICHERTZ, **Secrétaire :** Virginie ROUYEYROL, **Vice Secrétaire :** Olivier MOLKO

**Dépenses principales :**

Occe (coopérative d'école) : **1 500,00 euros**

Arbre de Noël : **1 100,00 euros**

Participation APE aux projets pédagogiques : **5 720,00 euros**

2009, 100 % compétents La motivation des parents et leur engagement ont permis encore une fois d'offrir aux enfants des sorties et projets pédagogiques de qualité.

Pour débiter les manifestations et festivités, Le Carnaval : l'APE et l'APEL ont uni leur dynamisme et construit un Monsieur CARNIVAL imposant sur thème du Cirque.

La fête de l'école

C'est un magnifique spectacle que donnèrent les enfants de l'école publique de Barjac dans leurs costumes flamboyants



neufs confectionnés par les parents. Le spectacle était composé de plusieurs danses, chants, pièces de théâtre ainsi que de nombreuses surprises...

A 20 h 30, les toutes petites et les moyennes sections ouvrirent le spectacle avec un chant « Nagawika », ils effectuèrent « la danse des indiens d'Oregon », « Fast Cheyenne War Dance » et « L'oiseau Bleu ».

Ensuite les petites sections réalisèrent la « danse du chou qui pousse », ils étaient trop choux dans leurs magnifiques costumes.



Puis vint les Grandes Sections qui réalisèrent la **danse du carnaval des enfants**.



Et pour finir la 1^{re} partie, les CP jouèrent une pièce de théâtre (*inventée par eux et mise en dialogue par leurs correspondants de La Courneuve*).

Une entracte permit aux personnes de se nourrir et se désaltérer.

La 2^{ème} partie commença avec une surprise réalisée par quelques filles du CE2 et CM2, une superbe démonstration de HIP-HOP...

Les CP continuèrent dans le théâtre et c'est la pièce de « Robin des bois » qu'ils jouèrent.



Une autre surprise créée par 3 filles de CM2 « Leçon de natation », mit du piment à cette belle soirée.



Puis ce fut les CE qui réalisèrent « le lac des cygnes », comme ils étaient gracieux nos petits cygnes !!!



Et pour finir Les CM dansèrent « More More More » de Kylie.



Plusieurs chants, sous la direction de Marie Pierre Brusselle, s'organisèrent tout au long de la soirée entre chaque représentation, « T'as pas de tête » « je grandis » par les

CE, « Le soleil a rendez-vous avec la lune » et « Le petit cirque d'Harlem » par les CM.

Le spectacle se termina par un chant en anglais « Beyond the sea » interprété par les CE et CM.

Le public nombreux été ravi !

La soirée se termina avec un grand karaoké, les enfants et parents s'en donnèrent à cœur joie et c'est tard dans la nuit que la fête finit...

Le dimanche matin, de nombreux jeux étaient organisés dans la cour de l'école au grand plaisir des enfants et de nombreuses personnes se retrouvèrent sous les platanes autour d'un apéritif animé par les enfants de Barjac. Au menu « grillades et frites » et Cocktail bio, jus de fruits naturels !



Bien que réussie et festive, la fête de l'école annonce toujours la fin de l'année scolaire, dynamique et enrichissante comme le démontrent les nombreux projets proposés durant toute l'année aux enfants.

S'ensuivent les manifestations de l'A.P.E. :

- **Journée champêtre aux Cèdres** : Beaucoup de familles, d'enseignants et d'élus avaient répondu à l'invitation. Au programme, il y avait une course d'orientation par équipe, différents jeux de plein air pour les enfants et un concours de boule. Un barbecue géant a permis aux personnes de se restaurer. Une première pour l'A.P.E. la journée a été très agréable avec un temps magnifique.



- **Echange Culinaire** : Voilà quatre ans que l'A.P.E met à profit la Semaine Nationale du Goût pour organiser ce qui est devenu le « traditionnel » échange culinaire.

Plus qu'un goûter, ouvert à tous, c'est un moment de rencontre privilégié, un moment de détente et d'échanges.

Autour des spécialités de chacun (que ce soit local, régional ou national) se sont retrouvés les parents, les élus et l'équipe pédagogique.

Pour accompagner ces mets, l'A.P.E a offert aux enfants de délicieux jus de fruits naturels. Découverte des saveurs, échange de conseils culinaires, présentation des nouveaux, parents comme enfants ont fait rimer convivialité et fraternité.

- **Marché de Noël à l'école** : vente d'objets de Noël fabriqués par les enfants,

- **Téléthon** : Banderole réalisé par les enfants et lâcher de ballons

L'Arbre de Noël reste la manifestation la plus attendue des enfants. Comme chaque année, Le Père Noël a déchargé sa hotte,



classe après classe, sous le regard médusé des plus petits. Il les a retrouvés ensuite au Château afin d'assister à leur spectacle et écouter leurs chants.

C'est autour d'un superbe goûter que la journée a pris fin tout comme l'année 2009. Il est difficile de décrire le sourire des enfants aussi nous vous donnons rendez-vous sur le site Internet :

ecolepubliquebarjac.fr

et surtout sur notre blog

ecolepubliquebarjac.blogspot.com

dont les mises à jour régulières vous rappelleront le calendrier des manifestations à venir et une rétrospective des activités passées.

Le mot du président :

Déjà un trimestre que la rentrée est faite avec son lot de rires et de pleurs pour les tout petits, avec cette année, un invité de marque, le fameux H1N1 ! Il a su tenir le premier rôle pendant quelques semaines, le temps d'apprendre les consignes d'hygiène élémentaires pour limiter sa propagation. Ensuite, place aux occupations habituelles pour les écoliers et les enseignants.

Du côté A.P.E, de nouveaux membres ont constitué un nouveau bureau.

Pour nous, l'A.P.E est un lien d'échange et d'écoute, où nos enfants sont toujours au centre de nos préoccupations.

Cette année, l'association en collaboration avec les municipalités de Barjac, de Saint Privat de Champclos, de Bessas, de Tharax et de Montclus, a fait un gros effort financier pour la réalisation de 3 projets :

A savoir **3 classes vertes** pour plus de 70 élèves. **Une première pour notre école...**

Tous les projets peuvent voir le jour grâce aux bénéfices réalisés lors des actions menées (lotos, marché de Noël, fête de fin d'année...) mais également à l'implication de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps.

Du stade de projet à la réalisation, il n'y a qu'un pas : **la Motivation.**

Pour pérenniser ces actions et pourquoi pas en concrétiser d'autres (repas dansant...), nous avons besoin de votre aide, de vos idées et de votre coopération.

Laurent GILLES, Président

TENNIS

C'est avec un grand plaisir que joueurs, éducateurs et membres du Tennis Club de Barjac se sont retrouvés en septembre pour lancer la saison 2009/2010 sous de très bons auspices. En effet, le nombre de membres a dépassé cette année le chiffre symbolique de 100 licenciés, un effectif remarquable pour un club de tennis rural comme le notre. Bravo !

L'école de tennis reste la priorité du club et les groupes ont été logiquement allégés cette année dans le but d'assurer le meilleur enseignement possible. Un groupe de mini-tennis supplémentaire a d'ailleurs été mis en place pour les tout petits sous la conduite de Dédée Ribard : monitrice,

joueuse, capitaine d'équipes et vice-présidente sans qui le club et l'école de tennis ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui.

Notre moniteur d'état Gilles Rey ainsi que Fabrice Reboul, animateur sportif de la municipalité, assurent également un remarquable travail au sein de l'école de tennis le mercredi après-midi, jeudi soir et samedi matin. Tous les enfants de 4 à 18 ans ont donc retrouvé le chemin des courts dès le mois de septembre pour le plus grand plaisir de tous.

Le travail de l'école de tennis et la motivation des enfants finissent par payer puisque nous avons inscrit cette année

pour la première fois 4 équipes de jeunes en compétition départementale : une équipe 11/12 ans filles, une équipe 13/14 ans garçons, une équipe 15/16 ans garçons et une équipe 15/16 ans mixte. C'est une véritable fierté

pour le club et nous tenons à féliciter et encourager les jeunes capitaines, joueurs et parents qui suivent nos équipes.

Chez les adultes, les entraînements sont assurés pour tous les niveaux : compétition le mardi soir avec Gilles Rey, initiation et perfectionnement le samedi matin avec Gilles Rey et Bernard Bouchault. Le club présente également des équipes adultes dans les différents championnats et coupes départementaux : Coupe des Présidents, Seniors et Championnats + 35 ans.

N'oubliez pas de consulter notre site Internet www.tcbarjac.fr pour trouver tous les renseignements nécessaires sur le club ou bien pour nous contacter.

Nous tenons enfin à remercier tous les joueurs, moniteurs, adhérents, parents des enfants ainsi que la Municipalité de Barjac pour la confiance et l'aide qu'ils nous accordent au fil des années.

D'octobre à mai, rares sont les samedis ou dimanches où les courts ne sont pas occupés par une de nos équipes jeunes ou adultes. Notre club reste ouvert à tous. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre pour découvrir, développer ou retrouver le plaisir de « taper la balle » !

A très bientôt. Un grand merci à tous.

Le Bureau

Contact : Nicolas Gagne 06 32 25 88 92 - tc-barjac@orange.fr



JUDO PAYS DE CEZE

C'est une quarantaine de judokas qui foulent chaque lundi et jeudi les tatamis Barjacois. L'année 2009 a été riche en résultats. Outre les compétitions amicales organisées par les clubs environnants, le club participe aussi aux rencontres officielles.

Mattis Kujawa et Mélina Darpheuil finissent premiers au championnat du Gard, cette dernière se classe même troisième au championnat régional Languedoc Roussillon.

Jérémi Biard termine second du Gard.

Le club remporte le tournois de Lunel par équipe chez les pré-poussins et finit troisième avec les benjamins.

Une nouveauté en 2010 : l'ouverture d'un cours ado/adulte dispensé le lundi à 20h. Pour les enfants les horaires restent inchangés, les lundi et jeudi de 17h30 à 18h30 pour les 6/8 ans et de 18h45 à 19h45 pour les 9/14 ans.

Des cours d'essais gratuits sont possibles.

Pour plus de renseignements :

Tel : 06 20 52 68 74 ou www.ajpc30.free.fr



BARJAC HISTOIRE LOCALE



L'activité originelle de BHL, la **paléographie**, c'est à dire la traduction de textes d'archives municipaux ou notariaux, principalement des XVI^e et XVII^e siècles, réunit, sous la houlette de Laurent DELAUZUN, une quinzaine de passionnés, partagés en deux cours alternant le mercredi, de 17 heures 30 à 19 heures en la bibliothèque JP CHABROL de Barjac.

A ce propos, le prêt gracieux de ces locaux est une subvention indirecte que nous apprécions chaque semaine. La **seconde activité** qui semble rencontrer l'assentiment d'un nombre croissant d'adhérents, ce sont les **sorties thématiques** dans la région avec visites et études « sur le terrain ». Nous accordons beaucoup d'importance à cette vulgarisation historique et nous sommes très **Sept sorties-découvertes** ont été organisées en 2009 : ALLEGRE le 10 janvier, LE MUSEE DU SCRIBE, le 7 mars,

ALBA LA ROMAINE le 25 avril, LE LOZERE le 6 juin, BANNE-JALES le 5 septembre, JOYEUSE le 10 octobre, ARLES le 14 novembre. De plus Jean-Claude GUIBOREL a emmené un groupe au Musée DUBOUT, à Palavas, visite suivie de la découverte du groupe MIDI LIBRE, à Saint-Jean-de-Védas, le 24 septembre. Sur les 74 adhérents que l'association compte à ce jour (détail en annexe) la moitié participe régulièrement aux sorties proposées. Nous avons aussi participé à des initiatives culturelles : conférences, concerts, sorties proposées et organisées par des adhérents en dehors de BHL : visite du journal Midi Libre à Saint Jean de Védas et du Musée DUBOUT à Palavas, conférence musicale et concert de piano salle Regain, au château de BARJAC ... Quant aux projets BHL pour l'année 2010, et qui sont présentés en avant première à l'Assemblée Générale, ils nous mèneront, le **6 mars à BESSAS**, puis

le **10 avril AUX VANS** et, pour conclure, le **5 juin à MORNAS**.

Alors que pointeront les vacances d'été, nous vous proposons de passer **une dernière soirée** ensemble, pour le plaisir, sous le ciel étoilé **du 30 juin**. Et avec une surprise !!! Pour conclure, Barjac Histoire Locale en quelques chiffres :

- 74 adhérents,
- 32 résident à Barjac,
- 23 résident dans les communes gardoises voisines.
- 18 résident en Ardèche, dans les communes limitrophes du Gard.
- 1 réside dans l'Hérault.
- 40 des 74 adhérents de BHL sont des « migrants » venus d'autres régions ou états voisins et installés en Languedoc-Roussillon

Et, avec un grand plaisir, nous accueillons six adhérents de nationalité belge et trois de nationalité allemande.

FET'ARTS - ASSOCIATION D'ARTISTES DE BARJAC'

Dans les différents domaines de l'Art, tels que la peinture et la photographie, ces artistes de Barjac, se sont regroupés en créant une association qu'ils ont placée sous l'égide de la joie et de la fête et qu'ils ont baptisée **Fêt'Arts**. Leur but est de développer et de promouvoir la pépinière artistique régionale, sous toutes ses formes. Pour cela, ils organisent des événements culturels, des manifestations ouvertes au public, afin de faire connaître et de partager leur passion. Cette association, pourtant toute jeune, a déjà réalisé, au cours de cette année 2009, un grand nombre d'actions de prestige. Dès le mois de mars, les artistes de **Fêt'Arts** inauguraient leur première exposition à la Bibliothèque Municipale Jean-Pierre Chabrol au Château de BARJAC. Pâques a été le lancement d'un dépliant « circuit-guide » qui permet de visiter d'un artiste à l'autre, tous les ateliers situés dans Barjac et les proches environs, en suivant les itinéraires figurant sur un plan, avec une carte de visite de chaque artiste.



Pentecôte, du 15 mai au 2 juin, une Exposition a été organisée dans les Salles des Tentures du Château. Sous le nom révélateur « L'Art Evolution » au Château, Edouard CHAULLET entouré de Jean-Michel BOVY, délégué à la Culture et le Conseil Municipal, inaugurerait le vernissage de cette importante Exposition. Un blog permet aux internautes de suivre, en temps réel les différentes actions de **Fêt'Art** ainsi que de visionner une partie des œuvres créées par les artistes (voir l'adresse web ci-dessous). L'été a vu s'épanouir sous les belles Allées ombragées Charles Guynet une communion parfaite entre les artistes et un public local et étranger, à la recherche d'œuvres d'art. **Fêt'Art** de

village en village, de région en région, a créé des nouvelles Expositions où toujours, les **Arts** ont été à la **Fête**. Un grand projet d'Exposition à Pâques 2010 est en gestation chez tous les artistes. De grandes idées originales germent, font leur chemin pour se finaliser dans une Exposition inédite qui surprendra. Le rayonnement culturel de **Fêt'Art** s'étend progressivement au-delà de Barjac et l'Association reçoit régulièrement des invitations à exposer dans des « villages de caractère » ainsi que dans des salles réservées de plus grandes villes. L'Association **Fêt'Art** remercie la Municipalité de BARJAC de lui avoir donné la possibilité de travailler, une journée par semaine, dans la Salle de Peinture au 3^e étage du Château.

La Présidente Huguette SERRE

Tél. : 04 66 24 88 62

Mobile : 06.25.98.36.55

Email : Fet-Arts@orange.fr

Blog :

<http://association-Fet-Arts.blog4ever.com>



ARTEMUZ

- Promouvoir l'art et la culture sous toutes ses formes et pour tout public -

Le nu ou les bases du dessin

L'association Artemuz, implantée localement depuis Juillet 2008, propose sur Barjac des cours de dessin de modèle vivant nu. Ces ateliers ont lieu tous les jeudis soir (19h-21h) depuis Octobre 2009, dans la salle de peinture du château. Encadrés par 2 intervenantes diplômées, ces cours enseignent le dessin de nu tout en laissant la part belle à l'indépendance artistique de chacun, à la créativité

personnelle, à la découverte et à l'innovation. Les modèles, masculins et féminins, sont variés et les cours incluent une série de petits exercices d'expérience que les participants peuvent ensuite s'approprier et développer seul.

Artemuz propose aussi d'autres types d'activités artistiques et culturelles : des ateliers d'arts plastiques dans 5 écoles avoisinantes, des expositions dans sa galerie d'art contemporain de St Jean de Maruéjols ; sans oublier les concerts alternatifs, les participations aux

manifestations locales, les résidences d'artistes, les ateliers dans les structures associatives et communales, et le soutien aux projets collectifs et individuels d'artistes variés. En bref, Artemuz souffle sur nos esprits un vent de création, de diversité culturelle et de liberté d'expression qui nous rappelle notre besoin essentiel de transmission artistique.

Tarifs des cours de nu: 80€ les 5 cours / 140€ le trimestre / 400€ l'année.

Contact & informations : 06 74 34 03 20
asso.artemuz@hotmail.fr

METHODE DE LIBERATION DES CUIRASSES (MLC)

Une fois par semaine je vous propose un moment particulier de détente, de rencontre avec vous même. Un temps d'exploration et un dialogue avec votre corps, grâce aux mouvements corporels de la MLC, à la respiration, et de terminer la séance par une relaxation-visualisation.

Chaque individu est unique et chaque rencontre avec son corps l'est aussi. Il vous sera toujours invité à vivre le mouvement dans le respect de votre corps et de votre propre rythme. L'enchaînement des mouvements est fondé sur la logique

anatomique et énergétique de ses cuirasses, et vise une libération progressive de l'énergie vitale enfouie sous des couches de tensions. Exécutés avec lenteur pour faciliter la prise de conscience, ces mouvements simples permettent de dénouer les tensions qui se sont accumulées, d'ouvrir les cuirasses physiques. Cette pratique va aussi influencer la relation corps et psyché et conduire peu à peu à se libérer de nos croyances limitatives.

Psychothérapeute canadienne Marie-Lise



Labonté, qui a élaboré la "Méthode de libération des cuirasses" est l'auteur de plusieurs livres sur sa méthode (voir site Internet). Nadine Lefebvre praticienne diplômée par Marie-Lise Labonté vous propose ces cours sur Barjac les lundi de 16h30 à 18h et le mardi de 10h à 11h30, salle de danse au Château.

UNION FEDERALE DU GARD DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION CANTONALE DE BARJAC

Président : André DEPONCELLE Rue Haute Fontaine

30430 - BARJAC - Tel : 04 66 86 50 05

« **SERVIR, SANS SE SERVIR NI S'ASSERVIR** » telle est la devise de l'Union Fédérale des Associations Françaises des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - créée par ordonnance du Général DE GAULLE le 14 mai 1945 - et à laquelle adhère notre section. Cette dernière a vu le jour en 1985 sous l'impulsion d'un vétéran de l'Armée de l'Air, **Claude PATELA** et regroupe toutes les « **générations de feu confondues** »

Elle apporte son concours à l'ensemble des manifestations patriotiques, cantonales et régionales, s'inscrivant dans le cadre du devoir de mémoire,

Mais également, elle est le relais -voire éventuellement le conseil de ses adhérents - ou de leurs veuves - dans les interventions auprès des différentes administrations notamment dans le domaine



social, sans pour cela, se substituer aux organismes officiels, Vétérans d'A.F.N - anciens combattants des OPEX, notre porte est ouverte....

Commandant (e,r) André DEPONCELLE, Président

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL BARJAC

2009, un véritable échange

Cette nouvelle saison a permis aux membres de l'Office de Tourisme et à ses hôtes, de consolider et pérenniser le mode de fonctionnement mis en place lors de la saison précédente. Toute l'année, la présence des deux hôtes, Céline et Stella, a permis une amplitude d'ouverture du mardi au samedi (en période basse) et du lundi au dimanche (haute saison). En juillet et août, l'équipe fut secondée par l'arrivée de Justine VINOLO. Ainsi les estivants, festivaliers et chineurs ont pu venir à l'office ouvert sans interruption en juillet et août. Plus de 9 000 personnes se sont présentées à l'office (chiffres de juin à septembre). Temps fort, les manifestations diverses de juillet et août : 1 207 personnes durant la semaine du festival Chansons de Parole dont 325 lors de la Foire Bio du CIVAM du 26 juillet. En février, l'office s'est équipé d'un nouveau site Internet. Ce dernier est en constante évolution depuis sa mise en ligne, et recense pour 2009 plus de 42 000 visites (dont 6 760 pour le mois de juillet et 5 157 pour le mois d'août). Cet outil est devenu une véritable interface entre les estivants (demande de

disponibilité directe aux hébergeurs et autres prestataires), les locaux (agenda mis à jour en temps réel) et associations. L'Office de Tourisme a organisé le 27 juin un Vide Atelier et le Dimanche des Créateurs (24 août). Le premier permettait aux associations d'activités créatives de présenter, et vendre leur "production annuelle". Le Dimanche des Créateurs était ouvert aux artisans (peinture, sculptures, etc) pouvant expliquer leur savoir et leur savoir faire. Un joli succès, cette année encore qui figurera sur l'agenda 2010. En collaboration avec l'association R.P.O., 11 randonnées pédestres guidées par Monsieur Louis RAYMOND ont eu lieu avec un total de 93 participants. L'office de tourisme compte en 2009, 120 Adhérents répartis sur plus de 13 communes et 32 associations et 22 adhérents pour les flyers.

A retenir pour 2010 :

Devant faire face à deux demandes distinctes, hébergements et loisirs, la brochure de l'office sera cette année proposée en deux volets : "Hébergements et Restaurants" & Guides des sites, musées, activités loisirs" – parution mi

mars.

Perfectionnement du site Internet en deux langues : français/anglais.

Dimanche des Créateurs – août
Salon bio "Ethic&Nature – les 18 et 19 septembre

Nous tenons à remercier la Municipalité de Barjac pour son engagement auprès de notre office de tourisme par une mise à disposition du personnel (Céline et Stella) et pour la mise à disposition des locaux.

Composition du bureau :

Président : Antoine AGAPITOS

Vice Présidente : Gabrielle CESPEDES

Vice Président : Yann JOSSELYN

Trésorière : Gabrielle AUDU

Secrétaire : Jacques ALLIO

Place Charles Guynet BP 15 - 30430 BARJAC

tél: 04.66.24.53.44. - fax: 04.66.60.23.08.

www.tourisme-barjac-st-privat.com mail:

ot.barjac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

De Septembre à Juin : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

En Juillet et Août : du lundi au Samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

ART PLAISIR

L'atelier se remplit tous les lundis et mardis pour la peinture à l'huile et les jeudis pour l'aquarelle. L'installation dans les locaux du château a suscité la venue de nouvelles vocations. Dans ce lieu chaleureux, échanges et partages dans la bonne humeur sont de mise.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Anne Flandin, Présidente



GROUPEMENT DES CHASSEURS DE SANGLIERS DE BARJAC

Le groupement de chasseurs de sangliers (saison 2009/2010) s'est encore renforcé de nouveaux chasseurs, tels que Messieurs Didier RAOUX, Sébastien DUMAS, Romain CORBIER, Frédéric GRENOUILLER.

Le nombre d'adhérents est passé à 36 chasseurs. Bien sûr, tous ne viennent pas en même temps, car les mesures de sécurité à respecter sont très strictes.

Notre local aux Cèdres devient trop petit. Nous allons procéder à un agrandissement, avec l'aide de la Municipalité.



Un des plus gros sangliers tués à Barjac par M. Serge Thoulouze : 143,5 Kg. Le record étant de 145 Kg par M. Guillaume Surel

Les travaux seront réalisés bénévolement par des chasseurs professionnels du bâtiment en activité ou retraités. La Mairie fournit quant à elle, les matériaux, évalués à 15 000 €. Ils doivent débiter en mars et se terminer en mai. Il faut que nous soyons prêts pour notre grande fête mi-juin !

Yves SOULIER, Président du Groupement (20 ans déjà !)

ACTIVITÉ DE R.P.O.

Cette année a vu, malheureusement, la maladie de notre président Alain Besson s'aggraver, ce qui l'obligea à passer la main et après une autre présidence météorique, ce fut le retour de l'ancien président fondateur, Louis Raymond, à reprendre le flambeau. Malgré cela, on peut dire que l'année 2009 a été riche en activités éclectiques et événements divers pour R.P.O.

Sorties-découverte histoire et patrimoine

28 février, Aiguèze et St. Restitut (17 p.)

21 mars, Vals les Bains et moulin du Rscoul à St. Joseph des Bancs (20 p.)

10 avril, Pont du Diable à Thueyts, volcan de la Gravenne et pèlerinage à Buzet (13 p.)

15 et 16 mai, Langogne (cathédrale), Chilhac (Musée Paléontologique), Chavaniac (Musée Lafayette) (16 p.)

13 juin, Niègles (église romane), Borée (site écotouristique du Tchier) (15 p.)

14 novembre, Monteils, oppidum de Vielha Ciutat (16 p.)

Conférences et animations diverses

- 11 janvier à St. Privat, conférence de Pierre Mazodier sur « La Toponymie du Village au travers du cadastre et du comploix »

- 25 avril au château de Barjac, « La Franc-Maçonnerie à l'écoute de l'Histoire » par Michel Delfy

- 10 juillet dans l'église St. Pierre d'Avejan, conférence-diaspora de Pierre A. Clément « L'Art Roman en sa splendeur »

- 12 septembre à St. Privat de Champclos « Les chemins de fer » par François Marzec et Alex Clavel

- 19 et 20 septembre au château de Barjac, exposition sur « La Mémoire Collective du Village »

- 31 octobre à Bessas, conférence-diaspora « L'aven de l'Arquet de Barjac » par le découvreur Bruno Guy

- 5 décembre au château de Barjac, Rencontre des Écrivains régionaux (16 participants) dans le cadre du Téléthon

- 15 au 30 décembre à la maison de retraite St. Laurent, exposition sur « La mémoire Collective du Village »

Animations et présence occitanes

Interventions auprès de municipalités pour qu'elles prennent une délibération en faveur du classement de la langue occitane auprès de l'UNESCO, comme faisant partie du patrimoine immatériel de l'humanité. Réponses favorables de :

Barjac, Beaulieu, Bessas, Grospièrres, Lagorce, Méjannes le Clap, Montclus, Rivières de Theyrargues, Rochecolombe, Rochegude, Saint-Ambroix, Saint-André de Cruzières, Saint-Privat de Champclos, Sampzon, Vagnas.

Nous attendons les délibérations d'autres communes, en particulier St. Jean de Meruéjols, Tharax, Ornat et Salavès

- Pose de plaques en occitan ou avec le logo aux entrées de villages : Barjac, Rochegude, St. Ambroix ; en attente Rivières de Theyrargues et St. Privat de Champclos

- 20 juin à St. Ambroix, participation à Total Festum

- 9 octobre à Bessas, castanhada et veïhada occitane avec Muriel et Louis Mercier et Pierre Mazodier

- 18 octobre à St. Ambroix, participation à la Vota Raïola

- 24 octobre, participation de 6 membres de R.P.O. à la manifestation de Carcassonne pour la défense de la langue et de la culture occitanes et celles de France

- 25 novembre, invités par M. le maire de Barjac à une rencontre avec la productrice d'une émission occitane

- 30 novembre, tournage en occitan avec l'équipe de FR 3 Toulouse

Randonnées pédestres

F.I.R.A. de Printemps

21 mai, Rochegude / Méjannes le Clap / Rochegude, commentaires de Roland Scimia (29 p.)

22 mai, Barjac / Baume d'Oulen, commentaires de Louis Raymond (28 p.)

23 mai Barjac / dolmens / Baume Ronze, commentaires de Louis Raymond (12 p.)

F.I.R.A. d'Automne

31 octobre, Bessas / Crête des Cruzières / Serre de St. Maurice (16 p.)

1^{er} novembre, Barjac / oppidum du Serre de Bari (30 p.)

Randonnées accompagnées pour l'Office de Tourisme Barjac-St. Privat

11 sorties du mercredi matin, du 24 juin au 2 septembre soit 93 personnes

Entretien, balisage

2 problèmes de disparition de poteaux dont 1 résolu, enlevé par erreur

Démontage, refaire peinture, vernissage, remise en place de près de 300 panneaux signalétiques

- Plusieurs centaines d'heures pour l'entretien des sentiers de randonnées et la préparation des randos

Chemin de St. Jacques de Compostelle

- 8^e et avant dernière partie du Camino, de Vilamarco à Sarria du 26 mai au 4 juin

- 261 km. parcourus en 11 jours de marche soit une moyenne de 23,7 km. journaliers

- Franchissements de plusieurs cols au-delà de 1.200 m.

Patrimoine-Histoire

25 mars, réparé la Croix du Mazerl

26 mars, réparé la Croix de Palhon-Raymond, vieux chemin du Mazerl

23 mai, visite commentée de Barjac pour les randonneurs (29 p.)

17 octobre, visite commentée de Barjac pour Tresques-Patrimoine (30 p.)

Rallye Touristique de découverte du Barjaquès

- 1^{er} mai, 100^{le} Rallye remporté par Bernard Raoux / Jackie Cassagne (16 équipes)



Mieux connaître son village**Contestations au sujet de la nouvelle entrée du village**

Un document trouvé aux Archives Départementales (A.D.) du Gard m'a paru intéressant pour la publication dans la revue municipale.

Au travers du rapport de l'homme de l'art on peut se rendre compte que les contestations d'une infime partie de la population sur des projets actuels ne datent pas d'aujourd'hui et quel que l'on fasse, on sera toujours critiqué par certains, qui ce soient les élus ou les responsables associatifs, même si on ne fait rien on le sera quand même. Je cite souvent cette maxime de Jules Clarisse qui figure en tête de notre revue Occitania :

Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens, beaucoup plus sévères, qui ne font rien !

Mais, revenons à notre sujet qui consiste en un rapport d'un inspecteur des travaux publics du diocèse d'Uzès, en 1791, sur un projet de modification de l'entrée de Barjac, qui se faisait par la Rue Basse, continué en passant devant la chapelle des Capucins dont les angles étaient protégés du frottement des mâtures de charrettes par des plaques métalliques, toujours en place, tournait à l'angle de la maison Gaud (protégée elle, par des tubs rouges) pour remonter le Jeu de Ballon et sortir du village par l'ancienne voie romaine, la rue des Glycines actuelle.

- Nous inspecteur des travaux publics du cy-devant diocèse d'Uzès, soussigné, rapporteur qu'ayant été requis par M. le Procureur Syndic du diocèse pour lui donner les renseignements qui sont à notre connaissance au sujet de la partie de chemin formant l'entrée proposée pour la ville de Barjac et pour les routes d'Aubenas et du St. Esprit ou de Bagnols, avons fait la recherche des pièces relatives à ce projet et n'en avons trouvé aucune. C'est pourquoi, nous certifions être parfaitement méconnaître qu'une partie des habitants de Barjac voulaient que cette entrée fut conservée dans l'endroit où elle se trouve actuellement entre l'Auberge du Dauphin et celle du Lion d'Or (1) et devant les cy-devant Capucins, et qu'en conséquence il fut fait un profil de nivellement pour démontrer que le montage en cet endroit serait trop rude pour les voitures chargées, qu'il faudrait abaisser une hauteur devant l'église des Capucins, que ce déblai aurait détruit l'entrée de cette église, ainsi que celle de la maison de M. de Montel (maison Gaud ?), que ce projet obligeait encore à plusieurs abatir de maisons, cour et jardins, ce qui le fit rejeter.

- Qu'une autre partie des habitants de Barjac voulaient faire passer cette avenue par le jardin des Capucins et par l'endroit appelé le Jeu de Ballon (2) ce se feroient les bords qu'à cet égard il fut encore fait un profil de nivellement duquel il résultait une chaussée considérable en longueur, en hauteur, un chemin dangereux par son élévation, trop dispersé et plusieurs autres inconvénients à raison de tout quoi il ne fut pas adopté.

- Que d'autres le voulaient faire passer sous le jardin des Capucins pour aller, par une courte ridicule exécutée dans une chaussée variée, la jeter dans l'endroit appelé le Jeu de Ballon, il fut encore fait un profil de nivellement dans cet emplacement et les inconvénients ayant été reconnus, les mêmes et en aussi grand nombre que dans le précédent projet, ce troisième ne fut pas non plus adopté.

Et que vu le ridicule du projet proposé par les habitants, le soussigné fut chargé de projeter une entrée pour Barjac qui put se raccorder d'une part avec les chemins d'Uzès, de St.

Ambroix, des Vans, et de l'autre avec les chemins d'Aubenas, du St. Esprit et de Bagnols, lequel projet fut présenté par écrit seulement à M. les Administrateurs du cy-devant diocèse et accepté, mais dont ils n'ont point demandé le plan, profil, ni le devis estimatif que nous n'avons pas fait, n'en ayant pas reçu l'ordre et le diocèse à l'époque de ces différents projets, n'étant pas décidé d'y faire travailler.

En foi de quoy nous avons fait le présent à Uzès le 26 octobre 1791 -

(Signature illisible et respect de la graphie)

Conclusion : Heureusement que le projet d'entrée par la rue Basse n'a pas été retenu car c'est le projet de l'actuelle avenue Jean Tassy qui l'a emporté. Cette avenue a été tracée à partir du début de la rue des Glycines et de l'angle fait avec la partie de la propriété Dival et du chemin du mas de la Croix, à travers des jardins, longeant tout droit (ou presque) le pied de la colline du Cornier. De nombreux barjacois furent occupés à cette construction et, pendant longtemps, la dénomination perdura sous le vocable de « La Route »

Les malheurs du clocher de Barjac

Au cours de leur visite du centre ancien de notre village, les visiteurs ne manquent pas d'être intrigués par l'aspect peu esthétique, voire dangereux du clocher de l'église paroissiale St. Laurent. Je ne parle pas de l'immense statue peu harmonieuse avec la façade de l'église ! Il est regrettable que le projet initial de l'agrandissement de l'église n'ait pas été retenu car cette façade aurait eu un autre aspect.

Le clocher a subi plusieurs fois les colères du ciel (un comble !) par la foudre qui s'y est abattue. C'était souvent le lot des clochers avant qu'ils ne soient protégés par un paratonnerre.

Un document des A.D du Gard (L 512) me paraît intéressant. Il est daté du 18 Floreal, An 3 de la République (correspondant au 9 mai 1795 si je ne me suis pas trompé dans la conversion).

C'est un extrait des registres du Directoire du département du Gard dans sa séance publique, présents les citoyens Lagarde, président, Malosse, Bonicel, administrateurs et Guisquet, procureur général syndic.

- Vu la pétition présentée par le citoyen Aldebert, receveur des Domaines Nationaux au bureau de Barjac, pour demander que l'architecte du District soit tenu de se rendre à cette commune pour vérifier les dégradations causées à la flèche du clocher (3) sur laquelle le tonnerre est tombé le 30 Germinal dernier, à décrire sa masse et détacher nombre de pierres, ce qui donne lieu de craindre un écoulement total qui causerait les plus grands dommages tant à la ci-devant église, qu'aux maisons de plusieurs particuliers.

- Vu aussi le rapport des citoyens St. Etienne et François Flandin, mayors dudit Barjac, établissant lesdits dommages.

- La délibération du Conseil Général de la commune du 7 du courant, ensemble l'avis du District de Pont St. Esprit le Directeur du département.

- Considérant qu'il est urgent de prévenir l'écroulement du clocher dont il s'agit, qui par sa situation sur la ci-devant église et sur une rue et l'Esplanade, ne pourrait qu'écraser la suite de cet édifice national ainsi que les maisons voisines et peut-être même les personnes qui se trouveraient dans la rue.

- Considérant que d'après la délibération de la municipalité, les mayors de ladite commune ne sont pas assez expérimentés pour diriger la démolition de ce clocher, si elle est jugée indispensable et qu'il paraît convenable de faire venir par un ingénieur ou un architecte, la nature des dégradations pour déterminer les moyens de prévenir les

dangers qui pourraient en résulter.

- Le procureur général syndic provisoire, entendu, arrêté conformément à l'avis du District, que par l'ingénieur de l'amorçage, il sera procédé sans délai à la visite du clocher dont il s'agit, à l'effet de vérifier les dommages qu'il a éprouvés, rapporté s'il est indispensable d'en faire la démolition ou s'il serait plus économique de le réparer et dresser un devis estimatif des ouvrages à faire dans l'un et dans l'autre cas, pour le rapport et devis, rapport être ensuite statué ce qu'il appartiendra. -

Suit le rapport d'un homme de l'art :

- Nous Jean-Baptiste Pèpin, conducteur des travaux publics, ayant été nommé par les administrateurs qui composent le Directoire du district de Pont St. Esprit, d'après l'arrêté du département du Gard, du 18 Floreal qui ordonne la vérification et l'estimation des réparations à faire au clocher de Barjac pour le mettre dans son premier état et l'estimation de la démolition. En conséquence nous nous sommes rendus sur les lieux le 20 Prairial et après avoir vu ledit clocher et l'avoir examiné dans toutes ses parties, de même que l'église depuis le bas jusques en haut, nous disons et rapportons ce qui suit. Se clocher ayant éprouvé un choc des plus terribles et en ayant démolie une partie de la flèche et une partie du corps au-dessous éparpillée dans plusieurs endroits, ébranlée des pierres dans plusieurs parties, d'autres sont sorties de leur place, craquée le mur de l'église dans deux endroits, tombée une partie dans une autre, brisé le couvert, en grande partie tout le couvert de la sacristie, rompu plusieurs marches de l'escalier, le tout a besoin d'une des plus urgentes réparations pour prévenir à de plus fort dommages qu'il pourrait être occasionné par quelque coup de vent qui serait dans le cas d'ébranler la route de l'église, la sacristie et les maisons voisines. Pour réparer ce clocher et le mettre dans son premier état, remplacer toutes les parties qui manquent avec pierre de taille, posée en même conformé que ce qui existe, remettre en place toutes celles qui sont dérangées, boucher toutes les lézardes en les rendant solides dans toutes ses parties, l'entrepreneur fournir quelconque toute la pierre de taille, chaux, sable, main d'œuvre, bois, cordages, enfin pour rendre l'ouvrage fait et fini dans sa plus grande sûreté et faire place nette, le tout monte à la somme de cinq mille huit cent livres (5.800). La réparation du mur de l'église et couvert de même que la sacristie monte à la somme de mille deux cent livres (1.200) Démolir ledit clocher depuis le haut jusqu'à une toise au-dessus du couvert de l'église et le couvrir en tuile pour que les eaux célestes ne tombe pas dans l'escalier pour le conserver. L'entrepreneur fournir tous les matériaux nécessaires pour le consolider et à ne faire aucun dommage tant à la route de l'église qu'à la sacristie et maisons voisines ; Il se rendra responsable de tout événement qui pourrait survenir, faute par lui de ne pas prendre les précautions nécessaires, fournir pierres, bois, cordages, outils, main d'œuvre et faire place nette, rangere les matériaux dans l'endroit qu'il lui sera indiqué pour n'incommoder personne, jusqu'à ce qu'il en trouvera à satisfaction, le tout montant déduction faite des matériaux, à la somme de six mille six cent livres (6.600).

Fait à Pont St. Esprit le 25 Prairial, An 3 de la République. Cela supposent donc que le clocher original était doté de plusieurs flèches, quatre en général, comme on peut le constater sur certains clochers du Bas-Vivarais ? Faute de documents on ne peut que poser la question.

Louis Raymond

(1) - Avant la construction de la dévotion, c'est également le départ de la route de Bessas.

(2) - Cette appellation perdure chez quelques rares anciens barjacois (dont le m' honore d'être et dont je m'empare à perpétuer, ainsi que d'autres anciennes appellations) pour désigner cette pseudo- « place Charles Guynet ».

(3) - Dans son rapport-pétition au District de Pont St. Esprit, dont dépendait Barjac à cette époque, le

receveur des Domaines Nationaux, Aldebert écrit :

« ... par un des plus bizarres effets de tonnerre, la plus grande partie d'une flèche du clocher de cette commune a été enlevé, que les autres sont entièrement ébranlées, que la couverture qui est en pyramide appelée aiguille, n'est soutenue que par les pierres détachées en partie des autres flèches... »

TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS.

VIE ASSOCIATIVE : SUBVENTIONS 2009

Association	Subvention	Photocopie	Association	Subvention	Photocopie
A.N.A.C.R. Roger PAUMEL	80 €	15	FNACA Louis RAOUX	100 €	20
Amis Sans Frontières Arlette LAGORISSE	300 €	15	FNATH-MUTILE Bernadette LASHERMES	70 €	
Amical Club Bouliste Santo MAPASA	650 €	270	FNIRP- déportés	50 €	
	300 € subvention exceptionnelle		Judo Club Nicolas DELBOS		
Amicale des sapeurs Pompiers			Les Arbousiers Rayonnants Augustine BONNAURE	150	€ 376
Volontaires Rodolphe ROUGEOT	300 €		MAYEKO CREATION Jordane BALMELLE	150 €	837
APE Ecole Publique Laurent GILLES	5 100 € classe de découverte	240	Médailles Militaires Claude PATELA	40 €	
APEL Hélène AYMARD		100	Mineurs Retraites Gérard MONTEIL	150 €	
Art Plaisir Anne FLANDIN	100 €		Office de Tourisme Antoine AGAPITOS	€	23
Association Art'istouille - théâtre Julien ROCHETTE	1 500 €		OGEC J-P. DEVILLERS		100
BACN Jacques ALLIO	450 €	20	R.A.S.E.D.	€	
Barjac Histoire Locale Claude GRAULT	400 €	570	Racine et Patrimoine Occitan Louis RAYMOND	400 €	
C.A.D.I.R TALOUARN	160 €		Rando-Cèze Jean-François COLIN 300 € 625		
Centre Socio-Culturel Nicole MAILLE	250 €		Section Locale des Déportés Jacqueline TALOUARN	80 €	
Chant Libre Jean-Michel BOVY	Festival 12 500 € Saison culturelle 4 500 €	1800	Société de Chasse Serge EYESQUE	150 €	390
Chorale "Col Ganto" Marie-Claire AYMARD	450 €	1336	Société Musicale "Les Enfants de Barjac" Marie-France SARRAZIN		1 000 €
Chorale Lascia Fare Mi F-Xavier NORMEN-MACHER	450 €	1365	Sport Plaisir Simone MATHIS	100 €	60
Club de Bridge Pierre LHERNER		40	Sté Chasseurs Sangliers Yves SOULIER		
Club de l'Amitié Pascal BAEZA	60 €		Tennis Club Nicolas GAGNE	1 300 €	
Club La Belle Epoque Edith ELIZENNE	600 €	690	UCIAP PL Mme OZIL		200
Comité d'Expansion Josette TASSY			UFAC André DEPONCELLE	80 €	30
Comité des Fêtes Didier BOURTHOU-MIEUX	11 500 €	220			
El Torino Jean-Luc DIMAS	1 500 €				
Espoir Cycliste Nimois René ALBOLY	3 000 €				
Etoile Sportive Barjacoise Grégory MARTIN	4 500 €				

A noter que le Conseil a également attribué sous forme de subventions :
500 € au CIVAM Bio pour l'organisation de la Foire Bio le dernier dimanche de juillet.
1 000 € au Full Contact Cévenol pour l'organisation du championnat de France « K1 rules », 100 € pour la prévention routière en faveur des aînés, 300 € au restaurant du Coeur, 1 200 € à l'Ecole de Musique pour les Rencontres Hautbois le samedi 19 avril, 160 € Solidarité Paysanne du Gard

L'ETAT CIVIL 2009

En 2009, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

NAISSANCES

EL ATTAR Anissa le 30/01/2009 A ALES (Gard)	GONDRIY Léandre Adrien Axel le 15/01/2009 A ALES (Gard)	MARRON-DELAUZUN Amaury Hugues Michel le 05/06/2009 A ALES (Gard)	PRAT Kelya Alexis le 01/05/2009 A ALES (Gard)
GIACONELLI Enzo Valentin le 04/12/2009 A BAGNOL S/CEZE	ISSARTEL Noa le 31/01/2009 A AUBENAS (07)	NEUMANN Gabriel le 06/02/2009	

MARIAGES

CONSTANT Alain Marie Alphonse et ARGOUÏ Evelyne Denise Angèle Le 24/10/2009	VANNI Marc Edmond Robert et DEWYNTER Laurence Christine Le 25/05/2009
DVOÏ Sylvain Bernard Odilon et MADEC Natacha Virginie Le 01/08/2009	VENS Guillaume Thibaut Nicolas et BRU Magali Marie-Ange Le 22/08/2009

DECES

ANGIBERT Veuve DESMIER Jeanne Thérèse Appoline Joséphine. Le 04 août 2009 A BARJAC, le Rieu	2009 A BAGNOLS SUR CEZE (Gard)	janvier 2009 A ALES (Gard)	La doyenne du village Madame Suzanne SEBERT s'en est allée à l'approche de ses 108 ans... Elle nous a quitté ce 15 juin à la Maison de Retraite St Laurent où elle séjournait et passait une paisible retraite. Avec son grand âge qu'elle portait de fort belle façon, elle faisait la fierté de la commune lorsque l'on évoquait son exceptionnelle longévité. On se souvient d'un moment de fortes émotions, l'été dernier, lorsque le Maire et Conseiller Général Edouard CHAULET lui avait marqué ses 107 ans, bien chateureusement, avec ses enfants, l'abbé Jean Saint-Pierre, le Docteur DAVID, le personnel et les pensionnaires de la maison de retraite. Sincères condoléances à sa famille.
BASTIDE Jean-Louis Emile Henri Le 23 janvier 2009 A ALES (Gard)	COULOMB Paul Joseph Le 11 février 2009 A BARJAC, Place J-P Chabrol	HOULÉ Epouse SERGENT Annick Jeannine Amandine Françoise Le 18 février 2009 A ALES (Gard)	
BLISSON Christelle Colette Le 23 juillet 2009 A BARJAC, Résidence Mas Boilegard	COLOMB Veuve COSTE Rolande Eliane Marguerite Le 24 août 2009 A BARJAC, Route de Bagnols	JUBUET Georgette Marie Le 23 mai 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	
BRES Denise Emilienne Le 18 février 2009 A VILLENEUVE DE BERG (Ardèche)	DELAVIER Ludovic Robert Charles Le 17 juillet 2009 A ALES (Gard)	LARROUR Marie Jeanne Le 20 janvier 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	
CASCONE Veuve CELLUPICA Carmela Le 10 septembre 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	DIMAS Claude Gabriel Félix Le 06 novembre 2009 A ALES (Gard)	MONTELS Veuve SEBERT Suzanne André Renée Le 15 juin 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	
CHABALD Jean Raymond Le 06 mars 2009 A BARJAC, le Malibaud	ERBA Veuve PARDO Jeanine Liliane Le 10 septembre 2009 A ALES (Gard)	PAGÈS Aimard Albert Louis Le 20 janvier 2009 A ALES (Gard)	
COLOMB Veuve GRAFFAND Marie-Louise Victorine Le 25 avril 2009 A ALES (Gard)	FORMANTIN Andrée Hélène Le 01 janvier 2009 A COULOMMERS (Seine et Marne)	PONS Marie Antoinette Mélanie Le 24 décembre 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	
CONTAMIN Micheline Le 14 novembre	FOURMIGLIE André Joseph Jean Marie Le 03 janvier 2009 A ALES (Gard)	WILL Veuve EYRAD Auguste Blanche Julie Le 15 mai 2009 A BARJAC, Résidence St Laurent	
	GERBERT Claude Théodore Charles Le 10 février 2009 A ALES (Gard)		
	GUGUES Francis Julien Paul Le 31		

Jean-Paul JAUD

17 JANVIER 2009

Jean-Paul JAUD est né le 6 juin 1946 à Etaules en Charentes et habite actuellement à Mareil sur Mauldre dans les Yvelines avec Béatrice son épouse. Ses études à l'école nationale Louis Lumière lui permettent de devenir réalisateur en 1979. Après avoir effectué de nombreux reportages pour la télévision sur des sujets très variés, c'est sa carrière de réalisateur de directs d'événements sportifs qui le distingue sur la chaîne canal + dès 1984 (avec notamment la couverture télévisée de la coupe du monde de football en 1998). A partir de 1992, il crée la société J+B Séquences et devient donc **producteur** indépendant. Il obtient plusieurs distinctions, aussi bien en France qu'à l'étranger (Canada, Autriche) avec notamment le documentaire « les quatre saisons du berger ».

Ce sont justement les films, répertoriés dans le coffret « les quatre saisons en France », qui nous révèlent le mieux son attrait pour la relation respectueuse entre l'homme et la nature, aussi bien au sein du monde animal que du monde végétal. Selon moi, c'est le film « les quatre saisons d'un festin », où le grand cuisinier Guy Savoy part à la recherche des meilleurs produits, des meilleures denrées aux quatre coins de la France, qui nous évoque ce que sera, sa si célèbre production actuelle : « nos enfants nous accuseront » qui se trouve être en quelque sorte : Les quatre premières saisons de notre aventure barjacoise !

Une fois guéri de son cancer, Jean-Paul JAUD, recherche une explication scientifique à la cause de cette maladie qui ravage de plus en plus d'existences dans nos sociétés occidentales. Il découvre alors que les facteurs environnementaux et notamment l'alimentation influent en proportion importante sur le développement des tumeurs. Il rencontre des cancérologues spécialisés dans la recherche qui lui confirment, preuves à l'appui, que les pesticides sont bien des poisons sournois et sont à l'origine de

plusieurs maladies actuellement en pleine croissance : cancers, parkinson, alzheimer, stérilité, diabète ... qui touche toutes les populations de consommateurs mais en première ligne les agriculteurs.

Le besoin de dénoncer cette révélation au grand public le conduira à utiliser sa caméra pour entrer dans cette guerre, ce combat. Il décide alors de produire un film culté, qui dénoncera la « malbouffe » et mettra en jeu des enfants dans le milieu scolaire et familial.

Parmi ses nombreux contacts dans le domaine de la lutte contre les substances chimiques utilisées dans l'agriculture, Jean-Paul fait la connaissance de Stéphane Veyrat, directeur de l'association « un plus bio. Cette dernière a pour vocation de promouvoir l'alimentation sans pesticides au niveau de la restauration collective.

Connaissant notre point de vue sur cette problématique, c'est en février 2006 que nous sommes sollicités par cette association pour organiser une rencontre entre Jean-Paul et Béatrice Jaud et divers barjacois impliqués dans le monde scolaire (élus, enseignants, parents d'élèves, personnel de cuisine ..)

C'est de cette première réunion que naîtra quelques mois plus tard le départ de cette aventure qui durera une année scolaire mais qui se traduira par une vraie démarche collective à long terme ... : la rencontre d'un village avec une équipe de tournage et notamment Béatrice, coproductrice du film, toujours là à ses côtés, pour organiser et coordonner au mieux les différents intervenants ..

Une expérience inoubliable pour les enfants et pour toute l'équipe ... mais au total, un bilan exceptionnel pour notre village :

Une cuisine centrale municipale définitivement animée par une priorité de qualité

Un repas scolaire replacé à son niveau d'éducation du goût

La dynamique de l'équipe municipale et de l'équipe enseignante dans la démarche environnementale (avec entr' autre notre célèbre jardin d'école !)



Une prise de conscience par de nombreux citoyens de cette problématique de santé publique liée à l'alimentation dans la perspective de préserver nos générations futures ...

Un débat bien commencé pour produire le plus possible nos aliments localement

Et bien sûr,

Une mise en valeur artistique de notre village et de sa région, confirmée par les compliments admiratifs adressés par le public, lors d'une centaine de débats auxquels que nous avons participé dans tout le territoire ...

A ce propos, je vous invite tous à consulter notre recueil de documents reçus en mairie depuis 3 mois !)

Aujourd'hui, « nos enfants nous accuseront » a dépassé les espérances, le film, sorti en salle le 5 novembre est programmé encore pour plusieurs mois dans toutes les régions de France et même au Canada et au Japon !

Jean-Paul (si tu me permets le tutoiement !), je crois que ton contrat est bien rempli et nous t'adressons, ainsi qu'à Béatrice, toutes nos félicitations et nos sincères remerciements !

Ce soir, à l'occasion de cette cérémonie des vœux et au nom de l'ensemble de mes collègues du conseil municipal (l'actuel comme l'ancien), au nom de monsieur le Maire et Conseiller général, avec tous les barjacois, et avec nos enfants en particulier, je suis très fier de te remettre la médaille de citoyen d'honneur de Barjac, comme **symbole de notre reconnaissance.**

Aline GUYONNAUD

ILS ONT CHOISI BARJAC EN 2009



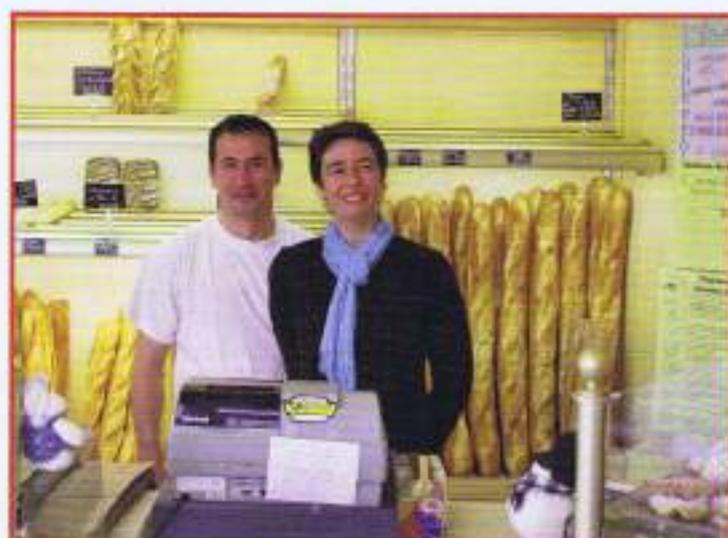
Assurance Allianz - M. Bernard BOSIO
Place Dr Roques



Auto Ecole Avenue Jean Tassy
Jerome Louart



Boite à Fromage
Grand Rue Jean Moulin
Corinne Beaumont



Boulangerie Avenue Jean Jassy- Les Délices de Marie et Julio DOMINGUEZ



M. et Mme TREILLET Camping La Buisnière



Christian THIERIOT - La Charmotte - place de l'Horloge



Jardinerie de la Plaine - Betty et Moïse CHAZOT



Lili et Chocolat
Marion SARRAZIN



Marie ALLEGIER
Poterie Avenue Jean Tassy



Nature & thé - Fanny AGAPITOS



Lou Chocolat place Charles Guynet
Laurence AUDU



Panier Naturel - Place de la Mairie
Magalie Payre



Restaurant la Cigale
Met Mme SIMOES



Vêtement pour
enfants DAAO -
Mme Angelique OZENNE

Midi Libre

1 € - N° 23379 - www.midilibre.com

ALÈS - CÉVENNES

RÉGION

BARJAC La cantine du village est une vedette au Japon



→ Le film "Nos enfants nous accuseront" l'a rendue célèbre

ALÈS

→ Hier, une quinzaine de touristes japonais ont fait le déplacement

Photo Alexis BETHUNE

→ Un universitaire veut transposer l'expérience sur son campus

PREMIER CAHIER P. 2

Barjac La cantine bio, exemple pour un campus au Japon

RAPPEL

→ Le village de Barjac a fait passer sa cuisine centrale au bio et a été précurseur dans ce domaine

Du Japon à Barjac, il a suffi d'un film pour faire le lien. *Nos enfants nous accuseront*, de Jean-Paul Jaud, tourné en partie à Barjac, est en effet sorti au pays du soleil levant. C'est donc dans son pays que Makoto Katsumata, professeur à l'université Meiji Gakuin, a découvert Barjac.

Venu passer une année à Marseille auprès de l'institut méditerranéen des hautes études en tant que chercheur associé, ce dernier a décidé de profiter de l'occasion pour venir découvrir en vrai le village du film. Et rencontrer le maire, Edouard Chaulet, qui a trouvé « l'idée formidable ».

Cet économiste est passionné par l'étude de l'économie sociale et solidaire qui entoure l'expérience vécue à Barjac. Mais il est surtout arrivé avec des questions très précises. Car Makoto Katsumata a un projet pour son université,



L'économiste japonais Makoto Katsumata et le maire de Barjac, Edouard Chaulet. Photo Alexis BETHUNE

où il s'occupe également de « la qualité des repas sur le campus » et de la coopérative qui les gère. Un projet pour lequel il a bien l'intention de s'inspirer de l'expérience vécue à la cantine de Barjac.

Il a rencontré (avec trois autres visiteurs) et questionné le maire, l'institutrice et les trois cuisiniers « *educateurs* », devant des Barjacois étonnés venus assister à la rencontre. L'organisation de l'approvisionnement, les coûts, la gestion du gaspilla-

ge, l'importance de lier l'expérience avec la réalisation d'un jardin, l'émulation à travers le village, l'attention portée à la saisonnalité dans les menus... Une multitude de sujets a été abordée.

Français et Japonais se sont retrouvés sur de nombreux sujets, comparant en particulier la perte de sens et de qualité autour de la nourriture. « *Nos étudiants ne connaissent pas le sens de manger. Ils ne savent pas identifier les aliments!* »,

soulignait notamment Makoto Katsumata, ajoutant qu'en temps de crise économique, certains préfèrent se passer de repas. Lui souhaite améliorer la qualité de la nourriture servie sur son campus pour inciter les étudiants à faire l'effort de manger mieux et faire naître une réflexion de fond. Et Edouard Chaulet de s'associer à son analyse : « *Nous avons des enfants hors sol. Il faut leur redonner le sens de la terre.* ».

Caroline FROELIG

Des touristes venus de Tokyo pour voir le village du cinéma

Un second groupe inattendu s'est également présenté, hier, à Barjac. Un groupe de touristes, originaires de la région de Tokyo, lecteurs du magazine *Rei Rei*, et qui avaient eux aussi vu le film *Nos enfants nous accuseront*. Lesquels n'ont pas pu résister à l'envie de venir voir en vrai le village !

Le matin même, ils avaient suivi un cours de cuisine bio à Saint-Rémy-de-Provence et, après avoir dégusté, ont décidé de venir digérer sur les lieux qui les avaient émus et fait rêver au cinéma.

C'est donc un groupe d'une

quinzaine de personnes qui est arrivé en mairie de Barjac, et a eu la chance de profiter de la rencontre prévue pour le groupe d'universitaires (lire aussi ci-dessus). Ils ont pu rencontrer et poser des questions aux cuisiniers, à l'institutrice, au maire. « *C'est un hasard incroyable!* », lançait leur guide interprète, Akemi.

Tous semblaient absolument ravis et sont, forcément, repartis avec une photographie souvenir, prise avec le maire, le personnel de mairie, les héros du film et les universitaires, sur la terrasse du château de Barjac !



Les touristes, ravis de rencontrer les héros du film. Photo A. BETHUNE

la Gazette **Mais** OFFERT Le Mag' CADEAU L'abbaye de St-Gilles en poster

+ Votre programme TV

la Gazette

DE NIMES N° 519 Du jeudi 14 au mercredi 20 mai 2009 1€

Plans

LoVILLEenPARLE

LoVILLEenPARLE



Édouard Chaulet, 64 ans, maire de Barjac, conseiller général PC, acteur du documentaire "Nos enfants nous accuseront"

Édouard, ses enfants ne l'accuseront pas

À Barjac, le maire a décidé de voter à l'unanimité un accord avec le juge, pour que des jeunes, non jugés de meurtres, soient libérés de la prison de la Cour d'assises de Nîmes. Édouard Chaulet, 64 ans, qui dirige la commune d'agriculture depuis 1981, a déclaré à la presse : "C'est un accord qui nous permet de continuer à travailler dans ce pays".

Ma photo préférée
Avec mes enfants, mes petits-fils, et mes petits-neveux, au moment de leur mariage.



le conseil municipal, présidé par Édouard Chaulet, décide de voter la motion suivante : en 100% des communes, pour que "Depuis cet été dans ce village". Et enfin parce que "Édouard Chaulet est un homme qui a fait et qui fait encore de nombreux projets".

« Je ne suis pas un homme qui se laisse aller à des jugements hâtifs », assure Jean-Paul Jauré. Les élus ont cependant voté en faveur de la motion, ce qui signifie que le maire a obtenu la majorité absolue. "C'est un accord qui nous permet de continuer à travailler dans ce pays", a déclaré Édouard Chaulet.

Bo
Édouard Chaulet a décidé de voter à l'unanimité un accord avec le juge, pour que des jeunes, non jugés de meurtres, soient libérés de la prison de la Cour d'assises de Nîmes.

« Je ne suis pas un homme qui se laisse aller à des jugements hâtifs », assure Jean-Paul Jauré. Les élus ont cependant voté en faveur de la motion, ce qui signifie que le maire a obtenu la majorité absolue. "C'est un accord qui nous permet de continuer à travailler dans ce pays", a déclaré Édouard Chaulet.

possible, mais ce qui est important, c'est de continuer à travailler dans ce pays. "C'est un accord qui nous permet de continuer à travailler dans ce pays", a déclaré Édouard Chaulet.

« Je ne suis pas un homme qui se laisse aller à des jugements hâtifs », assure Jean-Paul Jauré. Les élus ont cependant voté en faveur de la motion, ce qui signifie que le maire a obtenu la majorité absolue. "C'est un accord qui nous permet de continuer à travailler dans ce pays", a déclaré Édouard Chaulet.

➤ Mes quatre vœux

- Ma copine : Mieux connaître notre société et changer le monde.
- Mon coup de gazelle : retrouver le profit, mais aussi les services publics, il y a des choses à faire et à faire aujourd'hui !
- Ma réflexion : Mais c'est un accident, c'est le hasard. Mais la formation des jeunes de France et de l'étranger, c'est un devoir de tous les citoyens.
- Mon expérience : Il faut que les citoyens se mobilisent pour et de payer bien !

Gara



Ferrat est parti,
Barjac est en deuil

la Marseillaise

LE 12 MARS 2012 - 0,90 € - N° 18784 - www.lamarseillaise.fr



Jean Ferrat et Édouard Chaulet, en 2004, juste avant de couper le gâteau des dix ans du festival

EDOUARD CHAULET. « Raison et cœur », tel est en deux mots ce qui reliait le maire de Barjac à Jean Ferrat.

« Il aurait pu vivre encore un peu... »

« Très touché par le départ de son ami, Édouard Chaulet, maire de Barjac, a pris un petit moment, hier, pour nous raconter quelques souvenirs.

« Il était venu en 62, pour la première fois, pour la fondation du festival. José Masso l'avait convié jusqu'à 14. Nous avons eu tous de suite beaucoup d'affinité. C'est quelqu'un qui ne s'est jamais dévoté. Il savait parler à la maison manger quelques grives de quelques personnes. J'allais à Antioche, un douze heures, puis, j'allais à Antioche. La soirée se l'empêchait pas d'être modeste »

« Sa notoriété, il la mettait au service de ses copains et des chanteurs qui avaient eu moins de chance »

« Il venait à Barjac pour apporter pas pour prendre »

« Édouard se souvient de Jean, chez lui en Ardèche. « Il était avec son chien et son ami d'enfance. J'y étais avec il y a trois ans de cela, avec aussi de quelques autres belles de Sancerre, mais on

sentait quelque chose de différent, comme si il présentait que ce ne serait plus longtemps. Un peu, quand il meurt, fait plaisir beaucoup de monde... »

« venue avec pour Édouard, « Raison et cœur » Ferrat vivait dans un village un peu semblable à Barjac »

« alors il regrette qu'il n'y ait plus de paysans »

« Comme tous, Édouard Chaulet fête que les gens viennent à Jean Ferrat de l'affection comme à son ours. « Il goûtait la vie avec beaucoup de gentillesse et l'humilité n'était pas le contraire de ses joies. « Il aurait pu vivre encore un peu », ajoute Édouard en référence à une des chansons de Ferrat »

« Ça fait trois ans que je souffrais avec lui. On s'appelait tous les 15 jours et puis la dernière fois j'ai eu Colette (sa femme, née au Sénégal, mais je n'ai pas pu voir Jean. Il avait de grosses difficultés respiratoires. J'ai eu son docteur hier au téléphone (numéro

de son téléphone), il m'a dit que Jean n'en voulait plus. C'était trop dur » explique son ami.

Il chante « Je voudrais mourir au soleil, non dans un lit aux draps fraisissés ». « J'espère au moins qu'il avait du soleil » murmure Édouard.

« J'avais le sentiment de connaître deux hommes » se souvient-il encore. « Le chanteur et l'homme qui m'était familier comme un frère, un père. Nous avions quelque chose en commun. Il m'avait offert ses amis. Je lui avais offert les miens. C'était aussi un grand amoureux. Je me souviens d'une fille dans les vignes, sans que j'interagisse ils étaient ensemble dansant avec Colette, sa femme, en la serrant fort, comme ça. Il aimait les bonnes choses et il aimait la vie. C'était le chanteur des idées à la vie et au bonheur d'être. Il nous rend une fraternité, une relation commune ».

BARBARA JOUVE

Les places et rues de Barjac

Avec Laurent Delaunay, architecte municipal

Barjac fait partie des 6 communes du Gard à pouvoir obtenir le label tant convoité de « Villages de Caractère ». Elle doit cette promotion à une politique constante depuis plus de 20 ans pour que son centre ancien soit plus attractif et ce, grâce aux efforts conjugués de la municipalité et des propriétaires riverains. Ce classement est une chance pour l'ensemble de la population Barjacoise puisqu'il permettra un afflux de curieux, de touristes et d'amateurs d'Histoire.

C'est dans ce sens qu'il m'est apparu important de partager les éléments recueillis depuis près de 10 ans sur les rues, ruelles, places qui lient les maisons et les gens à Barjac.

La ville de Barjac, dès le 16^{ème} siècle possède un nom particulier pour la plupart de ses rues ou ruelles (19), à la différence des communes voisines telles Saint-Jean de Maruéjols, Vagnas, Bessas ou Saint Sauveur dont les rues appelées « carrières » ou « traverses » n'étaient que très rarement dénommées.

De tous ces noms de rues, seules quelques unes sont encore usitées aujourd'hui.

Par ailleurs de nouvelles rues (CHAILLOT, TASSY ...) ont été ouvertes au 19^{ème} siècle en lien direct avec le nombre croissant d'habitants sur Barjac (1600 habitants en 1795 et 2600 en 1870) et l'importance grandissante des foires (passées de 3 à 21 annuellement pendant ce siècle).

Nous commencerons par la partie centrale du village avec la rue qui en fut « l'épine dorsale »:



La Grand rue au début du 20^{ème} siècle (20)

Grand rue Jean MOULIN, anciennement « rue Droite » ou « Grand rue »

La rue droite est vraisemblablement existante dès la construction de la nouvelle enceinte de la ville en 1379-1380. Elle permettait de traverser Barjac de la porte haute à la porte basse. C'était la principale artère (d'où son autre nom « grand rue ») sur laquelle la plupart des commerçants et artisans avaient leurs boutiques (autrement appelée « échape »).

Elle tenait son nom de "rue droite", non pas de sa rectitude mais, parce qu'il s'agissait de la rue la plus directe (*dérècha* en occitan) reliant les deux entrées de la ville de Barjac d'où son nom. C'est une terminologie que l'on retrouve dans de nombreuses localités régionales. Encore aujourd'hui, nous constatons, sur cette rue, la présence d'une vingtaine d'ouvertures typiques liées à ces activités commerciales.

Cette rue est dénommée **Grand rue Jean MOULIN** suite à la réunion du Conseil Municipal du 9 juin 1993 (1).



Jean MOULIN (1899-1943), né à Béziers, préfet d'Eure et Loir en 1940, il s'oppose aux Allemands, et devient en 1943 le premier président du conseil National de Résistance. Trahi, il est arrêté en juin 1943 par la Gestapo. Torturé, il meurt lors de son transfert en Allemagne, en juillet de la même année.

La place

Située en partie centrale de la ville, existante postérieurement à la construction des remparts en 1379-1380, elle est le point central du



village où se déroulait entre autres, le marché hebdomadaire de Barjac et les foires. Elle était située de plus à proximité de la halle de la ville et de la maison des consuls devenue par la suite l'Hôtel de ville.

Cette place, le 1^{er} janvier de chaque année, était l'endroit où était publié le résultat de l'élection des nouveaux consuls devant la population Barjacoise, et ce jusqu'à la révolution Française.

La place et sa tour Renaissance (3)

La Halle



La Halle et la halle de la ville (4)

Cette halle couverte, est connue dès le 15^{ème} siècle. Située près de la place, elle était le lieu où se trouvaient, entre autres, les « pierres à mesure » de Barjac, élément essentiel de la vie commerciale, ces « pierres référence » permettaient une mesure

exacte (blé, châtaignes, ...). Elles ont par la suite servi comme « pierres de réemploi » dans un mur situé sur l'esplanade et sont maintenant entreposées dans le hangar des services techniques. Le millésime 1765 est inscrit sur l'une d'entre elles.

C'est aussi sous cette halle qu'était située la maison des consuls servant aussi d'école (18) et ce du 17^{ème} siècle au milieu du 19^{ème} siècle.

Elle sera totalement reconstruite dans les années 1840, accueillant le nouvel « Hôtel de ville » à son premier étage et ce jusqu'à la date inaugurale de la nouvelle mairie, dans le Château.

Rue Louis Emile BASTIDON, anciennement « Carrière de Vèrane »
Connue antérieurement au 17^e siècle, elle est située près de l'hôtel particulier des BANNE d'Uzas (actuelle maison du notaire). Elle sera connue sous ce nom de « Vèrane » tout au long du 18^e siècle.

Le nom de cette rue est peut-être lié à l'existence d'une Vèrane de BARJAC (vers 1405, + après 1457), ayant possédée des biens sur Barjac (sans certitude).

Cette rue devient « rue Louis Emile BASTIDON » suite à la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2004.

Louis Emile BASTIDON (1838-1890), est né le 4 février 1838 au mas d'Uzac à Barjac. Après « Saint Cyr », il s'engage dans l'armée en Algérie puis au Mexique où il est promu chevalier de la légion d'honneur en 1865. En 1879, il devient le plus jeune Lieutenant-colonel de l'Armée Française et meurt à Nîmes le 11 octobre 1890 à 52 ans. (3)



(Collection famille BASTIDON-Mas d'Uzac)

Carrière de Rigaud (nom aujourd'hui disparu)

Cette rue était la deuxième plus grande artère de Barjac. Il n'existe plus aujourd'hui que les deux accès à cette rue. L'un est situé près du pressing, sur la grand rue, l'autre à côté du magasin du Photographe Jean Michel ANDRÉ.

Dès le 16^e siècle, ce nom est présent à Barjac (4). On retrouve ce nom encore à la fin du XIX^e siècle (5). Sa disparition est la conséquence directe de la destruction d'immeubles, sur ce qui deviendra par la suite les places Louis Gabriel ETIENNE et Renaissance.

Pourquoi RIGAUD ? Je n'ai actuellement, pas trouvé de familles portant ce nom, ayant pu le transmettre à cette rue au 16^e siècle et avant. A noter qu'au 18^e siècle, il existe un terrain de ce nom sur Bessas.

Place Louis Gabriel ETIENNE, anciennement « Place du Canton »

L'existence de ce nom « Place du Canton » est avérée dès 1922 (6). Elle est liée à la disparition d'un autre nom, la « rue de Rigault ». Les immeubles ont été détruits au tout début du 20^e siècle.

En 1996, elle prend le nom de Place Louis Gabriel ETIENNE, ainsi dénommée suivant la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 1996 (1).

Louis Gabriel ETIENNE (1897-1993), né à Barjac, il est nommé adjoint au Maire de 1925 à 1929, président du comité local de libération en septembre 1944, puis maire de 1945 à 1947. Il sera Conseiller général du Canton de Barjac de 1945 à 1949.



(Collection L. ETIENNE)

Place de la Renaissance

On trouve la première mention écrite de cette dénomination dès 1953 (AM Barjac, Etat Civil). Cette place est la conséquence directe des



détructions d'immeubles, à la fin du 19^eème et début 20^eème siècle.

Photo prise lors de la destruction des maisons autour de la place du Canton. Au fond la Halle sous Renaissance du puits sur la rue de Rigaud et le passage voûté (7).

Rue du Combier



Cette ruelle est celle qui, partant de la rue de Rigaud, donnait accès à l'hôtel des MERLE de LAGORCE, autrement appelé « maison du combier ». Il ne reste aujourd'hui plus qu'une toute petite partie de cette ruelle, entrée arrière du « café du centre ».

Photo d'aujourd'hui (d'après (7))

Rue du Poux long

La « Carrière du Poux Long » porte ce nom certainement depuis la création de ce quartier au 15^e siècle. Elle donnait anciennement accès à une placette sur laquelle se trouvait un puits. Cette placette a disparu avec la destruction de bâtiments à la fin du 19^e siècle. En 1806 elle est connue sous le nom de « Rue du Puits long ».

L'existence d'un puits long ou profond au bas de cette ruelle a donné le nom à cette rue. A noter que ce puits existe encore actuellement, situé sous le revêtement de la place.

La place de la Fontaine

Située au nord de la Halle de la ville, cette place était fermée par 2 immeubles formant l'enceinte de la ville de Barjac jusqu'aux années 1840-1842, où ceux-ci furent détruits permettant l'accès direct sur l'esplanade.



La Fontaine, l'Hôtel de ville et la Halle (7).

Au centre de cette placette se trouvait la seule fontaine publique existante jusqu'au 17^e siècle. A l'ouverture de cette place sur l'esplanade, le bassin sera lui-même déplacé à son emplacement actuel.

Traverse de SALAVAS devenue Rue de Salavas

Cette rue est, tout comme la rue droite, la conséquence de l'agrandissement de la ville en 1379. A cette époque, une famille « de SALAVAS », châtellains des seigneurs de Barjac y fait construire une maison. Cette famille restera présente sur Barjac pendant plus de deux siècles et laissera son nom à cette rue.

Rue Sainte Marie, anciennement « Traverse de la cure »

Dès le début du 16^e siècle la Traverse de la cure est présente sur Barjac. Partant de la rue droite ou grand rue, elle butait contre les murailles de la ville. C'est tout en bas de cette rue que sera construit le seul temple de Barjac. Il ne servira de lieu de culte protestant que de 1596 à 1632. Rendu ensuite à la Communauté Catholique, il servira de 1656 à 1689 d'église paroissiale pendant la construction de l'actuelle église. Le bâtiment sera par la suite vendu à un particulier (l'actuelle maison CLEMENCE).

Cette rue va devenir la Rue Sainte Marie à la fin du 19^e siècle (8).

Place de la Liberté

On trouve la première mention de cette dénomination dès février 1953 (Registre de délibérations 1933-1954, page 221, AM Barjac). Cette place est la conséquence directe des destructions d'immeubles à cet endroit, au milieu du 20^e siècle. Nul doute que son nom a un rapport direct avec la fin de la seconde guerre mondiale. La destruction de ces immeubles a induit la disparition de 3 anciennes ruelles :

La **Traverse de THOULOZE** connue sous ce nom du 17^e siècle au début du 19^e (9).

De cette ruelle, il ne reste plus qu'une montée d'escaliers donnant accès au premier étage d'une partie du « café du midi ». Ce nom est lié à la présence d'une famille de ce nom dans cette ruelle, dès le 16^e. Celle appelée **Traverse de BRUNEL**, connue sous ce nom du 16^e siècle au début du 19^e. De cette ruelle, il ne reste plus aucune trace. Ce nom est lié à la présence d'une famille BRUNEL dans cette ruelle, dès le 16^e. L'autre ruelle aujourd'hui en grande partie disparue était la **Traverse de la Treille**. Son nom était lié à la présence certifiée de treilles en partie basse de cette rue. Ce nom restera présent jusqu'au premier tiers du 19^e siècle.

On peut aujourd'hui en voir une toute petite partie appartenant à l'actuel bâtiment de la Poste (descente d'escalier donnant sur l'ancienne entrée principale de l'hôtel du Vergeyras appartenant aux de LACROIX de CASTRIES puis à la fin du 19^e siècle à la famille GAUD).

Carrière du Vergeyras

On avait accès à cette ruelle située le long des anciennes murailles de la ville par la porte basse de la ville. Servant initialement d'accès aux dépendances de l'hôtel des LACROIX de CASTRIES autrement appelé « Maison du Vergeyras » d'où son nom. Elle sera progressivement fermée tout au long du 19^e siècle, les constructions nouvelles chevauchant les anciens remparts aujourd'hui encore visibles chez certains propriétaires. Il ne reste aujourd'hui accessible qu'une vingtaine de mètres donnant sur la place de la Calade.



Place de la Calade, anciennement « Les vingtans »

Les Vingtans, quartier situé sous la porte basse de la ville est connu sous ce nom dès le 17^e siècle. On retrouve d'ailleurs un quartier de ce même

(Place de la Calade vers 1850/1860)

nom à l'extérieur de l'enceinte de Lagorce (07). Pour autant, il ne semble pas avoir de rapport direct avec l'impôt « le vingtième » créé en 1749 (définition Larousse).

Elle prendra par la suite le nom « Place de la Calade », au 18^e siècle.

Rue Basse, anciennement rue de la Calade

Très longtemps on a dénommé la rue qui prolonge la place de la Calade jusqu'aux hôtelleries du Dauphin et du Lion d'Or, la rue de la Calade. Ce n'est qu'au milieu du 19^e siècle qu'elle prendra le nom de « rue Basse ». Initialement la rue basse était celle qui était située en contrebas de l'esplanade (l'actuelle rue du mas du Bouc) puis ensuite par prolongement la rue qui descendait jusqu'au Lion d'Or. C'est ainsi qu'aujourd'hui la rue basse ne désigne plus la rue initialement nommée ainsi.

Rue du Mas du Bouc, anciennement « Rue basse » puis « rue du Bouc »

Cette rue, dénommée « rue Basse » en 1836 (et antérieurement depuis le 17^e siècle), était située sous l'esplanade et en contrebas de celle-ci. Ce n'est que par la suite, au milieu du 19^e, qu'elle sera appelée « Rue du Bouc », puis plus récemment « rue du mas du Bouc ».



La présence d'un bouc à une période précise est certainement à l'origine de ce nom de rue singulier.

(L'ancienne rue Basse passant sous le château et ses dépendances)

Place Charles GUYNET, anciennement « jeu de ballon »

« Le jeu de Ballon » se situait en partie sur les anciens fossés de la ville de Barjac, comblés dans les années 1670. Il prendra le nom de Place Charles GUYNET par délibération du C M du 31 août 1926 (1).

Charles GUYNET (1841-1885) est né à Paris le 7 mai 1841. Il s'installe avec ses parents vers 1850 dans l'ancien couvent des Capucins de



Barjac. Il sera conseiller général du canton de Barjac de 1871 à 1874 et maire de Barjac de 1878 à 1885, année où il décède à Montpellier. Il exerça, en outre, la profession de médecin à Barjac pendant 18 ans et fut à l'origine de l'établissement de la première société de secours mutuels de Barjac appelée « la prévoyance de Barjac » (11).

(Charles Guyenet 1841-1885) (11)

La Lisette

La mention la plus ancienne date de 1787 (12).

Ce terrain privé appartient en 1809 et depuis plus d'un siècle à la famille « de LACROIX de CASTRIES », et avant elle à celle des « de MONTEIL ». Un travail sur la généalogie de ces familles n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'un prénom (Elisabeth, Isabelle, Elise ...), dont le diminutif aurait pu être utilisé pour désigner ce pré. En l'absence de cette possibilité d'explication, il est difficile de pouvoir donner une autre origine plausible. Ce pré appartient à la commune depuis moins de



"La Lisette", le marché d'été du centre se trouve à l'emplacement actuel de l'office du tourisme (20)

cinquante ans. Une partie de ce terrain était dénommée à partir du 15^e siècle « le clos de mannas » puisque appartenant à la famille de SALAVAS, seigneur par ailleurs de Mannas (sur la commune de Rochegude).

Place du 8 mai 1945

Place du 8 Mai : Cette place est dénommée ainsi suite à la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 1976 (1). Elle a été créée par le comblement d'une partie du terrain de la Lisette.

Avenue Jean TASSY

Cette avenue est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 1985 (1).

Cette avenue a été réalisée dans les années 1860, pour servir à l'époque de déviation (et ne pas à avoir à rentrer dans Barjac) lorsque l'on souhaitait uniquement « passer son chemin ». C'est après sa réalisation que l'on a construit des maisons situées de part et d'autre de cette route.



(collection famille TASSY-Bégac)

Jean TASSY (1926-1984), né à Alès, commerçant en Antiquités, devient maire de Barjac en 1972 jusqu'en 1984, année de son décès. Il est à l'origine de la création des foires à la Brocante et aux Antiquités sur Barjac (1972). Il a aussi permis l'achat du Château en 1982. L'avenue qui porte son nom part de l'ancienne station BP (devenue boulangerie - avenue Chaillot) pour s'arrêter au café "du poids public", d'après la délibération citée.

Avenue CHAILLOT

Cette avenue, dont la percée remonte aux années 1865-1870, a porté le nom d'avenue CHAILLOT dès 1872 du nom du maire qui est à l'origine des travaux réalisés.

Joseph Agricole André Adrien CHAILLOT (1807-1885), né à Avignon, vient exercer la profession de médecin à Barjac au début des années 1830. En 1837, il est élu et nommé adjoint au Maire, fonction qu'il occupera sans discontinuer jusqu'en 1883. Ensuite et pendant 15 ans, jusqu'en 1878, il devient maire de Barjac. Il exerça donc des fonctions municipales pendant plus de 45 ans, ce qui reste, encore aujourd'hui, un record pour Barjac. Il est par ailleurs à l'origine des principaux changements sur la ville, au milieu du 19^e siècle.

Route de Bagnols

Cette route départementale est réalisée concomitamment avec l'actuelle avenue Jean TASSY et l'avenue CHAILLOT dans les années 1860. Elle remplace l'ancien chemin Royal allant de Bagnols à Barjac et qui arrivait dans Barjac par Font Malliague (la source), et l'actuelle rue des Glycines.

Rue des Glycines

Cette rue, située entre la place Joseph COMTE et l'actuelle route de Bagnols, est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 4 mars 1972 (1). Cet ancien chemin royal a été jusqu'au milieu du 19^e siècle le principal accès à la ville de Barjac lorsque l'on arrivait de Bagnols-sur-Cèze. Cette route se prolongeait jusqu'à Font Malliague et la source qui alimentait Barjac en eau. Elle deviendra par la suite une voie secondaire avec le percement de l'avenue Chaillot, la réalisation de la nouvelle route de Bagnols et de la construction de la future avenue Jean TASSY le tout dans les années 1860-1870.

Rue Saint Michel

Cette rue créée vraisemblablement sur les fossés de la ville dans les années 1670 est connue sous le nom de faubourg Saint Michel dès 1704. A noter qu'à l'angle de cette rue se trouve une sculpture représentant Saint Michel.



(La place Joseph COMTE et la rue Saint Michel (2))

Place Joseph COMTE, anciennement « Place Saint Michel »

Cette place est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 06 avril 1946 (1). Elle remplace la dénomination "Place Saint Michel",

existant depuis le milieu du 19^e siècle, lorsque cette place fut créée par l'achat de terrains à la famille GUEZ.



(collection famille COMTE-Bégac)

Joseph COMTE (1900-1944), né à Barjac, il s'engage dans la résistance dès 1943. Il sera par la suite arrêté en juin 1944 par des miliciens à Barjac, sur cette même place. Il est mort des suites de cette arrestation, torturé et porté disparu (Etat-civil de Barjac, transcription de son décès, 1950) (13).

Rue Printegarde, anciennement « rue Notre-Dame »

La première mention connue date de 1838 avec plus exactement la dénomination « faubourg Printegarde ». A l'époque, si le faubourg se nommait Printegarde, la rue le traversant s'appelait "Rue Notre Dame". Ce n'est qu'au cours du 20^e siècle qu'elle va prendre le nom du quartier qu'elle traverse.

D'après Paul FABRE, vient de l'occitan pren-ti-garda, "prend garde à toi", qui sert à désigner des lieux isolés, comme sur la commune du Chambon (30) avec "Prentigarde". Ce nom de rue s'inscrit donc parmi les noms qui expriment ce que l'on appelle le sentiment inspiré.

Place haute Fontaine

Elle est dénommée ainsi depuis sa création dans les années 1860, après que le cimetière communal ait été transféré à son emplacement actuel. La présence du nom « Haute fontaine » est lié à la réalisation au début du 17^e siècle d'une fontaine publique, alimentée par la source de Font Malliague et située en haut du village, d'où son nom (14).

Dès 1634 (15), on voit apparaître le terme « Bourgade de la Fort » remplaçant un nom plus ancien « Le Faubourg » présent dès le début du

16^e siècle. Une rue du même nom traversait cette place et partait en direction d'Orgnac.

Ce quartier tire son nom d'une fontaine située au milieu de cette place. Une autre était située au nord de cette place, à proximité de l'entrée de l'école publique. Cette deuxième sera déplacée au point public en 1923



(où elle se trouve toujours aujourd'hui, en bas de l'avenue Jean TASSY).

Collection Maire de Barjac

Rue du Docteur CHEVALIER-LAVAURE, anciennement « Rue haute Fontaine »

Cette rue est dénommée ainsi suivant la délibération du Conseil municipal du 26 mai 1989 (1). Ce nom est donné à l'ancienne rue Haute fontaine, qui part de la place du docteur Roque, jusqu'à la maison PRADON (d'après la délibération).



André Yves Jean CHEVALIER-LAVAURE (1901-1963), né à Quimper, il vient à Barjac exercer la profession de médecin à la suite du Docteur Roger CHAUDESAIGUES, dans les années 1930. Il meurt prématurément à Barjac en 1963. Ses maison et cabinet étaient situés à l'angle de la rue portant maintenant son nom et de la place du Docteur Roques.

Collection famille Chevalier-Lavaure

Avenue Raoul HEYRAUD, anciennement Route de Valton

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 23 mai 1989 (1). Ce nom est donné à la route de Valton, qui part de la place du Docteur Roques, jusqu'au pont de la Malte.

Raoul HEYRAUD (1897-1980), instituteur à l'école Publique de Barjac dès le début des années 1920, il prend une part active dans la



résistance pendant la deuxième guerre mondiale. En septembre 1944, il est nommé, par acclamation, membre du comité local de libération, fonction qu'il occupera jusqu'en 1945. Il est, entre autres, auteur d'un rapport à l'inspection Académique du Gard concernant les événements de Barjac de 1944 (cf. : Aimé VIELSEUF).

Collection Maire de Barjac



Place du Docteur ROQUES, anciennement place de la croix blanche

Place du Docteur Roques. Place dont la dénomination est donnée en 1920, suite au décès de ce docteur dont le

La place du Dr Roque et le St Michel au début du 20^e siècle (arch. 93)

cabinet se situait sur cette place.

Auparavant, cette place portait le nom de Place de la Croix blanche, vraisemblablement parce qu'il devait s'y trouver une croix de cette couleur.



Antoine André ROQUES (1868-1920) est né à Gardies dans l'Aude. Docteur en médecine, il s'installe à Barjac en septembre 1898 et ouvre son cabinet de consultation sur la place de la Croix blanche où il habite. Il y meurt le 21 juillet 1920 et est enterré au cimetière de Barjac à proximité du passage qui fait l'accès entre les deux cimetières (catholique et protestant).

Collection J. GRIMOARD

Rue de l'abbé ROUX, anciennement traverse du Four

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 9 juin 1993 (1). Elle est donnée à la rue qui part de la Grand'rue à l'esplanade, en l'honneur d'un savant curé qui s'est consacré à notre Histoire (d'après délibération citée).

Cette rue (ou traverse) a très longtemps été dénommée « Carrière ou traverse du four », par la présence du four communal de Barjac, situé au croisement de cette rue avec la « Grand'rue ». Dès le 15^e siècle, il est fait mention de ce four communal (appartenant toutefois au seigneur du lieu). Chaque année, le Conseil Politique Ordinaire de Barjac mettait en afferme ce four au plus offrant et ce jusqu'à la fin du 18^e siècle.



Paul-Jean ROUX (1904-1972) est né à Alès le 08 septembre 1904, nommé prêtre le 29 juin 1939. Il est, tout d'abord, vicaire à la cathédrale d'Alès (Il écrira d'ailleurs un livre sur celle-ci) puis curé du Gard, le Chambon et à partir de 1954 de Rivières de Teyrargue. L'abbé Paul-Jean ROUX est l'auteur d'un ouvrage, seule référence à ce jour, sur l'histoire de Barjac.

Abbé ROUX - C. G. B. H.

L'Esplanade

La première mention concernant cette place date de 1671 (1). Elle



désigne la place (ou l'aire) située à l'ouest des anciens remparts de Barjac, place qui s'est prolongée par la suite autour du château des GRIMOARD de BEALVOIR du ROURE.

Collection Maire de Barjac

Caladette de Canvien :

Elle part de l'esplanade, à côté de la « maison DUPOUX » (maison aux volets bleus, face à l'ancienne mairie) pour finir sur le nouveau parking situé à proximité de la déviation.

Sur le compoix de 1634 (15), on trouve plusieurs mentions du camp viel,

carviel ou bien *camp vieu*. On trouve d'ailleurs sur ce même complot mention d'autres « camp » (*Camp de l'hôpital, camp de Marty, camp des prats, camp d'Arnaude...*).

Le latin *campus* désigne d'abord la plaine en tant que surface plane et dégagée. Il prit ainsi des sens divers où l'économie rurale n'avait aucune part : lieu de promenade, terrain de jeux, terrain d'exercices militaires, place.... Ce n'est que beaucoup plus tard que le terme pris le sens de terrain plat, dégagé et destiné à la culture. En toponymie, l'appellatif *camp/champ* désigne l'étendue cultivée (16).

Encore en 1790 on trouve la mention « *campviel* » (17).

Par déformation, *campviel* est devenu *campvien*, son nom actuel.

Rue du Château

La carrière du château, partant de la grand-rue et traversant la Place, rejoignait l'entrée principale du château des seigneurs de Barjac, d'où son nom. Cette rue porte encore ce nom en 1896 (8). La petite place sur laquelle débouchait cette rue était appelée « *place du Château* » et ce dès le 17^e siècle (15). Ce n'est qu'au milieu du 19^e siècle que l'accès par l'esplanade permit un accès plus large au château.

Chemin de Bourret

Chemin dont le nom existe dès 1965 sous le nom « *Chemin de la croix de Bourret* » (1).

Ce chemin part de la rue du général De GAULLE et rejoint le centre de secours des Pompiers de Barjac.

Chemin des Chèvrefeuilles

Ce chemin est dénommé ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 9 juin 1993 (1). Il part de la route de Bagnols et va au chemin du mas de la Croix.

Chemin des Garances

Chemin ou impasse partant du chemin des Chèvrefeuilles et existante sous ce nom depuis une dizaine d'années. Il rappelle la plante présente sur ce secteur.

Place du Languedoc

Cette nouvelle place est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil Municipal du 1er avril 2003 (1). Elle est située à l'entrée des espaces HLM en surplomb de la route, près du rond-point nord de Barjac.

Cette place prend ce nom compte tenu de sa situation géographique de porte d'entrée dans la région Languedoc-Roussillon (extrait de la délibération mentionnée)

Place Marcel PAUL

Cette place où se trouve le Centre de Secours (Pompiers) est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 9 juin 1993 (1).

Marcel PAUL (1900-1982) est né le 12 juillet 1900 à Paris. Enfant trouvé dans le XIV^e arrondissement de Paris où il avait été abandonné, il commence à travailler à l'âge de 13 ans, comme valet de ferme dans la Sarthe. Il milite à 15 ans, dans les Jeunes Socialistes contre la guerre. Mobilisé dans la marine, il participe à la révolte des équipages de Brest, puis à celle des marins qui refusent de faire fonctionner la centrale électrique de Saint-Nazaire contre les ouvriers en grève. En 1923, il adhère au parti communiste.

Dénoncé, il est arrêté en novembre 1941. Détenu au commissariat, puis

à l'hôpital de Saint-Denis où il tente de se suicider, il est ensuite transféré la Prison de la Santé. Jugé en février 1943 par la section spéciale il est condamné à quatre ans de prison. À l'été 1943, il est transféré, avec d'autres détenus, à la centrale de Fontevault. Livré en février 1944 aux Allemands, Marcel Paul tente une nouvelle fois de s'évader. Il est déporté le 27 avril 1944 vers Auschwitz, où un matricule lui est tatoué et le 14 mai, il est finalement transféré à Buchenwald. Au lendemain de la Guerre, il est nommé ministre de la production industrielle le 21 novembre 1945, dans le gouvernement de Charles de



Gaulle, il reste à ce poste jusqu'en décembre 1946. Le 2 décembre 1945, il vote la nationalisation de la Banque de France et des organismes de crédit. Le 27 mars 1946, il propose la nationalisation de l'énergie et organise la création d'EDF-GDF, qui est votée le 8 avril 1946.

Il est nommé officier de la Légion d'honneur en avril 1982. À l'issue de la cérémonie du 11 novembre 1982,

place de l'Étoile à Paris, il est pris d'un malaise fatal. Il meurt chez lui quelques heures plus tard.

Rue Alphonse DAUDET

Cette rue, située dans le lotissement Lauzière, est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 1972 (1). Il s'agit d'une rue qui part de la rue Olivier De SERRE et rejoint la rue du 19 mars 1962.



Alphonse DAUDET (1840-1897) Né à Nîmes, d'une famille ayant des attaches dans la région (la maison maternelle, devenue musée, est située sur la commune de Saint-Alban-Auriolle en Ardèche), il sera connu grâce à de très nombreux ouvrages,

dont « *Les lettres de mon moulin* ». Il est mort à Paris le 16 décembre 1897 et inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Rue des Lilas

Cette rue, est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 1972 (1). Elle est située dans le lotissement de Lauzière, partant de la rue du 19 mars 1962 pour rejoindre la place Jean-Pierre CHABROL.

Place Jean-Pierre CHABROL

Cette place située à l'issue des rues des Lilas et des violettes est dénommée ainsi depuis la réunion du Conseil Municipal de Barjac en date du 1^{er} décembre 2004.



Jean-Pierre CHABROL (1925-2001) est né à Chamborigaud le 1^{er} juin 1925 et passe sa jeunesse entre les Cévennes « d'en haut » et le village d'Avéjan d'où est originaire sa mère.

La guerre de 1939-1945 arrivant il

devient Maquisard comme ses aïeux avaient été avant lui « Camisards ». Ensuite et après des études de lettres, il devient dessinateur, journaliste puis se consacre à l'écriture. Il fut l'auteur de nombreux romans parmi lesquels « la dernière cartouche », « les fous de Dieu », « la Banquise » ... Fidèle à Barjac, il y a donné en 1991 son spectacle « la folie des miens », puis est revenu en 1998 pour « Chansons de parole ». Il meurt dans son village natal en 2001, laissant le souvenir d'un homme simple, abordable, près des gens ... (extrait de la délibération citée, du conseil municipal)

La Bibliothèque Municipale porte son nom depuis le 20 mai 2006.

Rue des Violettes

Cette rue, située dans le lotissement de Leuzière est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 4 mars 1972 (1). Elle part de la rue du 19 mars 1962 et rejoint la Place Jean-Pierre CHABROL.

Rue des Magnaus

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 9 juin 1993 (1). Elle est donnée à la route de Bessas qui part du carrefour de la rue basse jusqu'à la cave Coopérative, elle rappellera les 5 filatures et l'activité de la soie, en Occitan (extrait des registres de délibération). Elle rappelle notamment l'ancienne fiature GUEZ située à cet endroit.

Rue des Mineurs

Cette rue est dénommée ainsi suivant la réunion du Conseil Municipal du 9 Juin 1993 (1). Elle est donnée à la route d'Alès, qui part du Carrefour de la Route de Saint Sauveur jusqu'au Carrefour de Planlong (Route de Saint Privat). Elle gardera le souvenir des lignites et rappellera l'activité des asphaltes, mines, ou beaucoup de nos retraités ont travaillé (extrait de la délibération).

Rue du Général de GAULLE, anciennement Chemin du Mas Lozard

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 12 juin 1990 (1). Elle a été créée à l'occasion du 50ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940. Elle est donnée au chemin dit "Chemin du Mas Lozard", qui part de la maison SIBERT,



jusqu'à la route d'Orgnac.

Charles de GAULLE (1890-1970), sous secrétaire d'état à la défense Nationale en juin 1940, il refuse l'armistice et lance le 18 juin de la même année un appel à la Résistance. Il sera par la suite, de 1959 à 1969 Président de la République.

Rue du 19 mars 1962, anciennement rue des Villas

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 12 juin 1990 (1). Elle est donnée à la rue dite "rue des Villas" existante sous cette dénomination dès 1962, qui part de la maison de la route de Bagnols jusqu'à l'embranchement avec la rue des Lilas.

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie. La veille, le gouvernement français avait cédé au gouvernement provisoire de la république algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara.

Rue Olivier de SERRES :

Cette rue, située dans le lotissement de Souliège, est dénommée ainsi

suivant réunion du Conseil municipal du 4 mars 1972 (1). Elle part de la rue du Docteur CHEVALIER-LAVAURE et rejoint la rue du 19 mars 1962.

Olivier de SERRE (1539-1619) Né à Villeneuve-de-Berg (07), très tôt, il fait preuve d'une curiosité intellectuelle proche de celle des humanistes de la Renaissance. À 19 ans, il acquiert le domaine du Pradel, dont il fait une ferme modèle qui sera le théâtre de nombreuses expérimentations pratiques. Son but est de faire partager son savoir, tant aux paysans pour leur permettre d'obtenir de meilleures récoltes, qu'aux propriétaires pour faire fructifier leurs domaines. Il fut le premier à travailler à l'extraction du sucre à partir de la betterave, mais sans arriver à un processus rentable. C'est grâce à lui que la production de la soie fut introduite à grande échelle en France via le développement de plantations de



mûriers dont les vers à soie se nourrissent. Il fait paraître entre autres en 1599 son « Art de la cueillette des vers à soie » puis en 1600 « Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs » (extrait de l'article Wikipédia)

Olivier de Serres, qu'on surnomma ensuite le Père de l'Agriculture, meurt au Pradel le 12 juillet 1619, à l'âge de 80 ans.

Rue Pierre-André BENOIT

Cette rue est dénommée ainsi suite à la réunion du Conseil municipal du 9 juin 1993 (1). Elle est située entre les deux ronds-points de la déviation.

Pierre-André BENOIT (1921-1993), est né en 1921 à Alès et est mort en 1993 sans avoir quitté sa région natale. Il n'a suivi aucun plan de carrière mais s'est construit par les rencontres comme un éternel oisif. Dès l'époque des bibliophiles alésiens, véritable portrait de jeune homme en éditeur, Pierre André BENOIT comprend qu'il veut faire des livres voués à la défense et à l'illustration de la poésie où l'artiste serait un complice actif. C'est l'écho des mots du poète sur le peintre qui est la condition préalable à l'illustration et jamais le contraire. En dépit des progrès techniques réalisés dans l'imprimerie et de la stature croissante des artistes contactés, P.A.B. continuera de pratiquer toute sa vie l'art de le débrouillardise à quatre sous. Nécessité et agrément faisant loi, chaque livre sera une aventure initiatique pour laquelle l'expérience du livre précédent servira peu. P.A.B. s'amusera beaucoup trop, entre ses nombreuses années de marasme, pour avoir le temps de grandir car à



quoi bon atteindre l'âge de la maturité lorsque l'on crée des livres (extrait de article.com).

Homme de culture et ami de Barjac, il est le réalisateur de la clôture de la S A Unic, à l'entrée de Barjac (au rond-point de la cigale). Un centre culturel porte son nom à Alès.

Rue Victor HUGO

Cette rue est dénommée ainsi suite à la réunion du Conseil municipal du 12 février 2002 (1). Cette rue dessert l'école privée et la Clinique Vétérinaire. Elle est donnée en l'honneur du bicentenaire de la Naissance de l'écrivain (d'après délibération citée).



Victor HUGO (1802-1885) écrivain français et homme politique, outre ses poèmes, il est connu pour avoir écrit "Les Misérables". À sa mort, ses cendres seront transférées au Panthéon, où il repose encore actuellement.

Rue des micocouliers

Suite à la création d'une nouvelle voie permettant l'accès à la zone d'activité située sur la route de Saint Jean de Maruéjols, le Conseil Municipal, lors de la réunion du 7 février 2001 (1), décide de la nommer ainsi, en rappelant son nom en Occitan « fanabregou ».

Passage Louis FERRI

Le passage Louis FERRI est situé en bas de la place Haute-Fontaine. La plaque est inaugurée en mai 2005, à l'occasion des commémorations du 60^e anniversaire de la libération, en présence de ses enfants.

Luigi FERRI (1903-1988) est né à Cressa près de Milan le 25 octobre 1903, dans une famille d'origine modeste. A 17 ans, il quitte l'Italie et le fascisme de Mussolini pour Paris où il rencontre sa première femme. En 1936, il s'engage du côté des Républicains en Espagne au sein des Brigades Internationales. Il y sera blessé. De retour en France, il se retire à Bagnols-Sur-Cèze.

En 1942, la zone libre est envahie par l'armée hitlérienne. La Résistance à l'occupant se forme et tout naturellement Louis FERRI se joint à ce mouvement dès le milieu de l'année 1943. En février 1944, il est chargé de former un maquis FTPF sur Orgnac dont la base logistique se trouve sur Barjac et prend le nom de « Capitaine Jacques LEMERCIER ». Il fera avec son groupe de nombreuses actions d'éclat sur le secteur nord du Gard et notamment en juin 1944 où il occupera la localité de Barjac alors

que les soldats Allemands et miliciens étaient encore fortement représentés sur la région. Après la libération du Gard, il continue son combat pour la libération de la France au sein des FF. Il meurt en 1988 à Bagnols-Sur-Cèze (voir article plus complet dans « Revue Municipale de Barjac 2004 »)



(Collection A. Feni)

Chemin Paul et Augusta GUILLERMONT, anciennement Chemin du Mas Lozard

Cette rue est dénommée ainsi suivant réunion du Conseil municipal du 29 novembre 2007 (1). Elle est donnée au chemin dit « Chemin du Mas Lozard », qui part de la maison SIBERT, jusqu'à la route d'Orgnac.

Paul et Augusta GUILLERMONT. Instituteur, Paul refusa la politique de Pétain. Il fut alors exclu de l'enseignement alors qu'il était en poste à



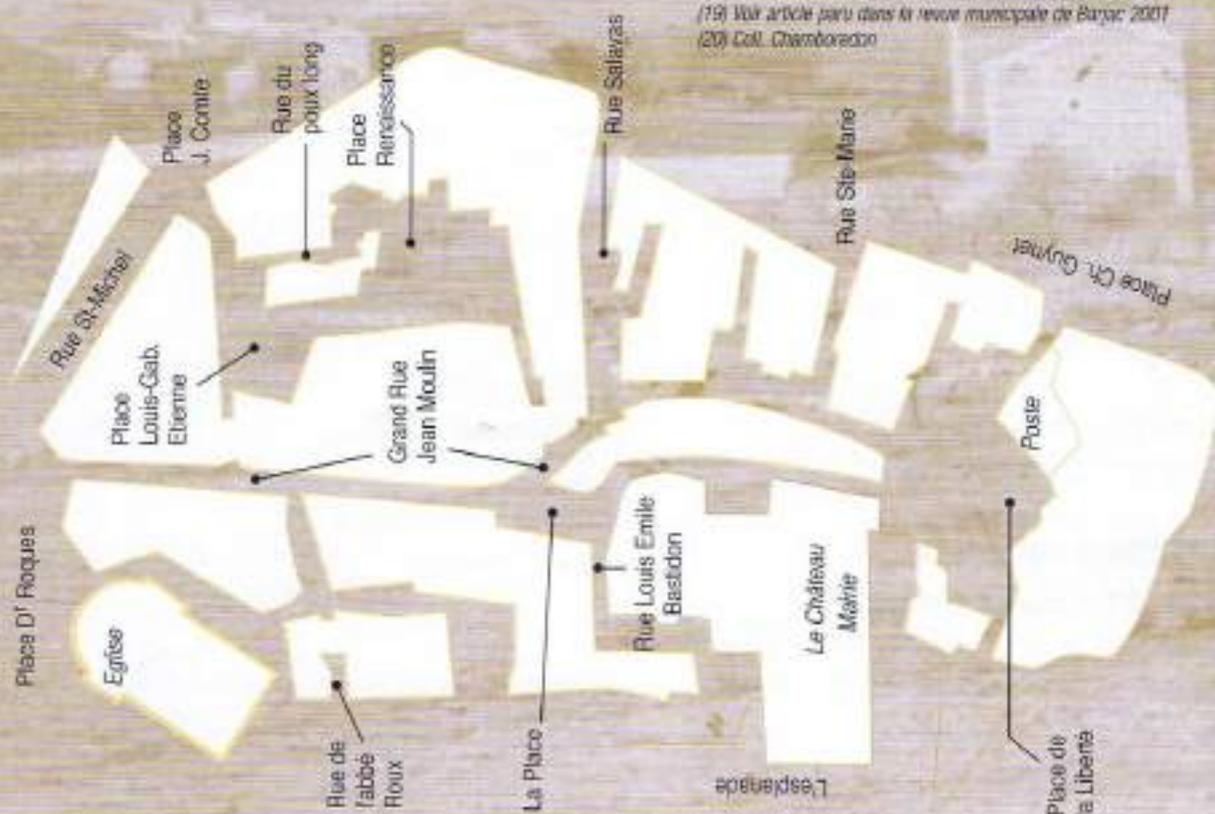
Paul Guillermond en 1933
DCC. FAYE

Orgnac. Il devint cheminot au Tail et participa à la Résistance. Arrêté, il mourut en déportation à Mathausen (Autriche) en 1945.

Sa femme Augusta, elle aussi institutrice éleva dans la dignité ses trois enfants Suzanne, Claudette et Yves, deux sont aujourd'hui domiciliés à Barjac (extrait de la délibération du conseil Municipal citée).

Sources :

- (1) Délibération du Conseil Municipal, année citée
- (2) Collection Mairie de Barjac
- (3) Voir article de Jean TALOUARN dans la revue municipale de Barjac -2004
- (4) 1539 - Traversée de Rigault, 26 16 10, AD 30, page 105
- (5) Rue Rigault - Recensement 1896, AM Barjac
- (6) projet de démolition, RDCM 1913-1938
- (7) Collection RDM
- (8) Rue Sainte Marie - AM Barjac, Recensement 1896
- (9) 1811 Cette rue existe toujours sous ce nom - registre de l'Etat civil, AM Barjac
- (10) Col Léon Alegre - médiathèque Bagnols / C
- (11) "Notice Biographique sur Paul GUINET" par Jean TASSY-1973
- (12) série BB 15, AM Barjac, page 289 v
- (13) Voir article en pages centrales dans la revue municipale 2004
- (14) Voir article paru dans la revue municipale de Barjac 2000
- (15) Voir Campois CCI, AM Barjac
- (16) Dictionnaire des noms du midi de la France - Jacques ASTOR Edition du Belfroy
- (17) RDCM 1789-1790 - AM Barjac
- (18) Voir article « l'école à Barjac » revue Municipale 2008
- (19) Voir article paru dans la revue municipale de Barjac 2001
- (20) Col. Chamboredon



PERMANENCES EN MAIRIE

- **Secrétariat ouvert au public** du lundi au vendredi.

le matin : de 08 h 00 à 12 h 00

l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00

Sauf le vendredi : 16 h 30

- **Le Maire, Conseiller Général**, reçoit le mardi matin, sur rendez-vous.

Tél : 04.66.24.50.09

Fax : 04.66.24.54.36

Mail mairie.barjac@wanadoo.fr

Nouveau site internet <http://www.barjac.fr>

- **Assistante sociale :**

2^{ème}, 4^{ème} jeudis matins de chaque mois de 9h00 à 11h30
(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)

- **Présence 30** (service d'aide ménagère) :

1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois à partir de 9 h 00 : 04 66 24 84 60

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- **mardi :** de 16 h 00 à 18 h 00
- **mercredi :** de 09 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00
- **vendredi :** de 09 h 00 à 12 h 00
- **samedi :** de 10 h 00 à 12 h 00

CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

Séances le vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Pour obtenir le programme du mois : 04.66.24.55.03

ou en le demandant par mail à bibliothequebarjac@orange.fr ou barjac.fr

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

- **tous les mercredis et vacances scolaires :** de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

- **les mercredis** de 16 h 30 à 18 h 15 et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30
- **Aide aux devoirs pour les Ados :** les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50 (à la cantine scolaire)
- **« relais assistantes maternelles »** 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12 heures (à l'exclusion des vacances scolaires)

OFFICE DE TOURISME

- **horaires d'hiver :**
du lundi au samedi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **période estivale :**
de 9 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

DECHETTERIE

- **du lundi au samedi :**
de 9 h 00 à 12 h 30

R E V U E M U N I C I P A L E

BARJAC 2009

- Parution annuelle -

Direction de la publication : Edouard CHAULET

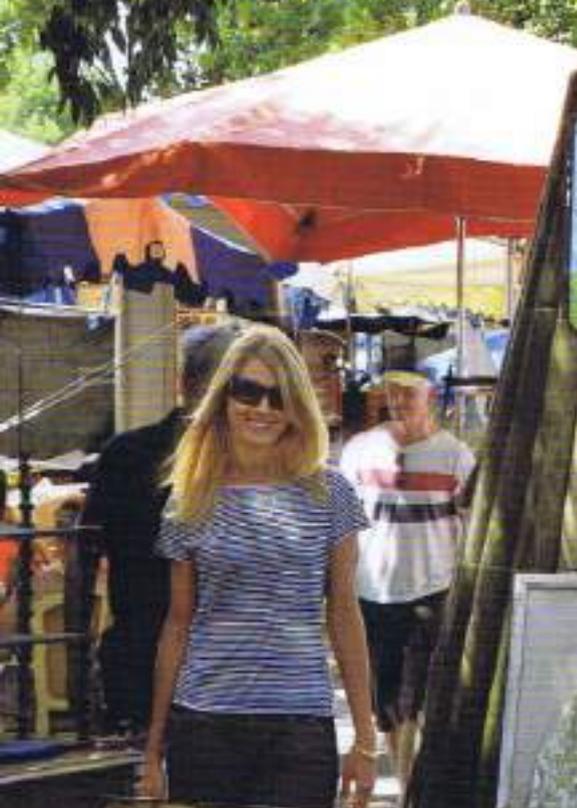
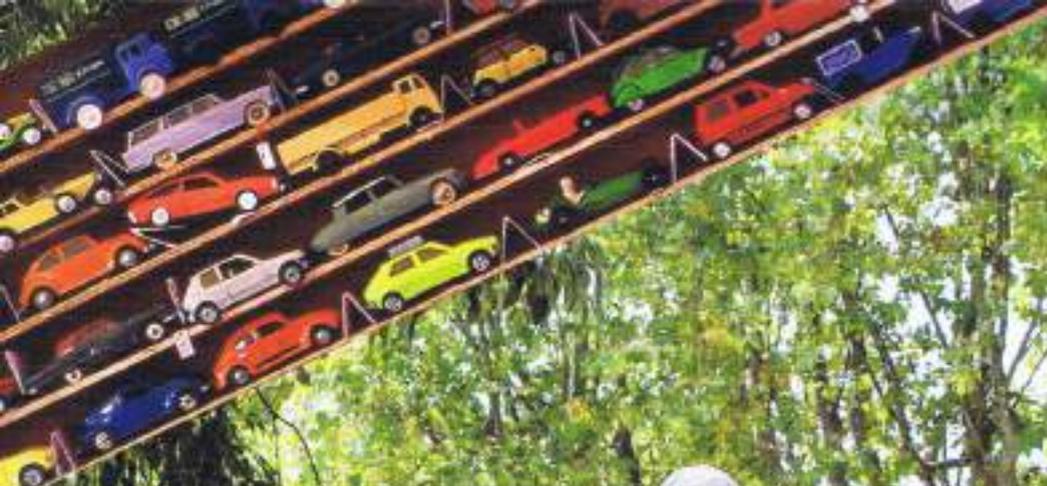
Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

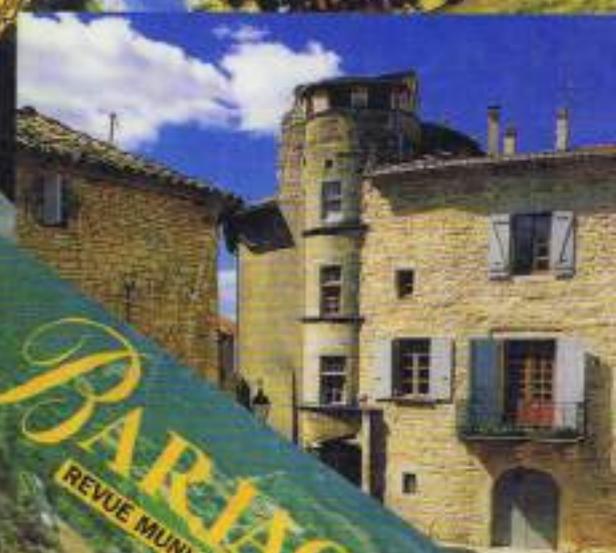
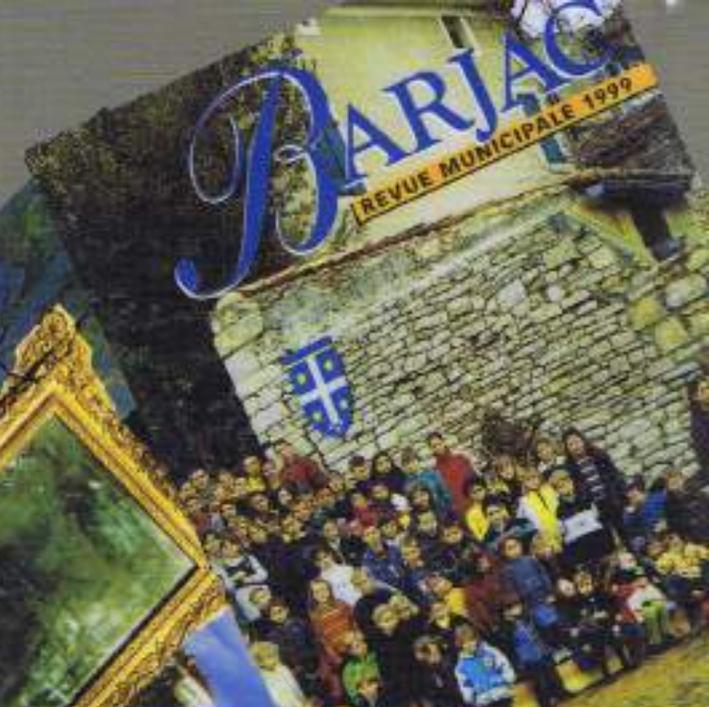
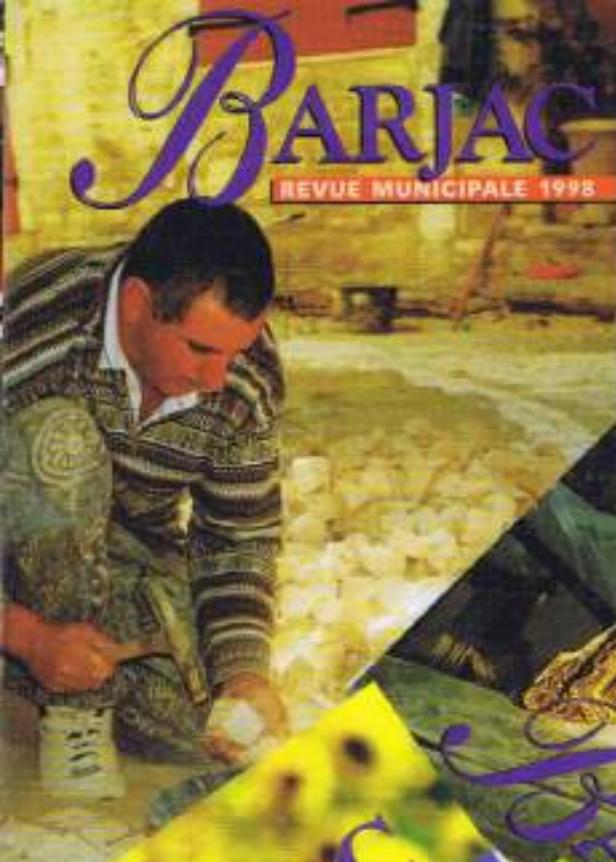
Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRE - Jean TALOUARN - Jean-Michel BOVY - Edouard CHAULET - Christian DEBARO

Conception et réalisation : Public Imprim à qui de la fontaine
30900 Mimes -
Tél : 04 66 67 00 22

Une, deux et troisième de couverture : Jean-Michel ANDRE, photographe
Site : www.jms-photographie.com



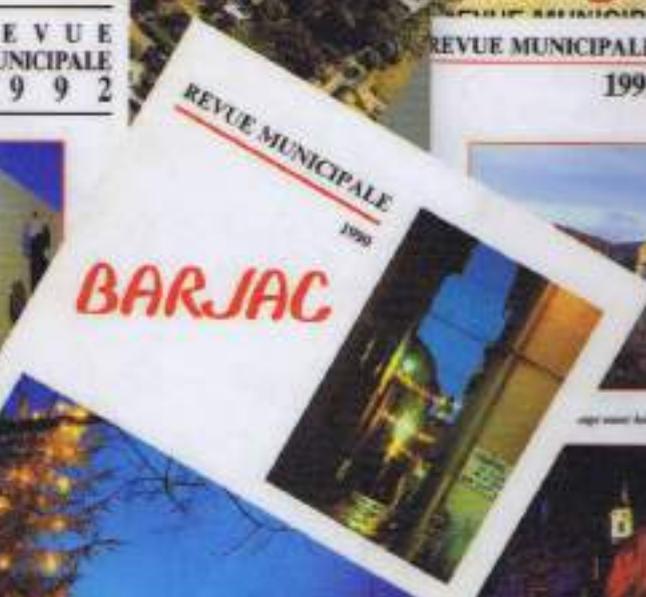




Barjac REVUE MUNICIPALE 1992



"L'emploi sauvegardé dans un environnement"



REVUE MUNICIPALE 1991 *Barja*



"Après-midi à la messe pour St Jean"

